

RAPPORT D'ANALYSE

**Enjeux et perspectives de la
radicalisation menant à la violence en
milieu scolaire au Québec**



**CENTRE DE PRÉVENTION
DE LA RADICALISATION
MENANT À LA VIOLENCE**

Ce document est disponible intégralement en format électronique (PDF) sur le site Web du Centre de prévention de la radicalisation menant à la violence, à : www.info-radical.org.

© Centre de prévention de la radicalisation menant à la violence

Tous droits de traduction et d'adaptation, en totalité ou en partie, réservés pour tous les pays. Les reproductions à des fins d'étude privée, de recherche ou autres doivent faire l'objet d'une autorisation écrite d'une personne dûment mandatée par le Centre de prévention de la radicalisation menant à la violence, lequel détient les droits exclusifs de propriété intellectuelle sur ce document.

Les données contenues dans le présent document peuvent être citées, à condition d'en mentionner la source.

TABLE DES MATIÈRES

MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL	5
INTRODUCTION	6
1. LE JIHADISME À TRAVERS LE MONDE	8
2. CONSIDÉRATIONS MÉTHODOLOGIQUES ET ÉTHIQUES	11
2.1. LES SOURCES D'INFORMATION PRIMAIRES	12
2.2. LES SOURCES D'INFORMATION SECONDAIRES	12
2.3. LES PRINCIPES ÉTHIQUES	12
3. RADICALISATION MENANT À LA VIOLENCE : PORTRAIT EXPLORATOIRE	13
3.1. DÉFINITION	14
3.2. DISTINCTION ENTRE RADICALISATION VIOLENTE ET NON VIOLENTE	14
3.3. FACTEURS ET MÉCANISMES EXPLICATIFS	15
3.4. SCHÉMATISATION DES PROCESSUS DE RADICALISATION MENANT À LA VIOLENCE	15
3.4.1. La société en tant que terreau de la radicalisation	17
3.4.2. L'environnement social comme frein ou levier de la radicalisation	17
3.4.3. Les motivations et les dimensions individuelles de l'engagement radical	19
4. LE TERREAU DE LA RADICALISATION MENANT À LA VIOLENCE : PORTRAIT DE LA SITUATION AU QUÉBEC	20
4.1. SITUATION INTERNATIONALE : LE SORT DU MONDE MUSULMAN ET LE CONFLIT SYRIEN COMME MOTIF D'INDIGNATION	21
4.2. SITUATION AU QUÉBEC : DES DÉBATS SOCIÉTAUX POLARISÉS AUTOUR DE L'ISLAM ET DES MUSULMANS	22
4.3. AGENTS DE RADICALISATION : DES FIGURES CHARISMATIQUES TROUBLES QUI ALIMENTENT LE MALAISE IDENTITAIRE ET LE SENTIMENT DE VICTIMISATION	23
4.4. VOLONTÉ D'AFFIRMATION IDENTITAIRE ET ATTRAIT POUR UN « ISLAM INTÉGRAL »	27
4.5. VERS UN PROCESSUS DE RIGIDIFICATION IDENTITAIRE	29
5. RADICALISATION DU GROUPE DES JEUNES DU COLLÈGE DE MAISONNEUVE : COMPRÉHENSION DU PHÉNOMÈNE	32
5.1. MILIEUX SCOLAIRES ET RADICALISATION : UN ENJEU PRIORITAIRE	33
5.2. DE L'EUROPE AU QUÉBEC : PORTRAIT COMPARATIF DES JEUNES RADICALISÉS	34
5.3. CARACTÉRISTIQUES DES JEUNES EN SITUATION DE RADICALISATION ACCOMPAGNÉS PAR LE CPRMV	35
5.4. CARACTÉRISTIQUES DES JEUNES RADICALISÉS DU COLLÈGE DE MAISONNEUVE	35
5.5. ÉLÉMENTS CONTEXTUELS DE LA RADICALISATION EN MILIEU SCOLAIRE : POURQUOI LE COLLÈGE DE MAISONNEUVE ?	38
5.5.1. La gestion du fait religieux	38
5.5.2. La détérioration du climat du vivre-ensemble	39
5.6. INFLUENCE DES PAIRS ET EFFETS D'ENTRAÎNEMENT DE GROUPE	41
5.7. BASCULEMENT PROGRESSIF DANS LA RADICALISATION : L'ENTRE-SOI ET LA RUPTURE AVEC LE MONDE EXTÉRIEUR	43
5.8. DÉPART VERS LA SYRIE : SEUL HORIZON POSSIBLE	44
5.9. COMMENT ALLER EN SYRIE : COURS 101	46
5.10. LE DÉPART DES ENFANTS – LA SOUFFRANCE DES PARENTS	47

5.11. AGITATION MÉDIATIQUE AU COLLÈGE DE MAISONNEUVE : UNE PRESSION SUPPLÉMENTAIRE.....	50
6. RADICALISATION MENANT À LA VIOLENCE EN MILIEU SCOLAIRE AU QUÉBEC : PRÉVENTION ET PRISE EN CHARGE	51
6.1. VIGILANCE EN AMONT ET PRISE EN CHARGE DES JEUNES À RISQUE OU EN SITUATION DE RADICALISATION AU SEIN DES MILIEUX SCOLAIRES : UN DÉFI COMPLEXE	51
6.1.1. La prise en charge des jeunes à risque ou en situation de radicalisation	53
6.2. RENFORCEMENT DU VIVRE-ENSEMBLE ET AMÉLIORATION DE LA GESTION DU FAIT RELIGIEUX AU SEIN DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES	54
6.2.1. La consolidation des principes du vivre-ensemble	54
6.2.2. La gestion du fait religieux	55
6.3. AMÉLIORATION DE LA PRISE EN CHARGE DES SITUATIONS DE RADICALISATION PAR LES INSTITUTIONS PUBLIQUES	57
6.3.1. Les enjeux de la prise en charge des situations de radicalisation.....	57
6.3.2. Les lieux de culte et le rôle des imams : agir en amont.....	59
7. CONCLUSION	61
8. RECOMMANDATIONS	63
COLLÈGE DE MAISONNEUVE	64
VILLE DE MONTRÉAL	64
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR	64
MINISTÈRE DE LA JUSTICE DU QUÉBEC	65
MINISTÈRE DE LA JUSTICE DU CANADA	65
MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC	65
SÉCURITÉ PUBLIQUE CANADA	65
MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX	66
MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION, DE LA DIVERSITÉ ET DE L'INCLUSION	66
NOTES BIBLIOGRAPHIQUES	67
BIBLIOGRAPHIE	74

MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Le Centre de prévention de la radicalisation menant à la violence (CPRMV) a notamment pour mission « de soutenir et d'outiller les proches, les enseignants, les intervenants et la communauté » au regard du phénomène de la radicalisation violente : cette mission n'aurait pu mieux se manifester que par l'examen et l'analyse de la situation prévalant au Collège de Maisonneuve depuis 2015, puisque celui-ci a été marqué par différents incidents liés à la radicalisation violente. C'est donc avec une grande déférence, que je vous sou mets le présent rapport visant à ausculter le processus de radicalisation menant à la violence. Par la réflexion commune qu'elle nous a permis de mener, par la réponse sérieuse et collaboratrice qu'elle a suscitée auprès de tous les participants et participantes, et par les enseignements qu'il a été possible d'en tirer, cette analyse se fait le point de départ d'une série de travaux de recherche analogues, portant sur les différentes facettes de la radicalisation violente au Québec.



Au nombre de celles-ci, la radicalité violente instillée aux jeunes demeure la forme la plus préoccupante, puisque ceux-ci représentent un groupe plus vulnérable, à la recherche d'une expression de soi, d'un idéal, d'une façon de se révolter contre un système dans lequel ils ne se sentent pas écoutés, compris et respectés. De fait, la radicalisation contemporaine ne se réduit pas uniquement à un phénomène religieux, mais touche tout autant (sinon plus) les dimensions psychologiques, sociales, identitaires, politiques et géopolitiques. De plus, les formes nouvelles d'engagement et la maîtrise des moyens technologiques constituent des défis supplémentaires dont il faut maintenant tenir compte.

Ce rapport entend donc mieux définir la nature des phénomènes de radicalisation violente observés au Québec, particulièrement en ce qui a trait aux jeunes dans les milieux scolaires. Il vise à comprendre les contextes, les mécanismes, les facteurs et les épisodes qui ont pu conduire non seulement une dizaine de jeunes étudiants et étudiantes du Collège de Maisonneuve, mais également d'autres jeunes Québécois actuellement pris en charge par le CPRMV, à vouloir quitter le Québec en vue de rejoindre la Syrie et, potentiellement, les groupes jihadistes qui s'y trouvent.

Je ne saurais conclure sans remercier plus que chaleureusement le personnel et la direction du Collège de Maisonneuve, dont la mobilisation exceptionnelle et pleinement essentielle est à l'origine de ce document. La conceptualisation de ce dernier repose aussi sur une collaboration interdisciplinaire de directions d'établissements du secondaire et du collégial, qui ont obligeamment accepté d'ouvrir leurs portes et de partager, avec générosité, leur expérience. Tributaire des individus ayant quitté ou tenté de quitter le Québec en vue de rejoindre la Syrie, ce rapport est donc également redevable à leurs parents, à leurs proches et à leurs connaissances : leurs patients témoignages ont permis une compréhension juste et une interprétation réactualisée du phénomène.

Ce concours sans faille de tous les participants et participantes au projet illustre éloquemment le modèle de société qui triompherait de toute forme de radicalisation violente... et, assurément, de bien d'autres maux !

Bonne lecture,

Herman Deparice-Okomba, Ph. D.



INTRODUCTION

INTRODUCTION

La radicalisation violente n'est pas, en soi, un phénomène nouveau : de tout temps, des mouvements ont appelé à la violence afin de défendre une idéologie ou une cause, et ce, qu'ils aient été mus par des motifs religieux, sociaux, politiques ou autres¹. Le contexte actuel est toutefois celui d'une activité croissante de mouvements radicaux violents qui, bien qu'extrêmement variés dans leurs idéologies et leurs motivations, ont en commun de venir éroder les valeurs sociales du vivre-ensemble et de poser une menace directe à notre sécurité collective.

Pour sa part, le Québec n'est pas épargné par l'émergence et la prolifération des phénomènes de radicalisation menant à la violence : c'est ainsi que l'année 2015 a vu le départ de plusieurs jeunes Québécois vers la Syrie afin de rejoindre certains groupes extrémistes présents sur place. Le Collège de Maisonneuve a été particulièrement touché par cet état de fait et c'est à son instigation que le CPRMV a mené la présente étude, dans le but de documenter la situation, d'en tirer une analyse et d'offrir des recommandations.

C'est là l'objet de ce rapport, dans lequel il sera question des grands thèmes suivants :

- Expliquer la radicalisation menant à la violence liée au jihadisme et au contexte syrien
- Situer le Québec au regard du phénomène
- Comprendre la radicalisation de certains jeunes du Collège de Maisonneuve et de ceux pris en charge par le CPRMV
- Dégager des stratégies de prévention de la radicalisation menant à la violence en milieu scolaire au Québec

Les différentes recommandations issues de cette analyse (et qui sont présentées à la toute fin du rapport) s'adressent non seulement au Collège de Maisonneuve, aux milieux scolaires et aux organismes gouvernementaux, mais aussi aux citoyennes et aux citoyens qui se sentent interpellés par la question et qui voudraient agir positivement et de façon proactive auprès de leur entourage.



LE JIHADISME

À TRAVERS LE MONDE

1. LE JIHADISME À TRAVERS LE MONDE

Au vu de ce qui se passe depuis 2011 en Syrie et, plus largement, au Moyen-Orient, on qualifiera sans hésiter le contexte international de « terreau fertile de radicalisation » pour l'extrémisme violent que sont le jihadisme et les groupes armés qui se revendiquent de cette doctrine idéologique². Qualifié d'« islamisme radical³ » par certains, de « salafisme-jihadiste⁴ » par d'autres, ou englobé sous l'étiquette assez générale de « radicalisation religieuse⁵ », le jihadisme s'inscrit dans une lecture politique de la religion musulmane et dans la défense, par l'action violente, d'une identité religieuse communautaire perçue comme attaquée (conflits internationaux, politique étrangère, débats sociétaux, etc.)⁶. Si le jihadisme n'est pas nouveau et constitue une mouvance idéologique présente à l'échelle mondiale depuis deux décennies⁷, le conflit en Syrie a indéniablement donné un nouveau souffle aux groupes et aux idéologues qui se réclament de cette interprétation politique du monde⁸ ; cet essor s'est accompagné d'un nombre inégalé de départs d'Occidentaux vers la Syrie⁹.

Selon les estimations les plus récentes, plus de 30 000 ressortissants étrangers auraient quitté leur pays depuis 2013 afin d'intégrer les rangs des groupes jihadistes engagés au cœur du conflit syrien¹⁰, dont une très vaste majorité auprès du groupe armé État islamique (EI) – autoproclamé Califat islamique¹ depuis le mois de juin 2014. De ce nombre, plus de 6 000¹¹ viendraient de pays occidentaux. Néanmoins, les estimations chiffrées demeurent approximatives en raison de la difficulté à dénombrer de manière fiable le départ de ces individus vers la Syrie.

Au Canada, les chiffres approximatifs situent entre 130 et 250 le nombre de ressortissants canadiens qui auraient quitté le territoire afin de se rendre du côté de la Syrie¹². Comparativement aux États européens, le Canada (incluant le Québec) semble quantitativement préservé du phénomène, bien qu'il n'en soit pas totalement à l'abri. Les chiffres évoqués se situent dans une proportion relativement comparable à celle qui a été documentée aux États-Unis.

Il faut toutefois noter que ces données demeurent variables et très difficilement estimables à partir de sources ouvertes. Il reste que ce qu'on en sait suffit à inquiéter les autorités canadiennes et québécoises, à la fois pour les menaces sécuritaires que ces individus font peser sur le public, mais également vis-à-vis de l'impact qu'ils peuvent avoir en matière d'endoctrinement et de recrutement vers les groupes jihadistes en Syrie. S'inscrivant dans la foulée des appels à l'action violente de l'État islamique (EI), les attentats survenus à Saint-Jean-sur-Richelieu et à Ottawa à l'automne 2014 sont venus rappeler que le « jihad syrien » ne constitue plus seulement une réalité lointaine pour le Canada, mais bien une problématique touchant directement le pays.

De la même façon, alors que le mouvement s'est d'abord fait discret au Québec, il ne faut pas croire que la province s'est trouvée à l'abri du phénomène de la radicalisation. Dès la fin de 2013, puis au courant de 2014¹³, une première vague de jeunes Québécois s'envolait vers la Syrie et l'Irak : peu visible médiatiquement, cette première affluence de départs est passée relativement inaperçue en raison du faible nombre d'individus concernés et de leur dispersion géographique.

À la fin du mois de février 2015, ce qui était initialement perçu comme un épiphénomène prend une soudaine ampleur : les médias rendent en effet public le départ de six jeunes Québécois soupçonnés d'avoir rejoint des groupes jihadistes en Syrie¹⁴. Parmi eux, cinq fréquentaient le Collège de Maison-neuve. Pour la première fois au Québec, on assiste à un phénomène de « départ en grappe » vers la Syrie, dans la mesure où un petit groupe d'individus interreliés semble s'être progressivement radicalisé au point de vouloir quitter le Québec pour rejoindre le conflit syrien et les groupes armés qui agissent sur place.

¹ C'est-à-dire un territoire, ou un régime politique, reconnaissant l'autorité d'un calife – successeur de Mahomet et par là même chef de tous les musulmans à travers le monde.

La situation se répète au mois de mai 2015 quand la Gendarmerie royale du Canada (GRC) intercepte, à l'Aéroport Montréal-Trudeau, dix jeunes qui tentaient de quitter le Canada pour se rendre en Syrie¹⁵ : dans ce groupe, quatre étudiaient au Collège de Maisonneuve¹⁶, accréditant un peu plus l'hypothèse d'un lien existant avec les individus déjà partis. Entre-temps, au mois d'avril 2015, deux autres étudiants du Collège de Maisonneuve avaient également été arrêtés à Montréal par la GRC¹⁷, soupçonnés eux aussi d'avoir initialement voulu partir en Syrie, pour finalement projeter potentiellement une action violente à Montréal¹⁸.

Cela dit, une telle concentration de jeunes radicalisés issus du même milieu de formation donne à réfléchir... La radicalisation vers la violence a-t-elle pris racine au Collège de Maisonneuve ? Si oui, quels sont les ferments qui ont permis son expansion ? Comment aurait-on pu déceler le processus de radicalisation en cours avant qu'il prenne une telle force ?

Au regard de ces différents événements, force est de constater l'urgence de mieux documenter les démonstrations de radicalisation violente à l'échelle de la province, et ce, afin de définir les stratégies de prévention et d'intervention les plus adaptées aux différents milieux. En réalité, malgré l'existence de témoignages journalistiques sur le sujet¹⁹, il n'existe pas, à l'heure actuelle, de travaux empiriques permettant de dresser un portrait global de la situation. C'est donc là l'objectif du présent rapport, lequel se concentrera sur la radicalisation en milieu scolaire. Dans la foulée de cette étude, d'autres travaux de recherche suivront ; ils seront axés sur l'un ou l'autre des aspects de la radicalisation menant à la violence.

A stack of several books with red covers is shown on the left side of the image. The pages are thick and many are covered with colorful sticky notes in shades of yellow, orange, pink, blue, and green. The books are set against a background of blue-painted wooden planks. On the right side, there is a large, semi-transparent white graphic element consisting of a large circle and a smaller circle overlapping it. At the bottom, there is a white horizontal bar containing the title text.

CONSIDÉRATIONS

MÉTHODOLOGIQUES ET ÉTHIQUES

2. CONSIDÉRATIONS MÉTHODOLOGIQUES ET ÉTHIQUES

Le processus de recherche qui sous-tend la rédaction du présent rapport d'analyse s'est échelonné sur plusieurs mois. De fait, pour récolter toute l'information nécessaire à une analyse documentée, un travail d'investigation empirique a été réalisé, fondé sur l'observation, sur la consultation de dossiers et sur de nombreux entretiens réalisés auprès d'individus concernés directement ou non par la situation au Collège de Maisonneuve. La littérature scientifique disponible a finalement servi de complément pour approfondir la réflexion sur les facteurs, les mécanismes et les processus de radicalisation menant à la violence. Enfin, de façon à préserver l'anonymat des sources humaines, une éthique stricte a encadré le compte rendu de ce rapport d'analyse.

2.1. LES SOURCES D'INFORMATION PRIMAIRES

Afin d'optimiser les aboutissants de ce rapport, une recherche empirique élargie sur les parcours de radicalisation de jeunes Québécois a été menée à partir des données recueillies par le CPRMV dans le cadre de son activité quotidienne. Par ailleurs, des échanges constructifs et très informatifs ont été effectués avec des proches – familles, amis, etc. – des individus ayant quitté ou tenté de quitter le Québec en vue de rejoindre la Syrie. Les parcours de radicalisation observés dans ce rapport sont donc ceux de certains jeunes du Collège de Maisonneuve et des jeunes pris en charge par le CPRMV.

D'autre part, des entretiens intéressants et hautement éclairants ont été menés auprès du personnel de l'établissement collégial, directement ou indirectement concerné par les événements. Pour tout dire, des discussions engagées et éminemment productives avec plusieurs acteurs des milieux scolaires et éducatifsⁱⁱ ont permis de compléter le tableau de notre analyse.

2.2. LES SOURCES D'INFORMATION SECONDAIRES

Mentionnons le privilège qui nous a été donné de pouvoir consulter des sources ouvertes et confidentielles portant sur les événements ayant touché le Collège de Maisonneuve au début de l'année 2015. À cela s'ajoute la littérature scientifique traitant des phénomènes de radicalisation menant à la violence – définition, description, explication et prévention –, qui a constitué une source importante d'inspiration et de compréhension élargie du phénomène.

2.3. LES PRINCIPES ÉTHIQUES

L'éthique de recherche qui a guidé la réalisation de ce travail d'enquête et d'analyse est comparable à celle des stratégies employées en sciences sociales.

- Le consentement éclairé des individus consultés ou interrogés pour le présent rapport constitue le premier fondement de notre étude.
- La confidentialité des données recueillies et l'anonymat des personnes évoquées dans le cadre de la rédaction du présent rapport en constituent le second fondement.

Dans cette perspective, aucun nom ou renseignement nominatif ne sont mentionnés dans ce rapport. De manière similaire, les individus impliqués dans les événements du Collège de Maisonneuve ne sont jamais identifiés nommément afin de préserver leur anonymat et celui de leurs proches.

ⁱⁱ Directions d'établissements, enseignants et enseignantes, personnel de soutien, intervenants et intervenantes scolaires, étudiants et étudiantes.



RADICALISATION

MENANT À LA VIOLENCE :

PORTRAIT EXPLORATOIRE

3. RADICALISATION MENANT À LA VIOLENCE : PORTRAIT EXPLORATOIRE

3.1. DÉFINITION

Il n'existe pas de définition universelle de la radicalisation menant à la violence²⁰. Toutefois, le Centre de prévention de la radicalisation menant à la violence (CPRMV) la définit comme étant un processus selon lequel « des personnes adoptent un système de croyances extrêmes – comprenant la volonté d'utiliser, d'encourager ou de faciliter la violence – en vue de faire triompher une idéologie, un projet politique ou une cause comme moyen de transformation sociale²¹ ».

Au coeur du processus de radicalisation menant à la violence, on retrouve une dynamique de rupture des individus avec leur environnement de proximité (famille, proches, amis, etc.) et un processus de progression dans une dérive radicale pouvant conduire à la violence.

La radicalisation menant à la violence renvoie à la concomitance de deux phénomènes²² :

- L'adoption d'une idéologie dont la logique devient un véritable cadre de vie, d'action et de signification pour un individu.
- La croyance dans l'utilisation des moyens violents pour faire entendre une cause.

Ainsi, la radicalisation menant à la violence est le résultat de la fusion entre l'idéologie et l'action violente. Ajoutons, en terminant, que la radicalisation menant à la violence n'est pas, en soi, associée à une cause, à une idéologie ou à une communauté en particulier : elle n'est pas exclusive à une religion, comme on l'entend trop souvent – notamment quand il est question de l'islam ; il faut donc éviter impérativement de stigmatiser des personnes en raison de leur appartenance à un groupe ou à une communauté d'où peuvent émerger, malheureusement, certains individus radicaux violents.



« L'extrémisme violent est un phénomène multiforme, qui échappe à toute définition claire. Il n'est ni nouveau ni propre à une région, une nationalité ou un système de croyance précis. »

Plan d'action des Nations Unies pour la prévention de l'extrémisme violent : Rapport du Secrétaire général, p. 1.

3.2. DISTINCTION ENTRE RADICALISATION VIOLENTE ET NON VIOLENTE

Il est important de distinguer la radicalisation violente de la radicalisation non violente²³. En réalité, l'enfermement d'un individu dans ses propres certitudes peut se traduire par un positionnement radical qui n'est pas nécessairement en contradiction avec les valeurs et les normes démocratiques : en ce sens, la radicalisation ne peut pas toujours être considérée comme de la radicalisation violente.



La radicalisation, lorsqu'elle ne conduit pas à des dérives violentes, peut être considérée comme une chose positive.

D'ailleurs, les radicaux peuvent jouer un rôle très positif – tant dans leur communauté que dans un contexte politique plus large. À preuve, la plupart de nos progrès sont le résultat d'une certaine forme de radicalisation : Martin Luther King, Gandhi ou encore le mouvement des suffragettes furent tous considérés, en leur temps, comme des éléments « radicaux » par rapport aux revendications et au contexte dans lesquels ils ont pu exister.

Là où les points de vue radicaux deviennent problématiques, c'est lorsqu'ils visent à légitimer, à encourager ou à valider la violence et des formes de comportements extrémistes violents – incluant le terrorisme – afin de faire triompher une cause, une idéologie ou une vision du monde.

3.3. FACTEURS ET MÉCANISMES EXPLICATIFS

Pourquoi et comment certains jeunes du Collège de Maisonneuve, ainsi que d'autres jeunes Québécois, se sont-ils radicalisés au point de vouloir rejoindre des groupes armés violents en Syrie ?

Un seul facteur ne peut pas expliquer, en soi, le processus de radicalisation des jeunes au Québec. Il n'existe pas de cause unique – précarité sociale, difficultés familiales, discrimination, sentiment de marginalisation, exposition à des idéologies extrémistes, etc. – expliquant la radicalisation menant à la violence (le pourquoi), non plus que d'homogénéité dans les parcours suivis (le comment)²⁴.

Bien qu'il ne soit pas nécessairement linéaire, le processus de radicalisation menant à la violence est graduel :

- Il est fait de micro-étapes qui conduisent certains individus à s'enfermer progressivement dans une logique de pensée exclusive qui devient un véritable cadre de vie, d'action et de signification²⁵.
- Si la radicalisation ne conduit pas nécessairement à la violence, elle peut néanmoins être considérée comme un facteur de risque²⁶ qui contribue à rétrécir le champ des options individuelles et, donc, à favoriser un glissement potentiel dans un univers de sens où la violence s'avère explicitement légitimée.
- En adoptant une lecture exclusiviste du monde, un individu sera d'autant plus prompt à rejeter, à condamner, voire à vouloir combattre par la violence toute vision non conforme à la sienne²⁷.

De même, les processus de radicalisation menant à la violence doivent être compris comme un casse-tête²⁸ constitué d'une multiplicité de facteurs, de mécanismes et de contextes qui se combinent de manière extrêmement variée. Par exemple, un facteur contributif – une pièce du casse-tête – dans une trajectoire de radicalisation ne sera pas nécessairement présent dans une autre, et vice versa²⁹. C'est pourquoi il n'existe pas de modèle explicatif général des processus de radicalisation menant à la violence, mais bien une diversité de modèles particuliers³⁰.

3.4. SCHÉMATISATION DES PROCESSUS DE RADICALISATION MENANT À LA VIOLENCE

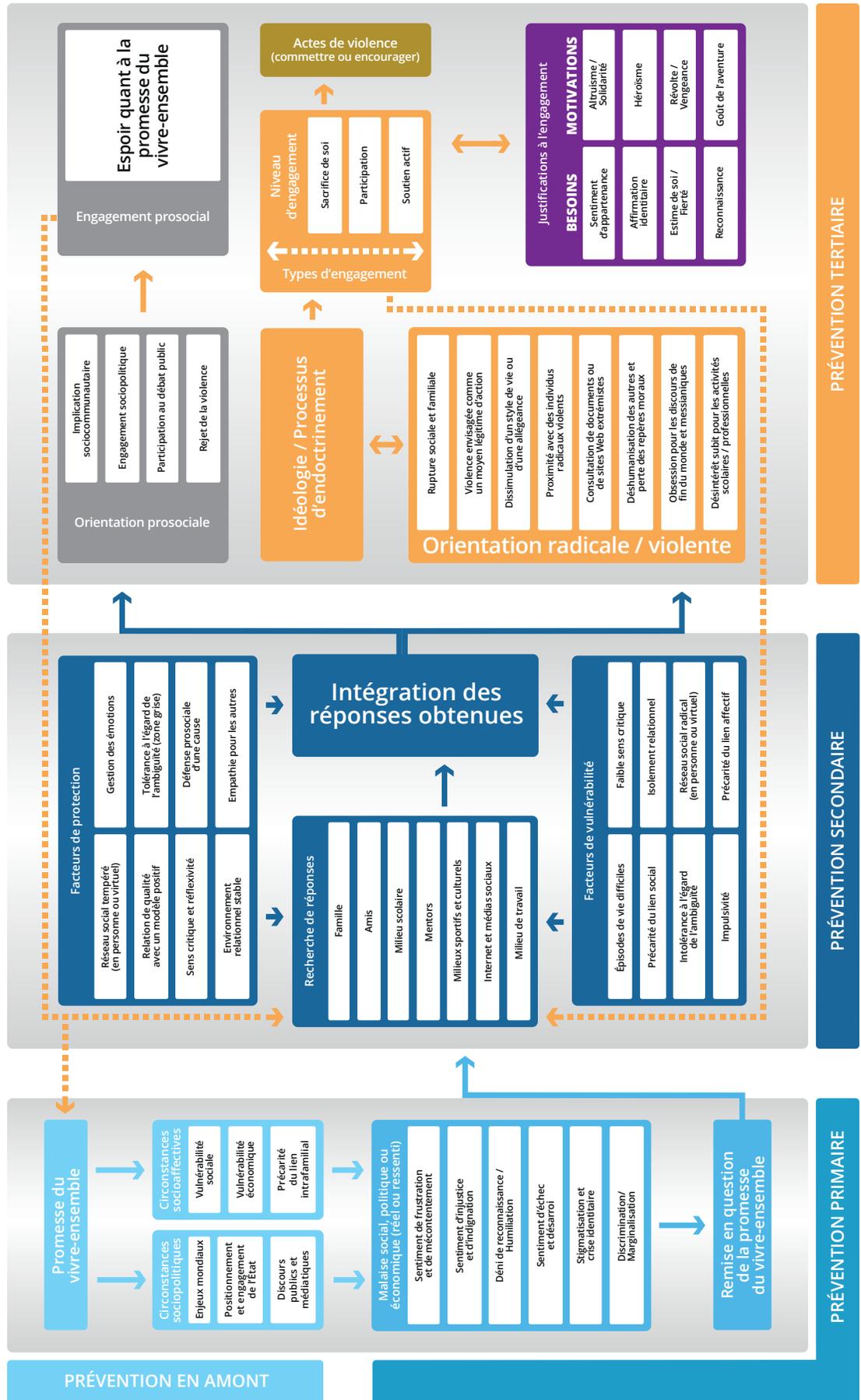
Afin de mieux comprendre les processus de radicalisation menant à la violence, il est possible de s'y intéresser sous trois niveaux d'approche (voir schéma ci-après) :

- La société en tant que terreau de la radicalisation
- L'environnement social comme frein ou levier de la radicalisation
- Les motivations et les dimensions individuelles de l'engagement radical



CENTRE DE PRÉVENTION
DE LA RADICALISATION
MENANT À LA VIOLENCE

PROCESSUS DE RADICALISATION MENANT À LA VIOLENCE



3.4.1. LA SOCIÉTÉ EN TANT QUE TERREAU DE LA RADICALISATION

Un ensemble de circonstances sociopolitiques et socioaffectives peuvent contribuer à façonner des situations de malaise social chez certains individus. Les enjeux mondiaux (guerres, conflits, situation politique dans un pays étranger, etc.), le positionnement politique ou social de l'État (politique étrangère, décisions politiques, politiques sociales, etc.) et les discours publics et médiatiques (débats de société, polémiques, etc.) sont autant de facteurs qui peuvent indirectement contribuer à favoriser un sentiment de stigmatisation, de discrimination, de frustration ou d'humiliation chez un individu. En parallèle, une situation de vulnérabilité sociale ou de marginalisation économique, un lien familial précaire peuvent renforcer chez l'individu qui les subit un sentiment d'échec ou de désarroi.

C'est souvent l'entrecroisement de ces circonstances sociopolitiques et socioaffectives qui peut produire, *in fine*, une remise en question par l'individu de sa place au sein de la société et de son adhésion aux valeurs collectives du vivre-ensemble. Par ailleurs, les personnes ou les groupes confrontés à la discrimination, à l'islamophobie, au racisme, à la détresse économique sont plus réceptifs aux messages radicaux. En d'autres termes, les enjeux et les débats de société ainsi que les événements internationaux ou locaux, parce qu'ils résonnent avec une expérience individuelle, peuvent constituer un terreau de la radicalisation.

3.4.2. L'ENVIRONNEMENT SOCIAL COMME FREIN OU LEVIER DE LA RADICALISATION

En situation de malaise identitaire, de perception d'injustice ou de marginalisation, certains individus chercheront parfois des réponses et des moyens de réparation devant une condition qu'ils perçoivent comme injuste et nécessitant d'être renversée. Ainsi, en fonction des milieux et des environnements sociaux qu'ils fréquentent, et compte tenu de leur personnalité, ils adopteront une vision du monde commandant une orientation prosociale ou, au contraire, une orientation radicalisante – allant même jusqu'à un engagement violent ; parmi ces facteurs, notons les suivants :

A. CERTAINS FACTEURS DE PROTECTION

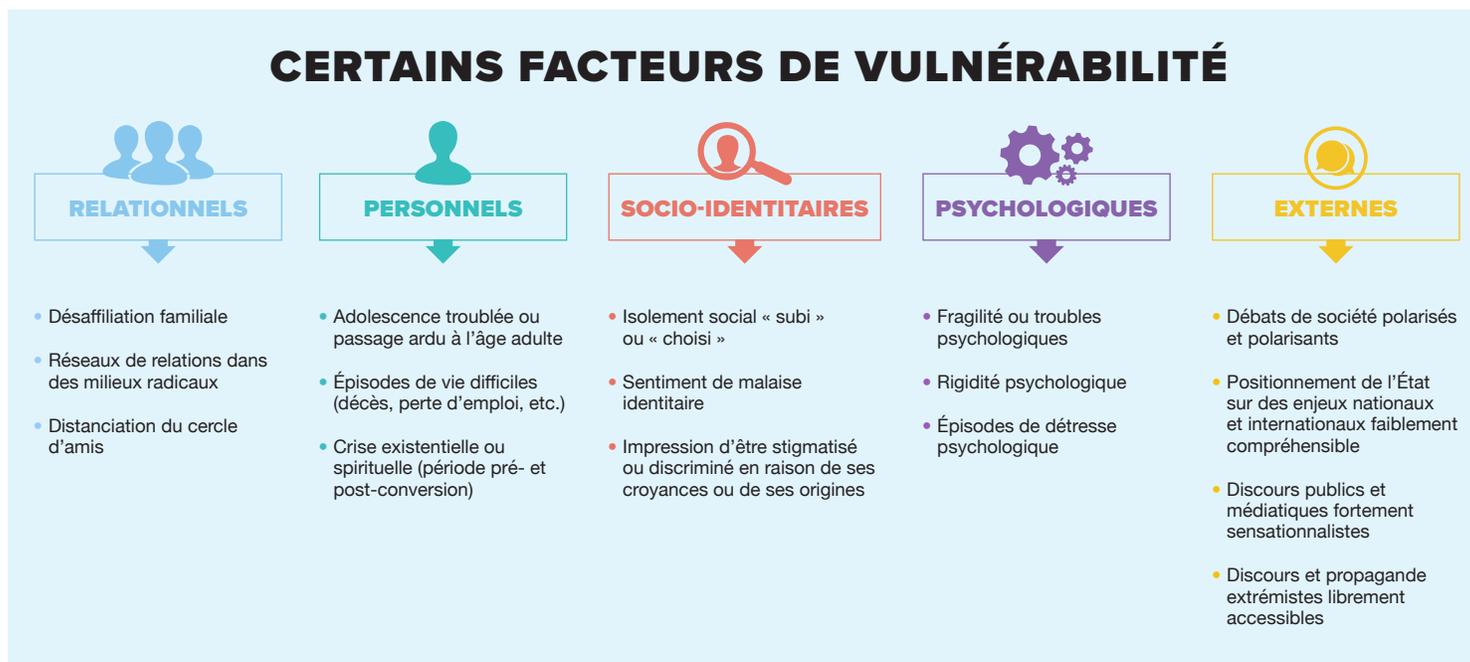
Chaque individu possède des facteurs de protection qui lui sont propres ou qui lui viennent de son environnement. Ces facteurs de protection sont autant de leviers qui peuvent être utilisés par les intervenants et les intervenantes afin de créer un filet de protection autour de la personne :



Il faut préciser que le déséquilibre des facteurs de protection au profit des facteurs de vulnérabilité peut conduire certains individus à envisager l'adhésion à une vision du monde simplificatrice et idéologisée : le discours se fait alors réducteur et manichéen.

B. CERTAINS FACTEURS DE VULNÉRABILITÉ

Certaines personnes présentent des caractéristiques ou évoluent dans un environnement qui les rendent plus fragiles aux discours de radicalisation.



3.4.3. LES MOTIVATIONS ET LES DIMENSIONS INDIVIDUELLES DE L'ENGAGEMENT RADICAL

Pour les individus engagés dans un processus d'endoctrinement, toute lecture du monde devient nécessairement idéologisée avec des « bons » et des « mauvais », un « nous » et un « eux », un « groupe pur » et un « groupe impur »³¹. Par cette binarisation progressive du monde, les individus en viennent à écarter systématiquement toute explication concurrente ou toute conception alternative qu'ils ont du monde social. L'idéologie apporte, dans le cadre du processus d'endoctrinement, des justifications et des explications qui encouragent les doctrinaires à s'engager dans des formes d'action plus radicales, incluant le soutien actif ou la participation à l'action violente³². Ce sont donc les motivations et les dimensions individuelles qui expliquent la dérive radicale de certains individus vers l'engagement radical, et parfois violent.

Toutefois, il est possible d'intervenir même si le processus est en cours. En effet, la radicalisation violente est un phénomène polymorphe, aux visages différents et aux causes multiples, qui nécessite une prise en charge individuelle dans l'interdisciplinarité puisque chaque situation est singulière ; cette prise en charge doit avoir pour objectif de construire une pensée critique et de prévenir le repli sur soi de l'individu concerné.

D'une façon ou d'une autre, il est important de dissocier le processus de radicalisation du passage à l'acte violent. Un individu peut très bien être radicalisé, y compris croire en la légitimité de l'action violente, sans toutefois basculer dans la violence ou y participer activement³³ : notre expérience démontre que les facteurs qui expliquent les processus de radicalisation ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux qui conditionnent le passage à la violence. Ce qui donne à penser qu'il est possible d'intervenir, même si le processus est en cours.



La radicalisation violente est un processus qui se fait en plusieurs étapes : c'est à l'étape finale que l'individu a tendance à rompre avec ses proches.

A red pushpin is stuck into a map. A large, white, semi-transparent number '1' is overlaid on the right side of the image. The map shows geographical features and text, including 'Lévis' and 'Madeleine'.

LE TERREAU DE LA RADICALISATION
MENANT À LA VIOLENCE :
PORTRAIT DE LA SITUATION
AU QUÉBEC

4. LE TERREAU DE LA RADICALISATION MENANT À LA VIOLENCE : PORTRAIT DE LA SITUATION AU QUÉBEC

4.1. SITUATION INTERNATIONALE : LE SORT DU MONDE MUSULMAN ET LE CONFLIT SYRIEN COMME MOTIF D'INDIGNATION

Dans le cas plus particulier des phénomènes de radicalisation observés dans le cadre de ce rapport, il est indéniable que le contexte international est porteur d'une très forte charge émotionnelle chez les jeunes de notre enquête. Ainsi, certains événements internationaux ont nourri, depuis plus d'une décennie, un sentiment répété d'humiliation, d'indignation, de frustration et d'iniquité de traitement du monde musulman par l'Occident³⁴, sentiment largement partagé et ressenti par plusieurs jeunes de confession musulmane de par le monde. Certains exemples sont régulièrement évoqués :

- La « Guerre contre la Terreur », menée au lendemain des attentats du 11 septembre 2001 ;
- Les « victimes civiles » associées aux interventions ou aux guerres menées par les États occidentaux au Moyen-Orient, incluant la guerre en Irak de 2003 ;
- Le cas des prisons de Guantanamo et d'Abou Ghraïb ;
- La gestion du conflit israélo-palestinien et le positionnement des États occidentaux en la question.

Autant d'éléments qui renforcent un narratif d'humiliation et de déni de reconnaissance³⁵, éléments qui apparaissent chez une partie de la jeunesse comme des symboles d'une oppression universelle des musulmans. L'émotion et l'outrage moral ressentis constituent indubitablement un terreau fertile de radicalisation³⁶, et ce, d'autant plus que les mythes, les fausses croyances et les discours idéologiques dichotomiques auxquels sont exposés certains jeunes Québécois contribuent à renforcer chez eux le fantasme d'appartenir à une communauté musulmane globale victimisée³⁷.



Le problème fondamental pour le Québec n'est pas le califat, qui disparaîtra tôt ou tard ; le problème, c'est le pourquoi de la révolte de ces jeunes Québécois.

Cette perception d'une atteinte morale est parallèlement le produit d'un programme et de discours idéologiques projetés à l'échelle planétaire par certaines formes d'activismes islamistes, dont les organisations jihadistes ne constituent que l'avatar le plus radical³⁸. L'avènement de la guerre civile en Syrie, au tournant de l'année 2011 – transformée depuis en confrontation sectaire religieuse –, n'a été qu'un catalyseur supplémentaire de ce sentiment d'humiliation déjà très présent chez certains individus.

En font foi nos entretiens qui ont vu apparaître ce fort sentiment d'indignation et de frustration, dès 2012-2013, chez certains jeunes affectés par la dégradation de la situation en Syrie et par la médiatisation croissante (notamment sur Internet) des atrocités commises par le régime de Bachar el-Assad sur des civils syriens. En parallèle, la mollesse des décisions politiques des États occidentaux a pu être perçue par certains comme un exemple additionnel du « double standard » occidental envers des populations musulmanes au Moyen-Orient. Aussi, pour plusieurs, la perception d'une inaction de la part des États occidentaux³⁹ a contribué à renforcer le sentiment d'abandon et de victimisation, qui fait écho à un sentiment de stigmatisation identitaire, de marginalisation et de désenchantement vécu par certains individus au sein des sociétés occidentales⁴⁰.

Dans le même ordre d'idées, si la conjoncture internationale – surtout la crise syro-irakienne – représente un état de fait particulièrement émotionnel (dès lors un terreau favorable au développement de phénomènes de radicalisation), le contexte post-11 septembre 2001 a eu un impact profond sur les populations musulmanes vivant dans les États occidentaux⁴¹. Il en va de même des débats autour de la place de l'islam, des limites d'un pluralisme et de l'inclusion effective des populations musulmanes au sein des sociétés occidentales : tout autant d'éléments ayant contribué à faire naître un climat de méfiance, voire d'islamophobie⁴², qui est venu éroder le sentiment d'inclusion de certains individus et augmenter la défiance qu'ils pouvaient entretenir vis-à-vis du reste de la société⁴³.

4.2. SITUATION AU QUÉBEC : DES DÉBATS SOCIÉTAUX POLARISÉS AUTOUR DE L'ISLAM ET DES MUSULMANS

Au Québec, plusieurs débats sociétaux (somme toute, légitimes et nécessaires) sont venus, au cours des dernières années, polariser les discours publics autour de l'islam et des musulmans. Il s'agit entre autres des discussions sur les sujets suivants :

a) Les accommodements raisonnables

Comme le rappelait le rapport Bouchard-Taylor : « la « vague » des accommodements a manifestement heurté plusieurs cordes sensibles des Québécois ... Il en a résulté un mouvement de braquage identitaire, qui s'est exprimé par un rejet des pratiques d'harmonisation⁴⁴. » Avec le recul, les controverses sur les accommodements raisonnables et l'importance de leur couverture médiatique ont probablement constitué un premier moment où l'opinion publique s'est concentrée avec une telle ferveur sur la place de l'islam et des musulmans au Québec⁴⁵. Notre recherche souligne que certains ont utilisé cette tension latente dans le contexte des débats sur les accommodements raisonnables afin de faire prévaloir leur propre agenda militant.

b) La “Charte des valeurs québécoises”

Le projet de la “Charte affirmant les valeurs de laïcité et de neutralité religieuse de l'État ainsi que d'égalité entre les femmes et les hommes et encadrant les demandes d'accommodement”ⁱⁱⁱ (déposé au mois de novembre 2013) a lui aussi cristallisé les prises de position publiques et médiatiques autour de l'islam et des musulmans au Québec ; certains jugements populaires ont été interprétés par une partie des jeunes Québécois de confession musulmane comme une attaque contre l'islam, fondement culturel constitutif d'une part de leur identité.

Dans le cadre des entretiens menés au cours de notre enquête de terrain, nous avons pu constater que les contextes des débats autour du projet de loi sur la Charte des valeurs a été récupéré par certains individus afin d'alimenter un discours polarisant, qui n'a pas été sans échos du côté de certains jeunes.

Pour beaucoup de ces jeunes Québécois de confession musulmane, le débat public autour des enjeux de neutralité religieuse de l'État n'a pas été perçu comme un débat neutre, mais bien comme une attaque supplémentaire formulée envers la communauté musulmane. Quelques membres du personnel enseignant ont fait état des discussions qu'ils ont animées, en classe, sur le sujet : ils y ont observé une mécompréhension profonde, de la part de certains jeunes, du contexte historique et culturel québécois dans lequel s'inscrivait le débat public autour de la Charte des valeurs québécoises.



« Au moment du débat sur la Charte, on a eu plusieurs débats en classe. Ce dont je me suis aperçue, c'est que beaucoup d'étudiants avaient une très mauvaise compréhension de l'histoire du Québec et du passé religieux de la société québécoise. Cela faisait qu'ils ne comprenaient pas d'où venait la Charte, pourquoi ce débat avait lieu et dans quel contexte... et inversement, ils se disaient : « Pourquoi on vient m'embêter avec ça ? »... Pour eux, c'était perçu comme : « Moi j'étais bien, j'étais tranquille et tout à coup, il y a des gens qui ne veulent plus que je porte le voile à l'école ». Ils étaient généralement très mal informés... Ils pensaient qu'on allait les empêcher de porter le voile, de faire ci, de faire cela dans la rue. Ça allait très loin... »

(Professeure d'un établissement collégial)

ⁱⁱⁱ Charte affirmant les valeurs de laïcité et de neutralité religieuse de l'État ainsi que d'égalité entre les femmes et les hommes et encadrant les demandes d'accommodement – Projet de loi n°60 (présentation du projet de loi 7 novembre 2013), 1^{ère} session, 40^{ème} légis, (QC) ; ci-après “Charte des valeurs québécoises”

L'incompréhension générée dans le contexte des débats sur la "Charte des valeurs québécoises" ainsi que son vécu fortement émotionnel ont forgé une polarisation entre une population qui ne comprenait pas nécessairement la portée du débat et de jeunes musulmans convaincus d'être pointés du doigt en raison de leur héritage culturel et religieux :



« Au début, je dirais que c'était beaucoup en rapport avec la Charte... Y'en a plusieurs qui se sont dit à ce moment-là : " Pourquoi nous on est humiliés ? » « Pourquoi nous on est rabaissés ? »
« Pourquoi ce sont toujours les musulmans qui sont visés ? »

(Proche d'un jeune Québécois du Collège de Maisonneuve parti vers la Syrie)

c) L'expérience individuelle des polarisations autour de l'islam et des musulmans au Québec

À ces circonstances sociopolitiques s'ajoutent également des expériences de victimisation ou des épisodes de stigmatisation directement vécus par certains jeunes ou leurs proches dans leur quotidien. Par exemple, les entrevues ont fait ressortir des cas d'intimidation ou d'agression à cause du voile ou d'une identification supposée à l'islam radical :



« Dans la rue, en présence de ma fille, un homme nous a crié avec un ton agressif de retourner chez nous, car je portais le voile. »

(Mère d'une jeune Québécoise en situation de radicalisation)

Involontairement, le débat autour de la "Charte des valeurs québécoises" est en quelque sorte venu donner corps à un malaise réel ou ressenti chez un certain nombre de jeunes musulmans ; par ricochet, ceci a contribué à renforcer, pour certains, un fort sentiment d'identification à une communauté musulmane perçue comme stigmatisée et attaquée.

4.3. AGENTS DE RADICALISATION : DES FIGURES CHARISMATIQUES TROUBLES QUI ALIMENTENT LE MALAISE IDENTITAIRE ET LE SENTIMENT DE VICTIMISATION

Les entrevues réalisées au cours de notre enquête soulignent l'importance du réseau de pairs et de la présence, en périphérie, d'agents de radicalisation. Ces derniers agissent le plus souvent comme des figures charismatiques auprès de jeunes à la recherche de réponses, en quête de sens ou faciles à influencer. Parce qu'ils tiennent un discours alternatif, provocateur, autrement peu audible dans l'espace public, les agents de radicalisation disposent d'un pouvoir d'attraction remarquable aux yeux de certains jeunes. Ainsi, bien qu'ils n'agissent pas nécessairement dans une optique de radicalisation violente, ils peuvent néanmoins profiter de la vulnérabilité de certains jeunes pour tisser autour d'eux une toile qui permet de faire circuler une certaine vision du monde. En pointant le malaise ressenti par ces jeunes Québécois à propos de leur identité au sein de la société québécoise, ils renforcent leur attrait pour une forme « d'islam intégral »⁴⁶.

En réalité, l'« offre radicale » est celle d'une idéalisation d'un islam pur. Ainsi, les discours des agents de radicalisation sur le terrain, mais également la propagande reproduite et diffusée dans les médias sociaux, présentent une vision « purifiée » de l'islam qui entre en résonance directe avec les expériences de stigmatisation vécues par certains. Cette « offre radicale » propose une nouvelle identité « intégrale », qui joue sur la corde sensible de ces jeunes Québécois en situation de vulnérabilité : ne se percevant pas comme partie prenante de la société québécoise, ils sont d'autant plus réceptifs aux discours qui leur proposent des formes d'identification alternatives – dont l'identité musulmane pure et absolue.

Autant dire, les discours idéologiques polarisants des agents de radicalisation se construisent autour d'un rejet viscéral de la culture de masse occidentale – les modes vestimentaires, les pratiques alimentaires, les valeurs du vivre-ensemble, etc. –, qu'on déclare en antagonisme avec un « islam pur ». De surcroît, ils favorisent et entretiennent une forme de repli identitaire et l'adoption d'un « islam intégral », où tout élément qui pourrait « corrompre » la nouvelle identité de l'individu est dès lors violemment rejeté⁴⁷. Se posant comme une critique radicale contre l'Occident, ces discours favorisent par conséquent un rejet du vivre-ensemble et l'adoption d'une lecture manichéenne du monde.

Exerçant un magnétisme indéniable, les agents de radicalisation sont d'autant plus attirants qu'ils apparaissent comme marginaux ou rejetés par la majorité. Leur côté inconvenant conduit paradoxalement à les rendre plus attrayants pour certains individus à la recherche d'un discours non consensuel :



« Au début, j'ai trouvé beaucoup d'articles sur lui, en ligne, qui disaient que c'était un terroriste. Mais j'ai vu très rapidement que ce n'était pas vrai. Il est vraiment gentil et patient avec moi. J'ai compris que les médias s'acharnaient sur lui pour rien. S'il n'est pas en prison, c'est qu'il n'a rien fait. »

(Jeune proche de plusieurs autres jeunes qui sont partis en Syrie ou ont tenté de le faire)

Dans bien des cas, ces agents de radicalisation ont considérablement participé à attiser la colère, à « semer la haine » chez les jeunes, en insistant sur le rejet collectif des musulmans et de l'islam de la part de la société québécoise, ainsi que sur l'impossibilité pour ces jeunes musulmans d'affirmer leur identité musulmane au Québec :



« Après la Charte, quand il y a eu tout ce débat, il a commencé à être plus... comment dire... plus dur dans ce qu'il disait... Il disait que ça n'arrivait qu'aux musulmans, parce qu'on était toujours visés. Pour lui, c'est sûr que la Charte, c'était comme inacceptable. Il disait qu'on était dans un « pays de kouffar (infidèles) » et qu'on ne pouvait pas rester là. À un moment, il a commencé à parler de faire la « hijra » (migration). Il était convaincu que ce n'était pas possible d'être musulman au Québec avec la Charte. »

(Proche d'un jeune Québécois parti vers la Syrie)

D'où vient cette force de persuasion qui caractérise les agents de radicalisation et qui leur permet de transmettre aussi largement leur vision du monde ? On connaît l'emprise dont ils jouissent auprès des jeunes qu'ils prospectent : or, bien souvent, elle se forge principalement parce que les agents apparaissent comme des individus charismatiques pour la « cour d'individus » qu'ils entraînent dans leur sillage⁴⁸. En façonnant un environnement accueillant qui s'apparente à une forme de « grande famille », les agents de radicalisation offrent un milieu de reconnaissance, où se tissent rapidement des liens relationnels et affectueux très forts entre les individus qui se fréquentent.



« Des amis m'ont amenée à «X», et je trouvais ça vraiment bien. J'avais enfin trouvé ma place là-bas. J'y allais toutes les semaines, c'était vraiment ma journée préférée de la semaine. À force, on est devenus une grande famille, on a été très très proches. »

(Jeune Québécoise ayant désiré se rendre en Syrie)

Ces liens qui s'installent prennent une place grandissante dans la vie du jeune et, parfois, viennent non pas juste compléter le cadre familial, mais bien s'y substituer en termes de valeurs et de loyauté. Dans un tel contexte et avec un tel ascendant, les agents de radicalisation jouent très souvent sur le discours alternatif qu'ils proposent aux jeunes. Profitant du respect, voire de l'admiration dont ils font l'objet, et s'appuyant sur la très grande méfiance de certains jeunes envers les médias et sur une tendance aux théories conspirationnistes, ils soutiennent une argumentation qui incite plus qu'elle ne dit véritablement les choses :



« [Il] ne nous a jamais directement dit d'aller en Syrie, mais il nous a inspiré à y aller à travers les choses qu'il nous racontait sur la religion. Il focalisait beaucoup sur les batailles et sur les martyrs, et c'est sûr qu'à la longue, ça donne envie. »

(Jeune Québécois ayant désiré se rendre en Syrie)

Agissant le plus souvent aux frontières de la légalité, sans nécessairement légitimer l'action violente, les agents de radicalisation sont difficiles à débusquer. Leurs idées les plus radicales ne sont partagées qu'à un cercle d'initiés, ce qui leur permet d'occulter leur véritable mission dans l'espace public et de ne montrer qu'une façade rassurante, qui ne représente pas une menace implicite. Dans une pratique commune à certains groupes sectaires, ils fonctionnent selon un système d'élitisme, où seulement quelques individus « privilégiés » ont connaissance des interprétations religieuses jugées trop « radicales » pour le groupe; ces personnes agissent ensuite comme « agents intermédiaires » entre les agents de radicalisation et le reste du groupe, faisant circuler l'information officieuse. Il y a donc un discours « public » et un discours « privé ».



Au Québec, comme dans les autres pays occidentaux, les thèses radicales et les doctrines extrémistes se propagent avec une grande facilité.

En fonction de ce qui précède, des renseignements recueillis au cours de notre enquête permettent d'illustrer certaines stratégies de manipulation déployées par les agents de radicalisation. Parmi les mécanismes observés, on constate une tendance importante des agents de radicalisation (dans le monde physique comme virtuel) à promouvoir des « comportements de rupture » avec les proches et le milieu de vie, par exemple :

- la possibilité de se convertir secrètement par téléphone ou chez des inconnus, sans en informer ses proches ;
- la mise à l'écart des proches ou des amis à la suite d'une conversion où on les déclare porteurs de mauvaises valeurs et croyances ;
- l'incompatibilité avec certaines pratiques de vie et les milieux fréquentés (écoles, travail, etc.) ;
- l'insistance sur une incompatibilité entre l'identité musulmane et l'appartenance québécoise, et sur la nécessité de choisir entre l'une ou l'autre.

Notre enquête a également permis de constater la manipulation du sentiment de victimisation des jeunes par différents prédicateurs et figures publiques, qui visent ainsi à susciter l'empathie envers certaines causes (par exemple, la situation en Palestine ou la guerre civile en Syrie) et à instiller une hostilité envers tous ceux qui ne partagent pas leur vision du monde. Ces discours idéologiques jouent sur l'indignation et la sensibilité de jeunes profondément touchés par le visionnement – parfois quasi obsessionnel – de vidéos sur Internet mettant en scène des victimes musulmanes, notamment des enfants et des femmes, dans des conflits au Moyen-Orient :



« Il y avait un prêcheur qui n'arrêtait pas de dire que nous étions des hypocrites de rester là sans rien faire, alors que nos frères et nos soeurs musulmans étaient tués en Syrie. Il ne nous incitait pas directement à partir là-bas, mais c'était comme pour nous faire sentir coupables de ne rien faire. Chez certains, je pense que ça a eu un impact d'entendre ça. »

(Proche de jeunes Québécois et Québécoises partis vers la Syrie)

À cette manipulation des sentiments s'ajoutent des harangues belligérantes, inspirant la culpabilité de ne pas être plus activement engagé dans la restauration d'un juste équilibre de la situation. Bien martelées dans les esprits, ces paroles conduisent certains jeunes à vouloir rejoindre des groupes qui légitiment la violence (comme l'EI), non pas seulement pour combattre directement à leurs côtés, mais aussi pour participer humanitairement à la défense des populations sur place –, quitte à agir à leur tour comme recruteurs ou comme propagandistes du mouvement jihadiste.

La problématique, ici, n'est évidemment pas l'empathie que tout un chacun peut éprouver envers les victimes des conflits au Moyen-Orient ou en Syrie, ni le militantisme pour des causes sociales ou politiques, mais bien la manipulation d'un sentiment de culpabilité qui incite à adopter des comportements de rupture avec nos valeurs communes du vivre-ensemble.

4.4. VOLONTÉ D’AFFIRMATION IDENTITAIRE ET ATTRAIT POUR UN « ISLAM INTÉGRAL »

Le parcours de radicalisation de certains jeunes du Collège de Maisonneuve ainsi que celui d’autres jeunes pris en charge par le CPRMV se caractérise par un processus d’affirmation identitaire qui s’actualise dans l’attrait pour un « islam intégral »⁴⁹. Ceci est corroboré par la recherche, qui fait ce constat unanime qu’il n’existe pas de « radicalisation sans identification »⁵⁰. On remarque en effet, chez plusieurs des jeunes identifiés, la volonté soudaine d’une appartenance musulmane, non pas nécessairement d’ordre spirituel, mais plutôt d’ordre identitaire⁵¹. Ce besoin de s’identifier à un groupe est normal à l’adolescence ; toutefois, lorsque cette soif d’être et d’appartenir est contaminée par des pressions coupables et haineuses (comme on l’a vu précédemment), elle peut conduire certains jeunes à vouloir faire de l’islam une coquille identitaire à la fois « protectrice » et « d’affirmation de soi ».

Dans le cadre de nos entretiens, un parcours commun se dégage : celui de jeunes ne provenant pas au départ de familles extrêmement religieuses ni ne possédant initialement un attrait marqué pour la religion. Les jeunes sont ainsi décrits par leur milieu comme n’étant pas fondamentalement pratiquants, encore moins radicalement orientés vers des conduites et des comportements associés à une religiosité musulmane. Les propos d’une jeune fille au sujet de son amie proche témoignent de cette distance à l’égard d’une identité religieuse :



« C’était une musulmane comme tout le monde. Elle faisait le ramadan avec sa famille, elle ne buvait pas d’alcool, etc. Pour elle, la religion, c’était comme par tradition... À un moment donné, elle a commencé à changer de comportement. Après, c’était plus pareil. »

(Proche d’une jeune Québécoise partie vers la Syrie)

Comme nous l’avons constaté lors de nos entretiens avec les jeunes, pour beaucoup d’entre eux, le rapport initial à la religion est davantage traditionnel, associé à la pratique culturelle dans le milieu familial.

- La connaissance des préceptes religieux est, par conséquent, bien souvent superficielle.
- Chez la majorité de ces jeunes, la religion n’occupe, jusqu’à la fin de leur adolescence, qu’une place très secondaire.
- L’adhésion stricte aux enseignements religieux est souvent loin d’être la priorité à suivre pour guider les comportements quotidiens.

Un jeune dont l’ami est parti en Syrie le décrit ainsi à l’adolescence :



« Il fumait des joints de temps en temps avec nous. Cela ne semblait pas lui poser de problème à l’époque. À un moment donné, il a changé. Il a commencé à arrêter de fumer, puis il s’est mis à nous dire d’arrêter de dire des choses vulgaires parce que c’était « haram » (illicite). »

(Proche d’un jeune Québécois parti vers la Syrie)

Malgré leur évolution dans un environnement sociétal commun, certains jeunes réagiront aux pressions de la radicalisation selon leur personnalité, souvent modelée par leur parcours individuel, leur environnement social et les rencontres et les contacts personnels qu'ils entretiennent au quotidien. Ainsi donc, plusieurs vecteurs de vulnérabilité peuvent expliquer cette réaction variable d'un individu à un autre :

a) Des épisodes de vie difficiles

L'attrait pour un référent identitaire musulman « intégral » peut venir du vécu personnel : épisodes de vie tragiques (mort d'un proche, agression ou épisode de victimisation, etc.) ou situations sociales complexes (mésentente familiale, etc.). Éprouvé par une expérience difficile, un individu pourra ressentir un fort besoin d'adhérer à une identité perçue comme protectrice ou pourvoyeuse de sens au regard de la situation dans laquelle il se trouve.

b) Le besoin d'acceptation

Pour d'autres, l'attrait pour un « islam intégral » est associé davantage à une volonté de conformité ou d'acceptation sociale, au besoin de trouver une écoute, et ce, au sein d'un groupe de pairs, d'amis du quartier ou d'étudiants d'une même école, qui partagent des normes, des codes de vie et des croyances communes. Le poids et le rôle du groupe deviennent alors vitaux dans l'apprentissage et la consolidation de l'idéologie ; l'oubli de soi et la participation à une aventure collective atténuent le sentiment d'abandon, d'isolement ou de dévalorisation.

c) La nécessité de réagir ou de provoquer

L'attrait pour un « islam intégral » renvoie, pour certains, à la volonté d'adopter une « identité réactive⁵² » ou une « identité-provocation⁵³ » dans un contexte social où l'islam et les musulmans peuvent faire l'objet d'une stigmatisation dans l'espace public⁵⁴ – ou dans le milieu familial, dans le cas de jeunes convertis :



« Je crois que c'était beaucoup parce qu'elle se cherchait. Elle cherchait une identité ou quelque chose à qui appartenir... Tu sais, il y a ceux qui sont dans la tradition et ceux qui décident juste d'abandonner tout cela. Pour elle, je pense qu'elle a eu besoin à un moment donné de revenir vers l'islam, parce qu'elle cherchait quelque chose... Elle cherchait qui elle était. »

(Proche d'une jeune Québécoise en situation de radicalisation)

Ce constat est comparable chez les jeunes suivis par le CPRMV, dont l'endossement d'une « identité islamique réactive » peut venir, par exemple, du sentiment de rejet collectif de la société québécoise ou d'un rejet plus circonstancié de la part de leurs proches à la suite d'une conversion à l'islam. Dans certains cas, le manque d'acceptation familiale devant une conversion à l'islam, doublé d'une connaissance très superficielle des préceptes religieux, peut conduire le jeune à envisager sa nouvelle identité religieuse comme une coquille protectrice à l'égard d'un monde extérieur qu'il perçoit comme hostile⁵⁵. Dans d'autres cas, l'adoption d'une identité réactive est davantage une réponse à ce sentiment d'humiliation et de stigmatisation identitaire évoqué plus haut comme un terreau de la radicalisation : l'identité islamique intégrale devient dès lors un moyen d'effacer les stigmates et de retourner le mépris ressenti⁵⁶.

Effectivement, confrontés à ce que certains auteurs qualifient de sociétés hypersécularisées, les marqueurs identitaires associés à l'islam deviennent un enjeu de politisation et de polarisation au sein du débat public⁵⁷, avec pour corollaire le sentiment perceptible, chez certains musulmans,

d'une forme de stigmatisation, voire d'un rejet de leur identité⁵⁸. Ainsi se mêlent les expériences directement vécues de stigmatisation ou d'islamophobie et les sentiments ou perceptions d'une victimisation collective de l'identité musulmane, notamment celle qui est tributaire du conflit syrien. En ce sens, il existe une multiplicité d'explications dans le cheminement qui a conduit certains jeunes à vouloir réaffirmer l'appartenance à ce que d'aucuns désignent sous le terme d'« islam intégral ».

4.5. VERS UN PROCESSUS DE RIGIDIFICATION IDENTITAIRE

Le sentiment de malaise identitaire évolue, pour certains, vers une difficulté à avaliser leur identité de Québécois musulmans. Se sentant désormais plus musulmans que Québécois, ils s'enferment dans un processus de « rigidification identitaire », avec pour conséquence l'acceptation progressive de leur impossibilité de vivre pleinement leur identité musulmane au sein de la société québécoise. Cette rigidification identitaire et le basculement dans un « islam intégral » les conduisent à adopter « une vision totale et totalisante de la religion qui entre en opposition avec les valeurs de la société démocratique considérées comme non islamiques ou anti-islamiques⁵⁹ » :



« Lui, il avait peur de tout ce qui était interprétation de la religion... À un moment donné, il s'est mis à dire qu'il ne fallait pas écouter les gens qui essayaient d'interpréter le Coran, il fallait seulement suivre ce qui était écrit. D'ailleurs, il détestait les imams comme Koné parce que pour lui, c'était des gens qui ne suivaient pas vraiment l'islam et qui faisaient des modifications. Il détestait aussi Tariq Ramadan, parce qu'il était convaincu qu'il voulait modifier l'islam... À un moment, il ne parlait plus que de religion... Tout... Tout... Tout était par rapport à la religion. »

(Proche d'un jeune Québécois parti pour la Syrie)

Encadrés dans cette consolidation identitaire, certains jeunes ont le sentiment doublement renforcé de devoir partir, d'une part à cause des événements internationaux (par exemple, le conflit en Syrie) qui mettent en jeu la sécurité de coreligionnaires musulmans, d'autre part compte tenu de leur expérience quotidienne d'être stigmatisés :



« Pour lui, il fallait partir par solidarité avec les gens qui se faisaient massacrer en Syrie. Il avait l'impression que l'État islamique était le seul à se soucier du sort des musulmans. À un moment, il a dit que c'était eux les seuls qui aidaient vraiment les musulmans et que personne ne se souciait des musulmans qu'on tue en Palestine, en Birmanie et ailleurs... Pour lui, c'était vraiment cela. Puis, il disait que de toute façon, il ne pouvait pas vivre ici comme musulman... »

(Proche d'un jeune Québécois parti vers la Syrie)

L'expérience de stigmatisation est réinterprétée en écho avec l'expérience d'humiliation subie par d'autres populations musulmanes de par le monde. Contrairement à des situations objectives d'exclusion, il ne s'agit pas ici d'être directement victime d'exclusion, mais bien davantage de se sentir stigmatisé au nom des autres qui partagent la même identité. De plus, loin d'être porteuse d'une intensification spirituelle, la « rigidification identitaire » constitue en réalité l'intensification d'une politisation et d'une militance. Il n'est plus seulement question de se sentir musulman, mais bien de se sentir porteur

d'une « vraie » identité musulmane et de la compréhension du monde social qui s'y rattache⁶⁰ :



« Leur religiosité est, chez beaucoup d'entre eux, plus liée à leur identité qu'à la religion. Beaucoup de ces jeunes ne prient même pas. En fait, ils font beaucoup de choses par mimétisme. Les filles portent le hijab pour faire partie du groupe. Les garçons se réunissent ou se reconnaissent d'une autre façon, mais c'est un peu comme un phénomène de mode. »

(Responsable d'un établissement secondaire)

Eu égard à ce qui précède, le basculement dans un « islam intégral » s'exprime par un changement des pratiques, des postures et des expressions. Le processus mélange adhésion véritable à une identité islamique intégrale, suivisme (faire comme les amis ou les autres) et « identité rebelle » (pour protester contre la stigmatisation de l'identité musulmane). Comme le soulignent plusieurs chercheurs : « Cette idéologisation n'entraîne pas une mise en pratique rigoriste de la religion, mais transforme des codes religieux en repères idéologiques et ... conduit d'une part à la construction de frontières entre les musulmans et les non-musulmans et, d'autre part, à une hiérarchisation entre les bons et les mauvais musulmans. Cet endoctrinement amène ainsi les jeunes à une rupture plus ou moins radicale avec les valeurs de la société environnante⁶¹ » :



« À un moment donné, on a vu qu'il a changé. Il est devenu beaucoup plus religieux. Il ne parlait plus qu'avec des arguments religieux. Il nous disait que le tatouage, ce n'était pas bien. Qu'il ne fallait pas être vulgaire, car ce n'était pas être dans la religion. [...] Il s'est mis à être distant avec ses amis. Il en a même supprimé plusieurs parce qu'il trouvait qu'ils ne pensaient pas comme lui. Il disait qu'ils étaient « égarés »... De l'autre côté, c'était pareil : il y a plusieurs de ses amis qui ont commencé à se distancier, car ils ne voulaient plus entendre ses arguments. »

(Proche d'un jeune Québécois parti en Syrie)

Se percevant comme moralement supérieurs en raison de leur nouvelle identité et, donc, dans « le droit chemin » comparativement aux autres musulmans, certains jeunes deviennent de plus en plus rigides dans leur compréhension du monde social, et de moins en moins tolérant à tout ce qui ne rentre pas dans cette grille de compréhension. Ainsi, plusieurs rompent alors avec leurs habitudes sportives ou scolaires, délaissant ainsi toute participation aux activités mixtes ou multiculturelles :



« Je ne veux plus faire le karaté, car je dois me prosterner devant un maître, ce que je ne veux pas faire. »

(Jeune en situation de radicalisation)

Cette rigidification des croyances n'est également pas sans lien avec l'apparition de tensions au sein de certaines familles – y compris de confession musulmane – qui, par exemple, ne souhaitent pas que leurs filles portent le voile ou n'acceptent pas ce durcissement des pratiques religieuses au sein du cercle familial.



« Pour elle, la religion c'est devenu vraiment important. Elle était active sur Facebook et elle «likait» tous les événements islamiques qui passaient. C'est pas qu'elle était radicale, mais c'est qu'elle avait changé. Là, elle portait le jilbab et ne parlait plus aux garçons, puis elle suivait vraiment la religion... Pour elle, c'était vraiment devenu le plus important. »

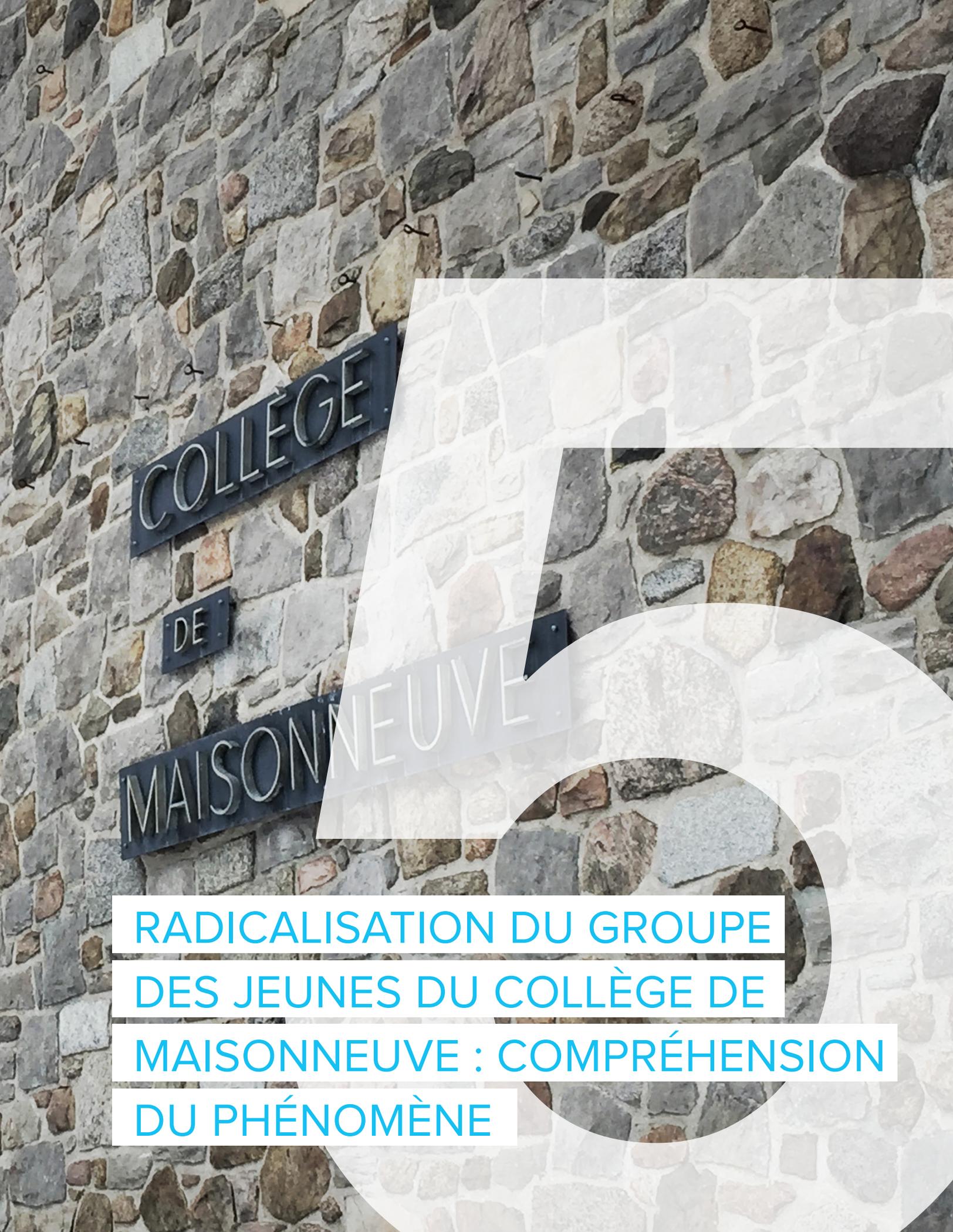
(Proche d'une jeune Québécoise en situation de radicalisation)

Pour certains individus, cette identité islamique intégrale devient si fondamentale qu'elle se transforme en leur unique source de motivation, une grille d'action totale du quotidien. Elle rend de plus en plus complexe toute forme de conciliation entre les croyances de l'individu et ses relations sociales. En envahissant toutes les sphères de la vie, « l'islam intégral » devient un point de friction croissant avec le monde extérieur, qu'il s'agisse de la famille, des amis ou du milieu scolaire. Rien n'est suffisant ou assez islamique pour cet individu ; tout ou presque est considéré comme une attaque ou comme la perception d'une attaque vis-à-vis de l'identité endossée. D'ailleurs, plusieurs témoignages de proches font état d'une distanciation grandissante avec les anciens cercles d'amis ou de connaissances :



« Pour lui, être musulman, c'était tout... Tu ne peux pas t'imaginer à quel point c'était énorme. Donc, il voyait des gens que comme des ennemis. [...] Il a supprimé plein d'amis sur Facebook, parce qu'un jour il a mis quelque chose sur le fait que la démocratie n'était pas compatible avec l'islam. Là, plein de monde lui a répondu que c'était n'importe quoi... mais lui, il a choisi de supprimer tout le monde qui n'était pas d'accord avec lui. »

(Proche d'un jeune Québécois en situation de radicalisation)

A photograph of a stone wall with a sign that reads "COLLEGE DE MAISONNEUVE". The sign is made of dark metal with raised letters. The wall is made of irregular stones in various shades of grey, brown, and tan. There are some small black marks on the wall, possibly from birds or insects. The sign is partially obscured by a large, semi-transparent white graphic element that looks like a stylized letter 'A' or a similar shape. The text "COLLEGE" is on the top line, "DE" is on the middle line, and "MAISONNEUVE" is on the bottom line.

COLLEGE

DE

MAISONNEUVE

RADICALISATION DU GROUPE
DES JEUNES DU COLLÈGE DE
MAISONNEUVE : COMPRÉHENSION
DU PHÉNOMÈNE

5. RADICALISATION DU GROUPE DES JEUNES DU COLLÈGE DE MAISONNEUVE : COMPRÉHENSION DU PHÉNOMÈNE

Si les jeunes sont une population plus vulnérable à la radicalisation, il est clair que les milieux qu'ils fréquentent quotidiennement sont des espaces idéaux à cibler pour les agents de radicalisation : c'est le cas des milieux scolaires. Ainsi, comprendre la manière dont les milieux scolaires au Québec vivent certains phénomènes de radicalisation ou composent avec les caractéristiques des jeunes qui y sont associés, c'est se donner les moyens d'agir en amont et de favoriser une prévention active du phénomène.

5.1. MILIEUX SCOLAIRES ET RADICALISATION : UN ENJEU PRIORITAIRE

Sur le plan international, plusieurs cas récents de radicalisation de jeunes dans les milieux scolaires ont été rendus publics.

- Royaume-Uni. – En février 2015, trois étudiantes de la Bethnal Green Academy (Londres), âgées de 15 et 16 ans, sont parties rejoindre les rangs de l'État islamique (EI)⁶². Ce trio de jeunes filles suivait les pas d'une autre étudiante du même établissement, elle-même âgée de 15 ans, qui aurait rejoint la Syrie dès le mois de décembre 2014⁶³. Au mois de mars 2015, ce sont les passeports de cinq autres jeunes filles, âgées de 15 et 16 ans et ayant exprimé l'intention de rejoindre la Syrie, qui furent saisis et confisqués par les autorités britanniques sur ordre d'un juge. Ces jeunes filles étudiaient à la Bethnal Green Academy, soit la même école que le groupe des filles ayant déjà quitté le Royaume-Uni, dans les mois précédents, en vue de rejoindre la Syrie.
- France. – En France, plus de 857 cas de suspicion de dérive de radicalisation ont été recensés par le ministère de l'Éducation nationale pour l'année 2015⁶⁴. Ces signalements de cas ou de situations hypothétiques de radicalisation violente ont été effectués par les membres des établissements primaires et secondaires à l'échelle du territoire.
- Canada. – Plus proche du Québec, un établissement d'enseignement islamique situé à Mississauga (Ontario) a fait face, à l'automne 2015, au départ de quatre de ses étudiantes vers la Syrie⁶⁵.

Loin d'être des espaces par défaut des phénomènes de radicalisation menant à la violence, les établissements scolaires sont en réalité particulièrement vulnérables. Parce qu'ils réunissent des jeunes en pleine construction sociale et identitaire, parce qu'ils sont des lieux de contacts et d'interactions entre les jeunes, il est finalement assez normal de constater que les milieux scolaires sont des endroits sensiblement plus exposés que d'autres aux phénomènes de radicalisation.

En contrepartie, les milieux scolaires et éducatifs constituent des acteurs de première ligne dans la prévention auprès des jeunes et dans l'exercice de la vigilance quant aux situations potentielles de radicalisation pouvant mener à la violence⁶⁶. En fait, compte tenu des interactions quotidiennes des étudiants et étudiantes avec le personnel scolaire (intervenants et intervenantes, corps professoral et ressources de soutien éducatif), on comprendra que les membres de l'équipe scolaire sont les mieux placés pour percevoir les comportements inquiétants et les indices de dérive associés à la radicalisation – qu'il s'agisse d'un repli soudain sur soi, d'une rupture brutale avec les amis, l'école et la famille, ou encore d'un discours aux accents de plus en plus radicaux, déshumanisants, voire même violents.

Le paradoxe est bien celui-là : si les milieux scolaires sont aujourd'hui des lieux privilégiés pour attiser les mouvements de radicalisation, ils représentent également des théâtres idéaux où mettre en place des plans de prévention pour contrer activement cette radicalisation.

5.2. DE L'EUROPE AU QUÉBEC : PORTRAIT COMPARATIF DES JEUNES RADICALISÉS

La majorité des études portant sur les parcours de radicalisation soulignent de facto la diversité et l'hétérogénéité des profils individuels⁶⁷. En effet, les caractéristiques des jeunes en situation de radicalisation semblent être difficilement réductibles aux seuls détails sociodémographiques, personnels ou psychologiques, lesquels permettraient de dresser des portraits de manière distinctive et clairement identifiable. Cependant, si le consensus scientifique stipule qu'il n'existe pas à proprement parler de déterminants psychologiques, structurels, culturels ou sociaux propres aux individus engagés dans des parcours de radicalisation violente⁶⁸, il convient néanmoins d'évoquer un certain nombre d'éléments observés de manière récurrente dans le contexte mondial actuel.

Lorsqu'on consulte la littérature scientifique en matière de radicalisation violente, le contexte québécois s'avère différent du contexte européen à bien des égards. Quoi qu'on en dise, certains éléments sociodémographiques qui ressortent de manière flagrante en Europe ne sont pas nécessairement significatifs au Québec, et vice-versa. S'il existe plusieurs différences, on note néanmoins quelques similitudes. Voyons-les ci-après.

a) Les similitudes des caractéristiques québécoises et européennes

Parmi les éléments de convergence observés entre l'Europe et le Québec, on retrouve la dimension hautement juvénile du phénomène⁶⁹. Ceci est loin d'être comparable aux profils des décennies précédentes, puisque les individus actuellement identifiés comme étant en situation de radicalisation se révèlent beaucoup plus jeunes que par le passé.

Il faut souligner aussi qu'en Europe comme au Québec, les profils des individus identifiés en situation de radicalisation varient énormément – tant sur le plan des origines ethnoculturelles, que sur celui des caractéristiques sociodémographiques ou de critères tels que le niveau d'éducation, le statut familial ou le parcours professionnel. Cette diversité commune dans les profils individuels de radicalisation témoigne dans un cas comme dans l'autre de la transversalité du phénomène dans nos sociétés.

b) Les différences dans les caractéristiques québécoises et européennes

Sur le plan des différences, l'Europe semblait se caractériser, jusqu'à récemment, par une prédominance du modèle de la radicalisation dite de « désaffiliation »⁷⁰, résultat d'une marginalisation sociale importante de jeunes Européens issus de l'immigration dans certains pays. Ce modèle de radicalisation se fonde sur l'exclusion sociale et le sentiment de victimisation d'une part importante des jeunes au sein des sociétés européennes⁷¹. Dans cette configuration, la radicalisation vers l'islamisme violent ou le jihadisme s'articule autour de la « haine d'une société qu'ils ressentent comme profondément injuste à leur égard⁷² » et d'une identité vécue comme antagoniste au reste de la société.

Il existe aussi une forte divergence entre le modèle européen – plus particulièrement français – de la radicalisation dite de « désaffiliation » et son pendant québécois. D'une part, le positionnement social des individus touchés par la radicalisation au Québec n'est pas, à de rares exceptions près, celui d'individus marginalisés ou vivant une exclusion sociale objective. D'autre part, les parcours de délinquance sont observés de façon récurrente dans le contexte européen⁷³, alors que cet élément est très faiblement significatif dans le contexte québécois. Reste qu'en Europe, le facteur « délinquance » est très souvent accompagné d'un facteur « incarcération en prison »⁷⁴. Ces deux données tendent néanmoins à évoluer et sont de moins en moins révélatrices à la lumière de la crise syro-irakienne⁷⁵.

Tout compte fait, au Québec, la marginalisation sociale et la délinquance ne semblent pas constituer, jusqu'à présent, des éléments probants des parcours de radicalisation observés par le CPRMV. Au contraire, les analyses sociodémographiques nous orientent davantage vers un second modèle de radicalisation associé à des individus relativement intégrés, provenant des classes moyennes, voire même parfois des classes supérieures.

5.3. CARACTÉRISTIQUES DES JEUNES EN SITUATION DE RADICALISATION ACCOMPAGNÉS PAR LE CPRMV

Certains éléments sociodémographiques apparaissent dans le portrait des jeunes qui ont été pris en charge par le CPRMV depuis mars 2015, à savoir :

a) Les obstacles de la conversion

Si la conversion ne constitue pas en soi un élément sociodémographique distinctif des parcours de radicalisation, on observe que certains convertis semblent plus vulnérables que d'autres à la radicalisation violente. La faible connaissance religieuse, l'absence d'encadrement propice de la part de l'entourage, le rejet familial, le non-accès à un modèle religieux positif et modéré expliquent très souvent le nombre important d'individus convertis en situation de radicalisation menant à la violence.

b) Les situations familiales conflictuelles

On observe une pluralité d'individus aux prises avec des situations familiales conflictuelles ou dysfonctionnelles : celles-ci peuvent résulter de problématiques antérieures ou être directement associées à la conversion. À vrai dire, dans de nombreux cas, la conversion d'un jeune adolescent ou d'une jeune adolescente à l'islam n'est pas sans déclencher une série de frictions, voire de conflits, au sein de la famille. C'est sur ce terrain que peuvent se créer les malentendus et se creuser les fossés entre les membres de la famille, laissant la place libre aux influences extérieures ; certaines d'entre elles favoriseront l'ouverture à la radicalisation.

c) La fragilité personnelle

Fait récurrent, la fragilité psychologique de certains individus les rend plus enclins que d'autres à être sensibles aux discours idéologiques⁷⁶. Des épisodes dépressifs ou certaines situations de détresse psychologique constituent autant de moments de vulnérabilité et de basculement possibles dans la radicalisation.

5.4. CARACTÉRISTIQUES DES JEUNES RADICALISÉS DU COLLÈGE DE MAISONNEUVE

Un regard sur le groupe de jeunes radicalisés du Collège de Maisonneuve nous permet de dégager une série de constats sur les éléments sociodémographiques qui les caractérisent.

Rappelons la composition de ce groupe de onze individus :

- a) cinq jeunes partis vers la Syrie ;
- b) quatre jeunes arrêtés à l'Aéroport Montréal-Trudeau ;
- c) deux jeunes incarcérés, en attente de procès pour des faits terroristes.

Les observations qui suivent démontreront que les caractéristiques de ce groupe sont à la fois typiques et atypiques des cas de radicalisation observés ailleurs dans le monde.

a) L'âge

Si la radicalisation touche des individus d'origine et de milieux divers, vivant des situations familiales et sociales distinctes, un élément commun est aujourd'hui observé dans l'analyse des parcours de radicalisation : l'âge. Autrement dit, la radicalisation menant à la violence constitue une problématique davantage associée à l'adolescence et au début de l'âge adulte. Parce qu'elle constitue une période de questionnement, de remise en cause, de crise identitaire et parfois de plus grande vulnérabilité, cette tranche d'âge est particulièrement propice à toute une série de dérives – incluant l'endoctrinement radical. Dans le cadre de la situation au Collège de Maisonneuve, les jeunes du groupe avaient 18 ou 19 ans, ce qui confirme la dimension hautement juvénile du phénomène observé⁸².

b) Le genre

La dominance des jeunes femmes – six contre cinq jeunes hommes – témoigne de la place croissante prise par les jeunes femmes dans les phénomènes de radicalisation menant à la violence. Elle illustre également la nécessité de porter une attention plus soutenue à la dimension de genre dans la compréhension des parcours de radicalisation⁷⁷.

En effet, si les femmes ne se mobilisent pas nécessairement dans la violence à proprement parler, ni pour les mêmes raisons que les jeunes hommes, elles peuvent néanmoins s'engager auprès de groupes extrémistes violents, incluant l'État islamique (EI)⁷⁸. Sans nécessairement participer directement aux actions violentes de ces groupes, elles constituent des acteurs de soutien ou des modèles de recrutement. Dès lors, il est important de considérer que les conditions, les motivations et les facteurs d'engagement peuvent varier selon le genre⁷⁹ : une prise en compte de cette dimension s'avère des plus importantes et demeure aujourd'hui une perspective sous-étudiée, tant dans le monde universitaire que dans les milieux pratiques^{iv}.

c) L'état matrimonial

Élément d'intérêt : la présence au sein du groupe de plusieurs couples. Or, l'effet d'entraînement au sein du couple constitue un facteur bien documenté des parcours de radicalisation⁸⁰. Les études universitaires s'intéressant aux processus de radicalisation ont depuis longtemps démontré le rôle des liens familiaux ou amoureux dans les dynamiques d'entraînement réciproque relatives à l'endoctrinement idéologique – dynamiques qui peuvent déboucher sur des phénomènes de radicalisation violente.

Dans le même ordre d'idées, la présence de fratries ou de membres d'une même famille dans des vagues de départ vers la Syrie est une réalité amplement soulignée par les observateurs⁸¹ : il est donc nécessaire d'incorporer cette donnée dans nos analyses du processus de radicalisation.

d) La scolarité

Contrairement à une idée trop largement répandue, les individus radicalisés ne sont ni toujours associés à un faible niveau de scolarisation, ni même à une situation d'échec scolaire ou professionnel⁸³.

^{iv} À l'automne 2016, le Centre de prévention de la radicalisation menant à la violence (CPRMV), le Conseil du statut de la femme (CSF) et le Secrétariat à la Condition Féminine remettront au gouvernement du Québec un rapport portant directement sur cette thématique de l'analyse différenciée de la radicalisation menant à la violence selon les sexes.

Si ces situations existent et peuvent constituer des éléments déclencheurs d'un processus de radicalisation dans certains contextes et situations spécifiques^v, force est de constater que la quasi-totalité des jeunes identifiés dans le groupe du Collège de Maisonneuve peuvent au contraire être décrits comme des exemples de réussite scolaire : la majorité d'entre eux avaient de très bons résultats scolaires et étaient inscrits dans les filières traditionnellement associées à l'excellence scolaire, notamment les programmes de la famille des sciences.

Parmi ces jeunes, plusieurs avaient pour ambition affichée de devenir médecins ou infirmiers/infirmières. Cette vocation altruiste et médicale est importante à signaler : elle permet en effet d'ajouter un facteur supplémentaire d'attrait pour la Syrie. Pouvoir mettre directement en pratique leur passion pour l'action humanitaire en utilisant les compétences déjà acquises constitue un moteur d'engagement qui doit être pris en considération quand on analyse les leviers de la radicalisation. Dans cette perspective, il est important de réaffirmer que l'action violente n'est pas nécessairement en soi l'objectif premier de ces jeunes, et ce, bien que certains aient pu rejoindre un groupe violent.

e) La religiosité

Tous les jeunes du groupe étudié sont nés au Québec ou ont immigré à un jeune âge. Ils ont bénéficié d'un tissu familial relativement stable, où la pratique modérée de la religion musulmane faisait partie du tableau. Cet élément sociodémographique est important : il permet de mieux comprendre la complexité du positionnement identitaire que vivent certains jeunes naviguant entre une culture familiale/communautaire et une culture sociétale qui leur proposent parfois des modèles contradictoires et leur imposent des demandes difficiles à concilier⁸⁴.

Nos entretiens ont permis de constater, chez certains adolescents québécois de confession musulmane, une très forte anxiété identitaire ; celle-ci peut être aggravée par la perception du regard négatif porté par la société et les médias⁸⁵.

En effet, depuis 2006 au Québec et à l'instar de la situation européenne, l'islam et les musulmans sont vus à travers un prisme médiatique polémique et souvent défavorable. On les associe trop souvent à des problématiques internationales (conflits au Moyen-Orient, terrorisme, etc.) ou locales (demandes d'accommodements, crimes d'honneur, etc.), qui renforcent les préjugés et propagent les stéréotypes négatifs sur les musulmans⁸⁶. Ainsi, la dérive populiste de certains médias – qui agitent le spectre d'une « menace islamiste » ou de l'islam comme vecteurs de remise en cause de la neutralité religieuse⁸⁷ – contribue à créer un climat inconfortable pour beaucoup de nos concitoyens de confession musulmane qui, dès lors, peuvent se sentir visés par ce discours souvent caricatural. Comme le soulignait, en 2006, Rachad Antonius : « Ces représentations médiatiques ont un impact énorme, généralement sous-estimé, sur le sentiment d'appartenance et de dignité des citoyens et citoyennes issus des communautés musulmanes et arabes, toutes tendances confondues⁸⁸. »

En se sentant aussi mal représentés et, surtout, pointés du doigt dans l'espace médiatique, les membres de la communauté musulmane peuvent avoir l'impression que leur voix n'est audible que lorsqu'ils doivent s'expliquer sur les exactions commises par des individus se revendiquant de l'islam, ou s'excuser pour des actes terroristes qu'ils n'ont ni soutenus, ni commis.

Dans le cadre de notre travail d'enquête, plusieurs jeunes Québécois de confession musulmane ont d'ailleurs souligné la pression que faisaient peser sur eux les publications journalistiques

^v Contrairement au profil du « jeune désaffilié » dressé par certains chercheurs en Europe, profil qui associe les individus radicalisés à des situations d'échec scolaire ou professionnel, les jeunes de notre groupe d'études ne vivent pas une marginalisation sociale et ne présentent pas d'antécédents délinquants. Voir à ce propos : Farhad KHOSROKHAVAR, « Les trajectoires des jeunes djihadistes français », *Études*, n° 6, juin 2015, p. 34-38.

pernicieuses qui traitent de l'islam et des musulmans au Québec. Dès lors, cette vulnérabilité identitaire se traduit par une série de questionnements sur leur appartenance à la société québécoise, sur la compatibilité entre une identité musulmane et une identité occidentale, sur la manière de mettre en cohérence les exigences identitaires du cercle familial et communautaire et celles de l'espace public et, a fortiori, de l'espace scolaire⁸⁹. D'ailleurs on remarque, dans presque tous les parcours de radicalisation étudiés, une forme de rupture avec la pratique et l'identification religieuses propres aux milieux familiaux.

5.5. ÉLÉMENTS CONTEXTUELS DE LA RADICALISATION EN MILIEU SCOLAIRE : POURQUOI LE COLLÈGE DE MAISONNEUVE ?

Il faut dire d'emblée qu'il n'est nullement question, ici, de faire le procès du Collège de Maisonneuve : chaque intervenant et intervenante a agi avec bonne foi et professionnalisme pour tempérer un climat qui se faisait plus lourd. Les tensions vécues sont celles rencontrées dans bon nombre de milieux ; cependant, plusieurs facteurs internes et externes ont contribué à l'intensification des processus de radicalisation : le but de cette étude est justement de les comprendre et de les remettre en perspective pour outiller l'avenir.

5.5.1. LA GESTION DU FAIT RELIGIEUX

Notre enquête illustre le fait que la question religieuse et la neutralité institutionnelle se trouvent parfois en opposition, dans certains milieux scolaires : la gestion de ces deux pôles antagonistes constitue d'ailleurs une source de débats et de frictions dans de nombreux établissements scolaires au Québec.

Cette assertion soulève cependant les questions suivantes : quelle devrait être, au juste, la place du champ religieux au sein de l'établissement ? Quelles sont les balises qui devraient le réguler et l'encadrer ? De quelle façon la situation devrait-elle être abordée pour assurer un règlement pacifié des différends ? Sur ce point, il faut dire qu'actuellement, ces questions ne bénéficient pas toujours de la sérénité et de la dépolitisation dont elles devraient faire l'objet.

Pourtant, il est fondamental que le fait religieux soit traité de manière cohérente, transparente et selon les critères fixés par le gouvernement. Bien gérer ce qui peut sembler incompatible préserve certainement les fondements du vivre-ensemble. Prenons pour exemples les demandes d'adaptation suivantes qui ont été au cœur des tensions au Collège de Maisonneuve :

a) La transformation d'un lieu de méditation en espace de prédication idéologique

Durant les dernières années, les demandes d'adaptation se sont répétées avec la volonté, exprimée par un nombre important de jeunes, de pouvoir pratiquer leur religion plus directement au sein de l'établissement scolaire. Au vu de ces demandes, le Collège de Maisonneuve a traditionnellement répondu au cas par cas, prenant en considération les différentes contraintes que ces ajustements impliquaient.

C'est ainsi qu'est née la « Source », un lieu de méditation et de ressourcement aménagé dans une cage d'escalier en 2012, ouvert à l'ensemble des étudiants et des étudiantes de l'établissement. Malgré sa vocation pacifique, la Source a peu à peu fait l'objet de dissensions importants, devenant ainsi un point de tension à l'intérieur du Collège de Maisonneuve.

En effet, en dépit de la disponibilité de deux animateurs, la Source ne semble pas avoir bénéficié d'un encadrement spécifique, ce qui a permis son utilisation sans contraintes par un petit

groupe d'étudiants : ces derniers ont pu en faire un lieu de rassemblement confessionnel, transformant progressivement la Source en un espace de prédication idéologique. À ce propos, plusieurs témoignages évoquent des discours et des échanges dogmatiques ni anodins, ni dénués d'une certaine radicalité. Ce changement de vocation de la Source a renforcé les tensions au sein de l'établissement, et ce, tant du côté étudiant que chez certains membres du personnel du collège.

Graduellement, la Source s'est faite impunément accessible à des personnages extérieurs au Collège de Maisonneuve (incluant des individus qui n'étaient ni étudiants ni membres de la communauté éducative), notamment durant les prières du vendredi, comme l'ont rapporté certains membres du personnel. Cette libre circulation a d'ailleurs été observée dans d'autres établissements au Québec.

En définitive, l'appropriation de l'espace que constituait la Source par un noyau d'individus souhaitant le transformer en zone confessionnelle n'a fait qu'accentuer, chez une partie du personnel, le sentiment de se voir mis devant le fait accompli d'un accommodement religieux perçu comme non légitime à l'intérieur du Collège de Maisonneuve.

b) Les tensions autour de l'octroi d'un local pour la prière du vendredi

Compte tenu de l'agitation grandissante autour de la Source, un petit groupe d'étudiants de confession musulmane ont demandé, en 2013, que leur soit alloué un local pour la prière du vendredi. Dans un esprit d'adaptation et sur la base d'un consensus, la direction de l'établissement a alors accepté que ce groupe utilise une salle de classe (non occupée), avec pour intention de leur offrir un lieu de même nature que la Source. Cette concession s'accompagnait toutefois de l'obligation de renouveler la demande à chaque début de session.

En réaction à cette mesure d'adaptation, certains membres du personnel ont jugé avec irritation que l'octroi d'un lieu à caractère confessionnel, même temporaire, dans un établissement éducatif public contrevenait à la neutralité religieuse souhaitée dans les écoles québécoises. Cette réaction a eu pour impact de créer une série de frictions – également générationnelles – au sein de l'établissement collégial. Les témoignages recueillis attestent d'une forme de clivage au sein de l'établissement, opposant un groupe d'étudiants persuadés d'être dans leur droit de demander des mesures d'adaptation au sein de l'établissement (lieu confessionnel) et une partie du personnel du Collège de Maisonneuve refusant tout compromis vis-à-vis de la neutralité religieuse en milieu scolaire.

Lorsque sont survenus les événements de l'hiver 2015, la direction n'a pas souhaité reconduire l'octroi du lieu de prière, invoquant la problématique engendrée par le départ de certains étudiants du Collège de Maisonneuve vers la Syrie, la sécurité mise à mal par ces regroupements ainsi que l'acrimonie soulevée par la valeur confessionnelle du lieu et les désagréments associés (bruit durant les prières, va-et-vient, etc.).

5.5.2. LA DÉTÉRIORATION DU CLIMAT DU VIVRE-ENSEMBLE

Au-delà des irritants autour de lieux confessionnels au sein du Collège de Maisonneuve, c'est la détérioration du climat du vivre-ensemble qui a largement contribué à la radicalisation de certains jeunes au sein de cet établissement. Se sentant brimés dans leurs droits et dans leur identité, certains étudiants et étudiantes sont progressivement entrés en conflit ouvert avec des membres du personnel ou d'autres étudiants, ajoutant aux tensions déjà existantes. Comment expliquer cette détérioration du climat du vivre-ensemble au Collège de Maisonneuve ? Plusieurs facteurs peuvent être mis de l'avant, notamment les suivants :

a) L'intolérance et l'intimidation

Présent à la fois dans la salle de prière et du côté de la Source, un petit noyau d'étudiants plus revendicatifs semble avoir eu un impact sur la radicalisation d'autres étudiants au sein du collège. Composé à majorité de garçons (malgré la présence notable de quelques filles), ces jeunes ont tenté d'imposer leur lecture plus militante de l'islam. Justifiant les tensions autour de la Source comme un autre exemple d'islamophobie à leur égard, leur attitude est devenue de plus en plus intolérante à l'égard de certains membres du personnel et des autres étudiants.

b) Les influences extérieures

Ces étudiants plus revendicatifs que les autres auraient subi l'influence de personnes de l'extérieur, qui ont favorisé leur repli identitaire et leur endoctrinement. En attisant leur sentiment d'être victimes d'une discrimination à l'intérieur du Collège de Maisonneuve, et en mettant cet état en parallèle avec la stigmatisation de certains musulmans en Amérique du Nord et en Europe, ou avec le sort des victimes musulmanes au Moyen-Orient, les agents de radicalisation ont manipulé ces jeunes et les ont conduits à adopter des comportements de plus en plus intransigeants et de plus en plus incompatibles avec les principes du vivre-ensemble.

c) Le paradoxe de la communion et de l'antagonisme

Évoluant en vase clos, certains jeunes ont ainsi renforcé leur solidarité et leur connivence dans une vision commune du monde (à la fois au Collège de Maisonneuve et à l'extérieur), lesquelles ont conduit à toutes sortes de dérives, y compris les plus radicales. Cette communautarisation progressive sur une base ethnoconfessionnelle a aussi participé à renforcer les préjugés que certains étudiants et étudiantes du collège eux-mêmes pouvaient entretenir les uns vis-à-vis des autres ; elle a aussi accentué la méfiance réciproque et étalé les divergences, dégradant encore un peu plus le climat du vivre-ensemble.

d) La réaction de la communauté du Collège de Maisonneuve face à la série de départs vers la Syrie

Avec la multiplication des départs de certains étudiants et étudiantes vers la Syrie, la communauté du Collège de Maisonneuve se retrouvait dans une situation exceptionnelle. C'est pourquoi il était difficile, dans l'immédiat, de comprendre les enjeux de ces événements, mais surtout, de savoir comment réagir auprès de la population étudiante. De fait, certains enseignants et autres intervenants ne savaient pas quoi faire, ne se sentant pas entendus et soutenus : à cet effet, lorsqu'un enseignant affirme qu'il se sentait impuissant face au drame que traversait son collège, on peut certes penser que cela était générateur de souffrance.

À la lumière de ce qui précède, la direction du Collège de Maisonneuve ne s'était pas faite inactive pour soutenir son personnel, mettant en place différentes initiatives. Mais force est de constater que les meilleures méthodes pédagogiques comme les meilleures interventions préventives ne suffisent quelquefois pas pour ramener le vivre-ensemble.



« Lors de la première vague des étudiants qui ont tenté de quitter le Québec, nous avons eu droit en classe à une leçon sur le jihad. Même les travaux de fin de session portaient sur le jihad. Je ne me sentais plus bien en classe et j'avais l'impression d'être attaqué dans mes convictions religieuses. »

(Jeune du Collège de Maisonneuve)

5.6. INFLUENCE DES PAIRS ET EFFETS D'ENTRAÎNEMENT DE GROUPE

Les jeunes du Collège de Maisonneuve dont il est question dans ce rapport se sont montrés terriblement cohérents d'un point de vue moral. C'est ce qui les a conduits à écarter tous ceux et celles qui ne pensaient pas comme eux. Progressivement persuadés d'être dans le « droit chemin » et dans une forme de « vérité », ils se sont enfermés dans une bulle, un « entre-soi » mettant à distance toute vision concurrente, divergente ou différente de la leur.

Puisque le renforcement du processus de radicalisation se fait à l'intérieur d'un réseau existant, et ce, en raison de la solidarité et de la confiance qui s'établissent progressivement entre les membres⁹⁰, il semble logique de croire que certains étudiants et étudiantes vulnérables ou indécis ont pu être influencés par des jeunes plus idéologisés (inscrits au collège ou provenant de l'extérieur) avec lesquels ils entretenaient des liens de confiance et d'amitié ; peu à peu, ils auraient adhéré à leurs discours et à leurs croyances.

Ce constat est récurrent dans la littérature : les liens familiaux et les relations personnelles constituent un moteur déterminant en matière de radicalisation. Plusieurs témoignages recueillis auprès des proches des jeunes radicalisés du collège soulignent d'ailleurs la force de leurs liens ; ainsi, il apparaît clairement que la plupart des jeunes partis pour la Syrie, ou ayant tenté de le faire, se connaissaient et se fréquentaient depuis l'école secondaire. D'autres se sont rencontrés au Collège de Maisonneuve ou par l'intermédiaire de réseaux d'amis communs qui existent encore aujourd'hui :



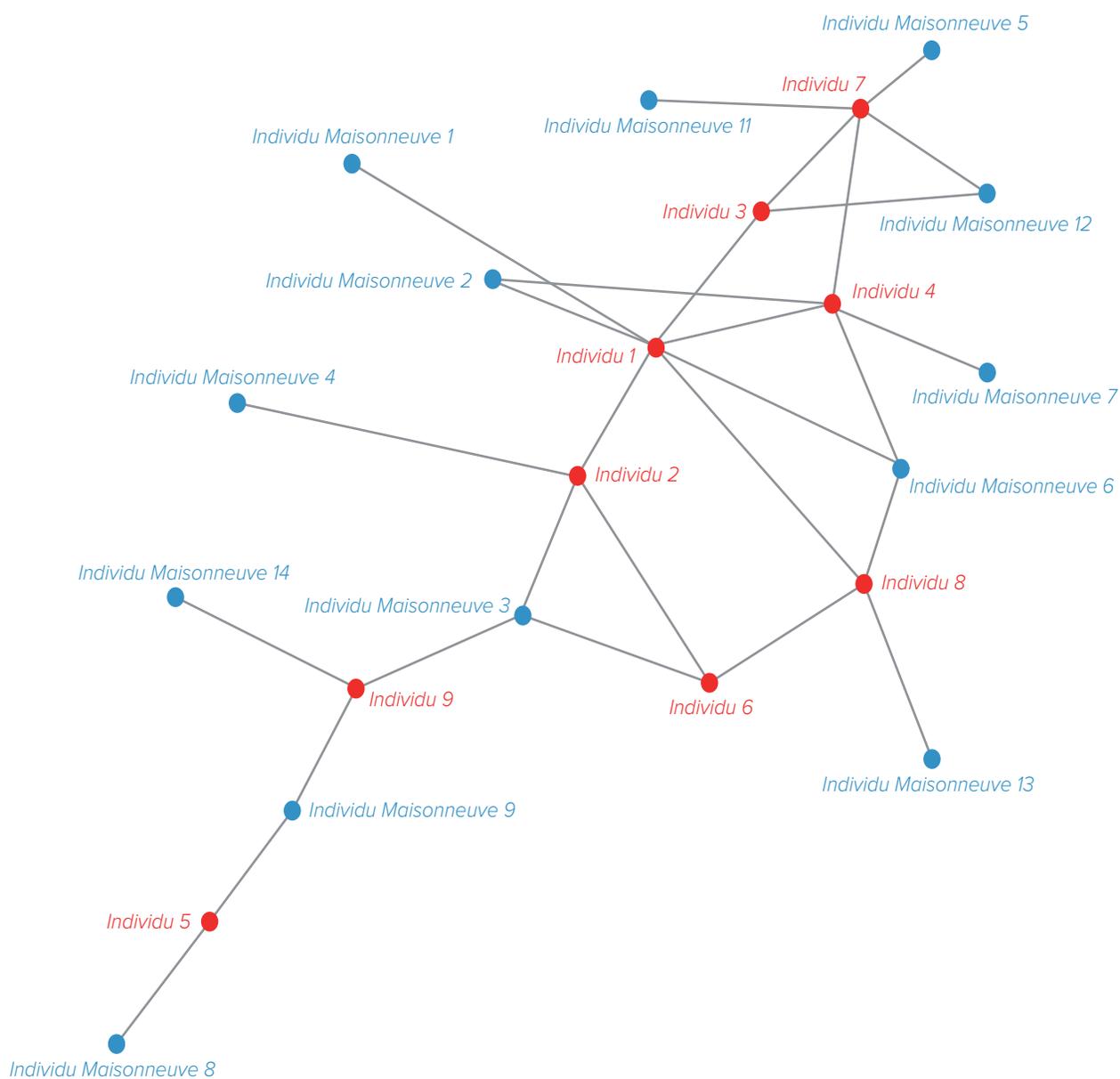
« Ces jeunes, ils étaient toujours ensemble. C'est pour cela qu'ils sont partis ensemble. Ils se connaissaient, ils fréquentaient les mêmes lieux, les mêmes endroits, et c'est pour ça qu'ils ont décidé de partir au même moment. »

(Jeune du Collège de Maisonneuve)

Ces liens serrés entre individus se connaissant de longue date et, pour certains, engagés dans des liaisons amoureuses, ont entraîné une fuite en avant pour ce petit groupe, entré dans ce que quelques chercheurs nomment une « spirale d'enfermement⁹¹ » et d'autoconviction. On peut dès lors affirmer que dans le cas des jeunes du Collège de Maisonneuve, les liens internes ont joué un rôle plus important que les facteurs idéologiques dans le passage à l'acte et le départ vers la Syrie.

Le schéma^{vi} qui suit permet d'observer un réseau serré d'individus interconnectés par les relations qu'ils entretiennent à la fois physiquement et virtuellement. Ce réseau inclut d'une part les jeunes du Collège de Maisonneuve ayant quitté Montréal pour la Syrie ou ayant tenté de le faire (en rouge). D'autres étudiants (en bleu), s'ils n'ont pas nécessairement voulu partir en direction de la Syrie, ont néanmoins été en contact très proche avec le groupe d'étudiants radicalisés du collège.

^{vi} **Important** : Les données à la base de ce schéma sont partielles puisque les liens entre certains jeunes étudiants du Collège de Maisonneuve (identifiés précédemment) ne sont pas tous connus. Le schéma a une vocation strictement descriptive et vise à illustrer le type de réseau existant entre ces jeunes.



L'enfermement progressif de ce petit groupe d'individus idéologisés a eu comme effet, notamment, de développer une dépendance accrue entre les membres. Ainsi donc, plus le groupe se referme sur lui-même, plus les liens personnels, amicaux ou intimes/amoureux^{vii} jouent un rôle important dans la radicalisation. On ne se radicalise plus seulement en raison de la vision du monde à laquelle on adhère, mais également par considération pour les liens personnels qu'on entretient avec un réseau d'individus dans lequel on a confiance et au sein duquel on est attiré. Dans le cas des jeunes du Collège de Maisonneuve, ces liens de confiance et d'amitié ont joué à plein lorsque le processus de radicalisation collective s'est enclenché.

^{vii} Il faut rappeler la présence de plusieurs couples dans le groupe, comme nous l'avons indiqué précédemment.

5.7. BASCULEMENT PROGRESSIF DANS LA RADICALISATION : L'ENTRE-SOI ET LA RUPTURE AVEC LE MONDE EXTÉRIEUR

Les individus radicalisés ne montrent pas qu'ils le sont et restent discrets sur leur situation. Mais l'enfermement progressif dans l'entre-soi est très directement observable dans les comportements de rupture associés à la radicalisation. Plusieurs familles revoient ainsi rétrospectivement une tendance plus grande de leur enfant à cacher ses activités et certaines de ses fréquentations extérieures. Devenant tout à coup secret, l'adolescent échappe à sa famille. De manière comparable, les amis constatent parfois eux aussi des changements soudains dans les liens d'amitié :



« Il a arrêté de jouer au soccer avec des non-musulmans. Il ne voulait jouer qu'avec des gens comme lui, des «bons musulmans». Il était tellement intense qu'il s'est un peu isolé de ses anciens amis... Finalement, il s'est juste retrouvé avec des gens comme lui, car ses anciens amis ne voulaient plus être vus ou associés à lui. »

(Proche d'un jeune Québécois en situation de radicalisation)

Autre symptôme d'un processus de radicalisation en cours : tous les jeunes qui sont partis pour la Syrie, ou qui ont manifesté le désir de le faire, ont subitement abandonné leurs cours avant que la session scolaire soit terminée. Ces comportements de rupture illustrent le changement de priorité des individus. Les occupations traditionnellement routinières deviennent alors secondaires, voire subitement totalement périphériques dans la vie des jeunes concernés. Ainsi, le désintérêt soudain pour les activités scolaires s'explique par la perception, chez les jeunes, que la scolarité constitue un pan superficiel de leur vie qui les empêche de s'investir pleinement dans leur nouvelle identité ou dans leur quête identitaire.

À la lumière de tous les témoignages récoltés au cours de cette étude, il est clair que les individus engagés dans un processus de radicalisation au Collège de Maisonneuve entretenaient un rapport de loyauté quasi absolue pour l'idéologie qu'ils avaient endossée. Ce discours a eu pour effet de légitimer toute une série de comportements symptomatiques de la radicalisation, allant de la rupture avec l'environnement familial, amical ou scolaire jusqu'à la validation morale de discours déshumanisants, extrémistes ou prônant l'usage de la violence. Ce sont tous là des comportements de rupture communs aux parcours de radicalisation observés dans les cas pris en charge par le CPRMV.

5.8. DÉPART VERS LA SYRIE : SEUL HORIZON POSSIBLE

Pour plusieurs jeunes du Collège de Maisonneuve, la finalité du processus de radicalisation ne se situe pas tant dans l'action violente que dans la logique du départ vers la Syrie. Si nos entretiens confirment que beaucoup de jeunes avaient dissimulé leur désir de partir en Syrie, en revanche nous avons constaté que certains d'entre eux n'avaient pas caché leurs intentions aux amis en qui ils avaient confiance.



« Mon amie connaissait mon projet. Quand je ne pouvais pas être au cours, elle justifiait mon absence. »

(Jeune Québécois ayant désiré se rendre en Syrie)

Considérant ce qui précède, les raisons pour partir représentent donc une combinaison de motivations de fuite et d'attractivité liées au conflit syrien et du narratif de séduction déployé par des groupes comme l'État islamique (EI) ou Jabhat al-Nosra (JAN). Bien souvent, il n'est donc pas possible de déterminer la prévalence d'un facteur sur un autre dans la décision de partir vers la Syrie. On peut toutefois dégager les motivations suivantes :

a) Le besoin de vivre « l'islam intégral »

Convaincus que le seul lieu où ils seront en mesure de vivre « l'islam intégral » (auquel ils adhèrent) est celui du Califat islamique proclamé par l'État islamique (EI), le départ vers la Syrie est dès lors devenu la motivation centrale de certains jeunes du Collège de Maisonneuve – comme une forme de mise en cohérence identitaire. En d'autres termes, parce qu'ils étaient convaincus de ne pas pouvoir vivre pleinement leur nouvelle identité dans le contexte québécois, ces jeunes ont choisi de partir vivre du côté de la Syrie et des groupes jihadistes. Ils désiraient par le fait même échapper à une situation perçue comme humiliante d'un point de vue identitaire :



« Il est parti parce qu'il disait qu'il ne pouvait pas être libre de pratiquer l'islam au Québec. Il n'arrêtait pas de dire qu'il se sentait humilié et rabaissé, et que c'est pour ça qu'il voulait immigrer dans un pays musulman. Pour lui, aller en Syrie, c'était pour se rapprocher d'Allah. C'était pour aller dans un endroit où il y avait un « vrai islam ». »

(Proche d'un jeune Québécois parti en Syrie)

Pour bien des jeunes, l'État islamique (EI) est synonyme de justice, un lieu sûr où, quelles que soient sa différence et ses origines, on peut pratiquer librement sa foi, sans devoir se plier aux restrictions imposées par les gouvernements occidentaux.

b) La volonté d'aider

Des témoignages recueillis au cours de notre enquête insistent également sur la nature généreuse et altruiste des jeunes : en d'autres termes, le processus de radicalisation n'était pas fondamentalement orienté vers la violence, mais bien davantage vers une volonté affichée d'aider les femmes et les enfants victimes du conflit syrien. Pour d'autres, cette aide relevait plutôt de la défense – y compris par les armes – des « frères » et des « soeurs » de religion : on

peut y voir une dimension plus militante et revendicatrice, avec une adhésion plus ancrée dans des justifications associées au combat et à la volonté de défendre ce qui est perçu comme une agression contre des coreligionnaires musulmans dans cette région du monde.

Cette volonté de défendre d'autres musulmans est très présente dans les justifications évoquées par les individus eux-mêmes ou dans les propos qui ont pu nous être rapportés lors d'entretiens avec les proches. Il existe néanmoins une variation entre jeunes femmes et jeunes garçons. Les premières expriment davantage l'idée de rejoindre la Syrie dans un esprit humanitaire, afin de venir en aide aux populations victimes de la guerre, alors que les seconds pourront avoir en plus des ambitions combattantes et guerrières :



« Elle se sentait pas bien ici, mais ce qui a beaucoup joué, c'est qu'elle voulait faire la « hijra » (migration) pour aller aider des frères et des soeurs qui se faisaient tuer en Syrie. »

(Proche d'une jeune Québécoise partie en Syrie)

Notre enquête permet de souligner la croyance très fortement ancrée – bien qu'erronée – pour l'ensemble de ces jeunes que partir pour la Syrie est une façon de mettre en oeuvre, sur place, une forme d'action humanitaire. Chez ces jeunes du Collège de Maisonneuve, les motivations sont donc multiples, relevant d'un malaise identitaire et du besoin altruiste de rejoindre les groupes armés syriens pour apporter leur aide. Ce sentiment d'être victimes dans leur identité vient ainsi croiser le discours idéologique de mobilisation au nom d'un « islam intégral » : parce qu'ils se perçoivent comme de « vrais » musulmans, ces jeunes ne voient pas d'autre issue que de se mobiliser pour réparer une situation de persécution envers leurs coreligionnaires musulmans syriens, situation qui leur paraît bien évidemment inacceptable. Qui plus est, les milliers de jeunes Occidentaux qui ont rejoint la Syrie et l'Irak sont devenus des exemples à suivre pour les jeunes radicalisés : cela constitue alors une motivation supplémentaire pour quitter le Québec.

c) L'interprétation stricte du jihad

Dans une minorité de cas, la radicalisation s'incarne dans une forme d'attraction plus explicite pour la violence au nom d'une interprétation restrictive du concept islamique de « jihad » et de son application. Pour certains individus, la violence devient une réponse de défense légitime contre quiconque attaquerait l'islam et les musulmans :



« Il y avait une vidéo, je vais vous la raconter, où on voyait des jeunes musulmans de France qui défendaient le prophète ; et la personne en tant que telle, c'était un chrétien qui était en train d'insulter le prophète. Et donc eux, ils étaient calmes au début, mais ils ont commencé à le frapper. Et lui [nom du jeune], il a publié cette vidéo. Il a dit : « c'est comme ça qu'il faut défendre notre prophète. » Et c'est parti dans un grand débat. On a dit comme quoi il y a une certaine façon de parler, ce n'est pas en attaquant les gens et tout ; et lui, il n'était pas d'accord du tout. Il disait qu'il faut les tuer, il faut faire ça, ça, ça. Et c'est ça. »

(Proche d'un jeune Québécois parti pour la Syrie)

Cette légitimation de la violence peut prendre différentes formes, allant d'un soutien actif à la violence jusqu'au sacrifice de soi pour défendre sa communauté. Pour des individus engoncés

dans une compréhension littéraliste et militante de l'islam et, par la même occasion, convaincus que le « jihad » constitue une « obligation individuelle », le départ en Syrie constitue une action légitime à entreprendre. Pour en assurer la réussite, il fallait que ce départ soit un projet bien préparé.

5.9. COMMENT ALLER EN SYRIE : COURS 101

Les entrevues réalisées nous amènent à plusieurs constats en ce qui a trait à la planification du départ vers la Syrie. En premier lieu, les jeunes ayant conçu le désir de partir en Syrie sont en plus grand nombre que ceux qui sont réellement passés à l'acte ou qui ont prévu de le faire à une date ultérieure. Ceci s'explique par plusieurs facteurs qui ont pu faire obstacle au projet de départ, et ce, même s'il avait été fermement exprimé par l'individu : manque de temps, de fonds ou d'une réelle motivation (pour certains, voyage à venir). Nous observons également que la présence d'un leader naturel au sein d'un groupe a pour effet que certains sont plus impliqués dans la planification que d'autres; certains jeunes ont même des contacts directement avec un groupe terroriste international, ce qu'ils partagent avec d'autres. Cela étant dit, on ne peut que constater la minutie avec laquelle les jeunes qui ont quitté Montréal pour la Syrie (ou qui ont tenté de le faire) avaient planifié leur départ. Pour dissimuler leurs préparatifs financiers et administratifs aux autorités et à leurs parents (et, bien souvent, à leurs amis les plus proches), ils ont usé des moyens les plus variés :

- Les billets d'avion ont été pris à la dernière minute, souvent la veille du départ, afin de ne pas attirer les soupçons des autorités.
- Une ou plusieurs escales ont été choisies afin de brouiller les pistes, ou alors le vol se faisait en direction d'un pays touristique européen tel que l'Italie ou la Grèce.
- Une partie du trajet a pu être entreprise en bateau ou en train.
- Les bagages ont été faits au dernier moment; cependant, le matériel emporté avait été acheté plusieurs mois à l'avance.
- Il y a eu un effort conscient afin de ne pas changer de comportements ou d'habitudes lors des dernières semaines précédant le départ. Par exemple, certains avaient maintenu leur participation aux travaux scolaires jusqu'à la toute fin.
- On a pu inventer des prétextes pour quitter le domicile familial (soi-disant nuitées chez une amie, voyage aux États-Unis ou séjour avec des amis dans un chalet) afin d'être en mesure de partir librement et en toute discrétion.
- Afin que leurs parents ne soupçonnent rien, la dernière journée/soirée passée à la maison s'est déroulée de manière normale, avec l'effort de ne pas être trop « gentil » ou « affectueux » avec les membres de la famille.
- Certains avaient deux comptes Facebook : l'un utilisé avec la famille et les proches, l'autre dédié uniquement au petit réseau d'individus engagés dans le projet de départ.

Du point de vue du financement, on a dénombré plusieurs sources utilisées par les jeunes afin de payer leur voyage vers la Syrie. La stratégie la plus commune semble avoir été celle de la carte de crédit : une demande de carte de crédit était faite, puis l'avance de fonds était utilisée pour avoir de l'argent comptant. Par ailleurs, des téléphones cellulaires étaient obtenus gratuitement, soit pour la revente (et, ultimement, l'argent) soit pour apporter avec soi à l'étranger. La vente d'effets personnels a constitué un autre moyen de gagner rapidement de l'argent, mais il s'est agi d'une méthode moins répandue, car elle aurait pu alerter les parents. Une fois toutes ces démarches effectuées, il est très difficile de retourner en arrière :



« Rendu là, si tu ne pars pas, t'es pris avec un tas de dettes et de trucs que tu ne peux juste pas payer : tu ne peux pas revenir en arrière. ».

(Jeune Québécois ayant désiré se rendre en Syrie)

5.10. LE DÉPART DES ENFANTS – LA SOUFFRANCE DES PARENTS

En considération de ce qui précède, bien que chaque situation soit singulière, il faut admettre que les parents de ces jeunes n'ont rien vu venir. Ils ont découvert bien plus tard, et avec consternation, que leur enfant avait une deuxième vie virtuelle, cachée et clandestine. Des parents qui avaient pourtant projeté un avenir pour leur enfant, et qui n'arrivent pas à expliquer ce basculement. À ce désenchantement se greffe douloureusement l'impression d'être jugés et culpabilisés par la société.



« J'ai toujours bien rempli mes obligations parentales et mes responsabilités dans la société. Je n'ai pas donné naissance à un terroriste. Je dois être considéré comme une victime... comme les autres parents. »

(Parent d'un jeune Québécois ayant désiré se rendre en Syrie)^{viii}

Par ailleurs, comme d'autres pays occidentaux, le Canada tout entier demeure concerné par le phénomène des départs à motivation jihadiste (en particulier vers la Syrie) et cette tendance ne devrait pas changer dans un futur proche. Du reste, si les départs sont inquiétants, les retours ne le sont pas moins : lorsqu'ils reviennent au pays, ces individus peuvent constituer une menace concrète pour notre sécurité. Pourtant, même s'ils sont conscients qu'il faut s'assurer que leurs enfants ne représentent pas un danger pour la société, les parents aimeraient que l'option « prison » ne soit pas systématique pour leurs jeunes partis en Syrie et qui veulent rentrer au Québec.



« Il est en souffrance là-bas et manifeste le désir de rentrer. Mais la société lui offre deux perspectives : soit d'être traité de traître par Daesh et se faire tuer, ou c'est la prison qui l'attend au Québec. Je ne pense pas qu'elle soit là, la solution. »

(Parent d'un jeune parti en Syrie)

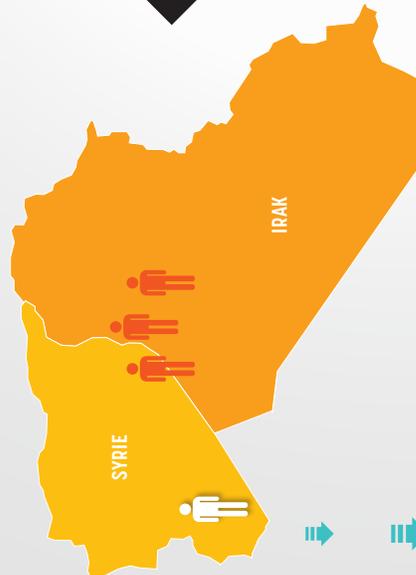
Ces jeunes ont fait un choix délibéré et s'ils rentrent au Canada, il nous paraît normal qu'ils assument leurs responsabilités. Par contre, la condamnation des individus radicalisés ne peut constituer une fin en soi pour une société : de fait, toute condamnation n'a d'utilité que si elle est

^{viii} Devant la souffrance des parents, il est indispensable pour le CPRMV de mettre en place un cercle de parole pour ces familles qui se sentent désormais isolées. Mais surtout, il faut les accompagner dans le processus de recréation des liens intrafamiliaux et sociétaux.

accompagnée de mesures de réadaptation et de réinsertion sociale. D'ailleurs, notre système de justice reconnaît de longue date l'importance de travailler sur la réinsertion sociale des personnes contrevenantes⁹².

Contrairement à une perception erronée, la réhabilitation ne constitue pas une mesure naïve ou « soft » de prévention de la récidive en matière de radicalisation violente ou de terrorisme⁹³. Au contraire, ces stratégies représentent des réponses pragmatiques à une problématique contemporaine et ne sont pas différentes des stratégies de réinsertion déjà existantes dans le cas des autres formes de criminalité⁹⁴. De surcroît, les études disponibles jusqu'à présent démontrent que les individus qui abandonnent l'extrémisme violent ont statistiquement moins de chance de récidiver que les contrevenants habituels⁹⁵.

ENJEUX ET DÉFIS POSÉS PAR LE RETOUR DE QUÉBÉCOIS PARTIS EN SYRIE/EN IRAK



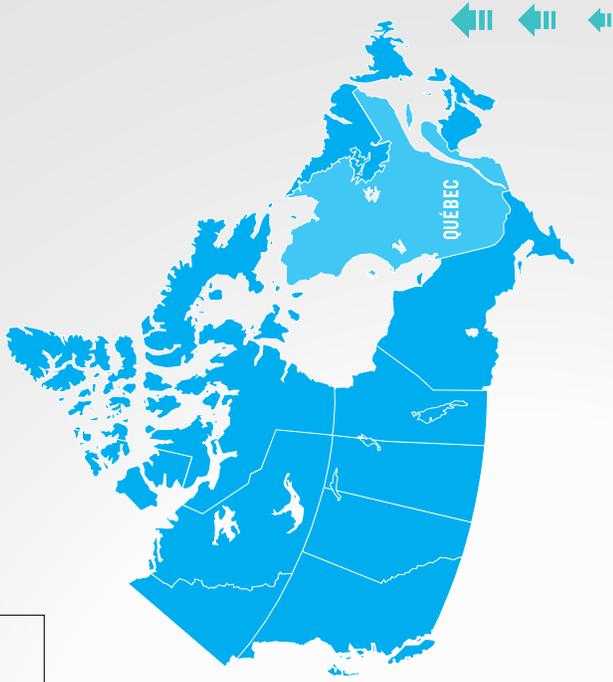


130-250

 CANADIENS DONT

20-30

 QUÉBÉCOIS



RAISONS DU RETOUR

- Remords vis-à-vis de la famille / Pressions de la part des parents ou des proches
- Désillusion par rapport aux attentes (pécuniaires ou symboliques) du départ et devant la réalité brutale de la guerre
- Dégoût ressenti envers les exactions commises par les groupes armés sur place, notamment contre des populations civiles
- Lassitude des conditions matérielles extrêmement rudimentaires (manque d'eau potable, pénurie de médicaments, etc.)
- Peur des bombardements alliés ou des conséquences du recul militaire de l'État islamique ou d'autres groupes armés
- Dans certains cas raisons stratégiques visant à combiner des actions de violence

OBSTACLES AU RETOUR

- Arrestation (ou exécution) par les groupes armés dont ils sont membres, pour motif de « désertion »
- Capture par les forces kurdes ou les groupes syriens rebelles, pouvant conduire à un enfermement, à la torture, voire même à une exécution
- Incapacité physique à rejoindre une zone sécuritaire en dehors de la Syrie ou de l'Irak (surtout la Turquie), principalement à cause de blessures ou de la présence d'enfants en bas âge
- Absence de documentation légale (passeport) et peur d'une arrestation lors du retour au Québec

DIFFICULTÉS À SURMONTER AU QUÉBEC

- Caractérisation comme un risque potentiel pour la sécurité nationale
- Problématiques financières (dettes issues des emprunts contractés avant le départ)
- Reconnaissance des enfants nés en Syrie ou en Irak
- Fragilité de l'état psychologique et diversité des problématiques de santé mentale (stress post-traumatique et insensibilisation potentielle à la violence)

PRISE EN CHARGE / RÉINSERTION SOCIALE

- Sécurité du public comme principe fondamental
- Responsabilisation au regard des actions et des gestes posés à l'étranger
- Prise en charge psychosociale individualisée des personnes de retour de Syrie ou d'Irak, en fonction de leur situation et de leurs besoins (psychologiques, sociaux, etc.)
- Approche (punitive ou non) adaptée au profil de chaque individu

5.11. AGITATION MÉDIATIQUE AU COLLÈGE DE MAISONNEUVE : UNE PRESSION SUPPLÉMENTAIRE

À la suite de la révélation publique du départ vers la Syrie d'une première vague de jeunes issus du Collège de Maisonneuve, une forte pression médiatique s'est exercée sur l'établissement, avec pour conséquence d'aggraver le climat interne. Ainsi, plusieurs étudiants et étudiantes ont très mal vécu la présence des médias au sein de l'établissement durant l'hiver 2015 :



« Il y avait des journalistes et des caméras partout au CÉGEP. Certains venaient nous parler pour savoir si on connaissait les jeunes qui étaient partis. D'autres voulaient absolument faire des entrevues avec nous et n'arrêtaient pas de nous le demander. »

(Jeune du Collège de Maisonneuve)

Du côté de la direction du Collège de Maisonneuve, la gestion des demandes médiatiques et l'accès des journalistes à l'établissement ont créé un bouleversement supplémentaire. En raison de l'impossibilité de maintenir les journalistes à distance, la direction a dû tenter de protéger tant bien que mal son personnel et ses étudiants, notamment en réaffirmant le droit de chacun de ne pas répondre aux demandes d'entrevue des journalistes, et ce, même si elles se faisaient insistantes. Néanmoins, l'effervescence médiatique a considérablement altéré l'ambiance au collège :



« Après le premier départ, il y avait des journalistes partout. Les gens pensaient qu'il y avait comme un réseau à Maisonneuve, mais ce n'était pas ça du tout... Le climat a beaucoup changé à Maisonneuve. Maintenant c'est revenu comme avant, je dirais. Les gens écoutent de la musique et dansent dans les couloirs. »

(Jeune Québécois ayant désiré se rendre en Syrie)

L'accent médiatique mis sur la situation au Collège de Maisonneuve a également servi d'exutoire à certains membres du personnel, qui y ont vu une façon de régler leurs comptes concernant les tensions et les problématiques internes : on a ainsi assisté à des fuites d'information orchestrées, parfois sur des sujets délicats, ce qui a encore accentué la dégradation du climat institutionnel, déjà largement entamée par la propagation de rumeurs en tout genre, sur fond d'hypermédiatisation.

Considérant ce qui précède, il importe de rappeler et de réaffirmer que si les médias doivent toujours servir de lieu d'échange de commentaires et de critiques face aux événements qui touchent notre société, ils ont aussi la responsabilité de contextualiser certaines situations afin de leur donner leur sens véritable. À ce propos, la citation suivante donne à réfléchir : « le droit du public à l'information se traduit par une obligation pour les médias d'offrir des informations qui aident les citoyens et les citoyennes à se former une opinion éclairée⁹⁶. » Qu'il s'agisse du débat sur les accommodements raisonnables ou de celui sur la "Charte des valeurs québécoises", en passant par le traitement des événements internationaux (conflit en Syrie, attentats terroristes, etc.), la responsabilité éthique des journalistes à l'égard des discours qu'ils véhiculent et construisent dans l'espace public devrait être renforcée. Le but n'est pas d'indiquer aux journalistes comment faire leur travail, mais de les conscientiser sur les impacts que le traitement médiatique qu'ils font de l'islam et des musulmans peut avoir, notamment auprès des plus jeunes de nos concitoyens.

A photograph of a person's hands writing in a spiral notebook on a desk. A white coffee cup on a saucer is visible to the right. The scene is brightly lit, likely from a window. The text is overlaid on the bottom half of the image.

**RADICALISATION MENANT À
LA VIOLENCE EN MILIEU SCOLAIRE
AU QUÉBEC : PRÉVENTION
ET PRISE EN CHARGE**

6. RADICALISATION MENANT À LA VIOLENCE EN MILIEU SCOLAIRE AU QUÉBEC : PRÉVENTION ET PRISE EN CHARGE

Le Québec a fait le choix d'intervenir le plus tôt possible pour prévenir l'enracinement dans une dynamique de radicalisation, ou tout au moins, pour tenter de l'inverser. Justement, la prévention des situations engendrant des sentiments d'injustice contribue considérablement à faire obstacle à la radicalisation violente et à la polarisation. Mais la mise en oeuvre d'un tel effort de prévention nécessite la mobilisation et l'implication d'un ensemble d'acteurs, incluant ceux du milieu scolaire. En effet, une majorité des intervenants et intervenantes du milieu scolaire sont en contact direct avec les jeunes, dans des contextes variés où il est possible de voir chacun et chacune évoluer, débattre et socialiser.

Plus que jamais, les adultes présents dans les milieux scolaires ont un rôle primordial à jouer dans la promotion du vivre-ensemble et dans la prévention des phénomènes de radicalisation menant à la violence. En faisant preuve de vigilance en amont et en s'impliquant dans la prise en charge des jeunes à risque ou en situation de radicalisation, le milieu scolaire contribue profondément et fondamentalement à la protection de chaque membre de sa communauté, à la pérennisation harmonieuse de ses milieux de vie et à l'effort collectif de vivre ensemble.

De même, l'école doit proposer un projet de société aux jeunes pour que chacun trouve sa place. En favorisant un climat positif et inclusif, les établissements scolaires doivent donc être des espaces de débats sereins et de rapprochements interculturels, et ce, dans le respect des croyances de tout un chacun.

La prévention de la radicalisation violente passe également par l'éducation aux médias et par l'information destinée aux jeunes, visant à leur apprendre à mieux reconnaître les dangers des réseaux sociaux et des contenus accessibles sur Internet. Cette tâche doit s'accompagner d'une stratégie de prévention durable ayant pour but de sensibiliser les jeunes aux mécanismes de manipulation et d'endoctrinement idéologique dont ils peuvent faire l'objet. La résilience intellectuelle ainsi que le développement d'un esprit critique et méthodique chez nos jeunes constituent un facteur clé de la prévention au regard de toutes les entreprises de radicalisation pouvant conduire à la violence. En un mot, le personnel du milieu scolaire, parce qu'il se trouve en contact direct avec les jeunes, doit constituer un maillon central de la prévention de la radicalisation au Québec.



En matière de prévention, il faut faire preuve de patience et de ténacité, car les résultats ne se concrétisent généralement pas à brève échéance.

6.1. VIGILANCE EN AMONT ET PRISE EN CHARGE DES JEUNES À RISQUE OU EN SITUATION DE RADICALISATION AU SEIN DES MILIEUX SCOLAIRES : UN DÉFI COMPLEXE

Face à la radicalisation violente, les approches traditionnelles de répression sont désormais insuffisantes. C'est pourquoi une stratégie plus ambitieuse est indispensable pour prévenir ce phénomène et le combattre. Au coeur de cette stratégie se trouvent deux éléments sur lesquels il nous apparaît indispensable de revenir :

a) La formation des intervenants et des intervenantes scolaires

Parce qu'il s'agit d'un phénomène relativement nouveau, les professionnels et les intervenants scolaires ne sont pas nécessairement formés ni outillés pour pouvoir reconnaître en amont les comportements de rupture associés aux jeunes vulnérables ou à risque en matière de radicalisation violente. Or, la vigilance préventive est cruciale puisque, plus on intervient tôt dans le processus de radicalisation, plus il est possible de déconstruire le schème de radicalisation entamé par un individu et de réédifier une lecture modérée du monde social, une identité positive de sa place au sein de la société et la reconnaissance d'un environnement protecteur autour de lui.

Lors de nos rencontres, les directions d'établissement tout comme le personnel en milieu scolaire ont indiqué qu'ils se sentaient actuellement démunis pour comprendre et prévenir la cristallisation de certaines dynamiques de radicalisation. Il est donc nécessaire de former les acteurs du milieu scolaire



Il faut donner à nos intervenants et intervenantes les outils pour faire la différence entre un jeune qui cherche à attirer l'attention, et celui qui est véritablement susceptible d'une radicalisation vers la violence.

à la vigilance, de leur apprendre à identifier et à interpréter les indices de radicalisation, et de leur fournir les assises nécessaires pour juger du bien-fondé d'une intervention. De plus, ces connaissances empiriques doivent être complétées par une forte conscientisation aux bonnes pratiques et aux comportements congruents lors de situations potentielles de radicalisation (par ex., non-jugement, conciliation, ouverture et dialogue, etc.), ainsi qu'aux situations qui menacent le vivre-ensemble.

En considération de ce qui précède, il est essentiel de mentionner qu'il n'est pas ici question de remettre en cause le savoir-faire des intervenants et des intervenantes, des équipes éducatives et des directions d'établissement au Québec, mais bien de souligner la nécessité urgente de mieux les outiller aux formes de prise en charge en matière de radicalisation violente^x.

Il est primordial que la vigilance en amont quant aux situations de radicalisation ne se transforme ni en délation, ni en stigmatisation ou en profilage : en effet, toute détection qui s'accompagnerait d'une stigmatisation reviendrait à produire l'effet contraire à celui désiré, à savoir attiser au lieu de prévenir. À la manière de la prévention du suicide ou de l'intimidation, il s'agit donc d'être attentif et vigilant à des situations – indépendamment des caractéristiques individuelles – qui peuvent conduire les jeunes plus vulnérables à se retrouver en situation de radicalisation^x.

6.1.1. LA PRISE EN CHARGE DES JEUNES À RISQUE OU EN SITUATION DE RADICALISATION

Si la vigilance en amont concernant les jeunes vulnérables ou à risque de radicalisation est un premier défi, leur prise en charge en est un autre, et ce, pour plusieurs raisons :

a) Le dilemme entre la confidentialité et le partage des données

La confidentialité de l'information recueillie lors de la prise en charge des jeunes à risque ou en situation de radicalisation se heurte à la nécessité de partager ces données entre les acteurs intervenant sur le dossier (professionnels d'un même établissement et interlocuteurs externes) et à celle d'obtenir le consentement des usagers à ce propos; ceci rend extrêmement délicat le processus de prise en charge : la confiance des jeunes et de leur famille repose sur la certitude de leur anonymat et de la discrétion entourant leurs témoignages. Il nous incombe donc de travailler à assouplir les mécanismes de communication et de partage des données entre les intervenants, les établissements scolaires, les familles et les professionnels extérieurs impliqués dans les dossiers – tout en fixant des balises strictes quant à la nature des renseignements échangés.

^x C'est dans ce but que le CPRMV offre, à l'échelle du Québec, des ateliers de formation conçus spécifiquement pour répondre aux besoins particuliers des ressources humaines des milieux scolaires québécois : des gestionnaires aux professeurs et professeuses, en passant par les aides pédagogiques ou les intervenants et intervenantes scolaires, tous doivent être formés à ces nouvelles réalités.

[†] Construit à partir de nos observations sur le terrain et de la littérature scientifique, le baromètre des comportements – librement accessible sur notre site Web (www.info-radical.org) – fournit une liste aussi exhaustive que possible de certains comportements pouvant être des indices de radicalisation menant à la violence, et regroupe ces comportements selon leur gravité. Utilisé comme un instrument de prévention et de sensibilisation, le baromètre constitue un outil clé du travail de vigilance précoce. Son objectif n'est pas de pousser ses utilisateurs à tirer des conclusions hâtives ni remplacer une évaluation plus rigoureuse de la part de professionnels. En ce sens, il ne doit pas être utilisé comme un outil de dépistage ou de délation. Eu égard à ce qui précède, tous les comportements indiqués doivent être interprétés à la lumière d'un contexte et de situations individuelles. Pour ce faire, le baromètre doit permettre d'en arriver à une impression comportementale globale à la fois des activités virtuelles de la personne concernée, mais aussi de ses interactions dans le monde réel.

b) La multiplication des acteurs institutionnels

La multiplication des acteurs institutionnels (intervenants et intervenantes du milieu scolaire et jeunesse, services sociaux, CPRMV) impliqués dans la prise en charge des jeunes peut conduire à une désorganisation des actions menées sur le terrain et à des effets contre-productifs. Dans les cas les plus problématiques, cette désorientation peut affecter très défavorablement la maîtrise de la situation du jeune à risque ou en situation de radicalisation. En réponse à ce constat, il faut reconnaître que le partage des compétences et la concertation doivent être le mot d'ordre dans toute intervention.

6.2. RENFORCEMENT DU VIVRE-ENSEMBLE ET AMÉLIORATION DE LA GESTION DU FAIT RELIGIEUX AU SEIN DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

Nos échanges démontrent que pour prévenir les phénomènes de radicalisation au sein des milieux scolaires, qu'il faut renforcer les principes du vivre-ensemble et, dans une certaine mesure, clarifier la gestion du fait religieux au sein des établissements scolaires québécois.

6.2.1. LA CONSOLIDATION DES PRINCIPES DU VIVRE-ENSEMBLE

La radicalisation est toujours le résultat d'un manque d'adhésion au vivre-ensemble. De fait, l'école constitue un espace de socialisation fondamental pour les jeunes Québécois. Elle a pour mandat d'instruire et de socialiser l'ensemble des élèves qui lui sont confiés, dans un contexte de vivre-ensemble et de protection des droits et libertés de chacun et de chacune.

La prise en compte de la diversité ethnoculturelle et religieuse constitue une dimension incontournable de la mission des établissements éducatifs⁹⁷. Elle n'est cependant pas sans soulever une série



Le milieu scolaire doit favoriser un vrai dialogue pédagogique avec les étudiants sur les principes du vivre-ensemble.

de questionnements, de frictions et parfois même de tensions lorsque vient le temps de répondre aux demandes d'adaptation ou d'ajustement formulées par certains élèves ou certaines familles. Renforcer les principes du vivre-ensemble revient à s'assurer que tous les élèves et les adultes présents dans les établissements scolaires puissent se sentir tributaires d'une appartenance commune et qu'ils soient en mesure de vivre la diversité de leurs croyances et de leur héritage culturel dans un respect collectif.

La consolidation du vivre-ensemble passe aussi par la place plus importante que doivent prendre les cours d'histoire, de sociologie, d'éthique et d'éducation à la citoyenneté dans les programmes scolaires. Ces enseignements doivent non seulement permettre de mieux préparer nos jeunes à la réalité complexe et plurielle de nos sociétés, mais également leur offrir des forums privilégiés d'échange sur les problématiques et les sujets d'intérêt qui les interpellent. Consolider le vivre-ensemble au sein des établissements scolaires, c'est assurer que tous les points de vue puissent s'exprimer dans la tolérance et le respect. Naturellement, pour être à même de gérer cette dimension éthique, les professionnels du milieu scolaire doivent eux aussi avoir la possibilité de profiter des valeurs du vivre-ensemble.

Somme toute, l'exercice du vivre-ensemble ne consiste pas à faire taire toute contestation ou toute opinion incompatible avec la majorité, mais bien au contraire, à faire s'exprimer les divergences et les opinions avec la seule condition du respect mutuel. Cette verbalisation déférente des inquiétudes, des angoisses et des revendications est un moyen d'assurer la prise en compte de tous les points de vue et de repérer les préoccupations qui gagneraient à être soumises à des intervenants formés en radicalisation. Il s'agit donc de multiplier les initiatives au sein des établissements scolaires québécois

afin de donner la parole aux étudiants et aux étudiantes dans des contextes non contraignants, mais bien encadrés.

6.2.2. LA GESTION DU FAIT RELIGIEUX

a) La présence de la religion dans le programme scolaire

Si le système scolaire québécois s'est laïcisé à partir des années 2000⁹⁸, la religion demeure néanmoins présente au sein de l'espace scolaire, notamment en raison du cours d'éthique et de culture religieuse instauré depuis 2008⁹⁹. Elle ne peut donc pas être occultée ou tue, ce qui fait de sa gestion une problématique plus large que celle du seul enseignement. Le fait religieux entraîne une série de débats que l'on doit aujourd'hui prendre à bras le corps.

b) Les demandes d'adaptation : mythe ou réalité ?

Les entretiens réalisés dans le cadre de la rédaction de ce rapport témoignent de l'existence de cette problématique dans une série d'établissements. En effet, depuis plusieurs années, les écoles publiques québécoises reçoivent des demandes d'accommodements ou d'ajustement pour motifs religieux (fêtes, congés, nourriture, etc.). Ces requêtes visant à adapter certains codes de vie font peser une pression organisationnelle sur les écoles et peuvent, dans certains cas, engendrer des tensions qui fragilisent le vivre-ensemble.

En 2007, le rapport Bergman Fleury, document phare sur ces questions, soulignait l'importance de ne pas surestimer le volume des demandes d'accommodements ou d'adaptation pour des motifs religieux au sein des établissements primaires et secondaires québécois¹⁰⁰. Depuis cette date, peu de données complémentaires ont été rendues publiques : qu'en est-il maintenant, presque 10 ans plus tard ?

c) Les demandes d'adaptation : comment y répondre ?

La réalisation de ce rapport d'analyse nous a conduits à répertorier une grande diversité de demandes d'accommodements formulées auprès des établissements rencontrés – demandes exprimées par les parents, mais aussi très souvent par les élèves eux-mêmes (parfois sans que leurs parents soient au courant). Parmi celles-ci, notons les demandes suivantes, liées à des motifs religieux :

- Port d'un vêtement ou d'un symbole religieux ;
- Congé pour les fêtes religieuses ;
- Alimentation au sein des établissements scolaires ;
- Allocation de lieux confessionnels ou de lieux de prière ;
- Non-mixité lors de certaines pratiques éducatives.



« Nous avons eu des élèves qui disparaissaient des cours à la pause de midi pour aller prier à l'extérieur de l'établissement. Certains revenaient en retard ou étaient tout simplement absents. On a dû prévenir certains parents qui n'étaient même pas au courant du fait que leurs enfants allaient prier sur l'heure du midi dans un local extérieur à l'école. »

(Responsable d'un établissement secondaire)

Malgré le besoin exprimé par les acteurs de terrain d'être mieux outillés pour répondre aux demandes d'adaptation liées à la religion, peu de littérature institutionnelle ou éducationnelle éclaire aujourd'hui le phénomène. Les gestionnaires comme les intervenants au sein des milieux scolaires ne disposent donc pas toujours de moyens documentés et probants pour prendre des décisions prudentes.

Les établissements scolaires québécois sont ainsi tiraillés par des tensions et des débats complexes autour de l'attitude à adopter en matière d'accommodements des demandes religieuses et confessionnelles qui se font dans le fonctionnement quotidien. Deux attitudes s'expriment¹⁰¹ :

Interprétation tolérante de la neutralité religieuse. – Une première conception ouverte de la neutralité religieuse dans les établissements scolaires s'inscrit dans une lecture pragmatique visant à



Certaines directions d'établissement scolaire jugent les demandes d'adaptation comme un retour du religieux à l'école, ce qui irait à l'encontre de la neutralité religieuse qu'elles sont tenues de faire respecter.

prendre en considération les besoins religieux individuels dans le contexte scolaire, tout en respectant le cadre juridique existant. Cette perspective vise à ne pas exclure les élèves en raison de leurs pratiques religieuses et, par la même occasion, à assurer un contrôle du cadre dans lequel s'exerce le fait religieux.

Interprétation stricte de la neutralité religieuse. – Une seconde conception plus restrictive de la neutralité religieuse dans les établissements scolaires prévaut ailleurs. Les demandes d'adaptation sont perçues par certaines directions d'établissement scolaire ou certains membres du personnel comme un retour du religieux à l'école : dans

cette perspective, ceci constitue pour eux une menace à la déconfectionnalisation de l'école établie par les lois du Québec. C'est pourquoi ils jugent que la pratique religieuse des étudiants ne doit pas faire partie du paysage du milieu scolaire et que les demandes d'adaptation ou les ajustements pour motifs religieux n'ont pas à entrer en considération dans le fonctionnement quotidien de l'école.

Cette attitude de non-adaptation, aussi légitime soit-elle, peut devenir problématique lorsqu'elle conduit les étudiants et les étudiantes à adopter des pratiques « clandestines » pour pratiquer leur religion au quotidien. Un tel constat nous a été rapporté à plusieurs reprises par des directions d'établissement placées devant le dilemme de ne pas vouloir, d'une part, instaurer de lieu confessionnel au sein de l'école ni, d'autre part, encourager les étudiants à se cacher ou à utiliser des lieux non appropriés :



« Nous avons décidé de ne pas donner de salle pour que les étudiants puissent se réunir pour prier... C'est un principe de neutralité pour nous. Par contre, cela a occasionné des problèmes : on a retrouvé certains de nos étudiants en train de prier dans une cage d'escalier. On leur a dit que cela n'était pas possible et que c'était dangereux pour leur sécurité... On en a même retrouvé plusieurs sur le toit de l'école, sur une petite plateforme à laquelle ils avaient eu accès... »

(Responsable d'un établissement secondaire)

d) L'accommodation de la pratique confessionnelle : un besoin réel

En l'absence d'un cadre juridique et de balises claires sur les mesures d'adaptation ou d'ajustement à propos du statut de la religion au sein des établissements publics secondaires et collégiaux québécois¹⁰², la gestion du fait religieux s'avère une pratique à géométrie variable¹⁰³. Sur le terrain, on observe en effet un traitement au cas par cas, selon les établissements, avec une grande différence dans les stratégies et les initiatives d'accommodements.

Lieu de recueillement du Collège de Maisonneuve. – L'existence d'un lieu multiconfessionnel de recueillement au sein du Collège de Maisonneuve a certainement apporté plusieurs bénéfices, dont celui de répondre aux attentes et aux demandes légitimes de la part d'étudiants et d'étudiantes souhaitant pouvoir pratiquer leur religion dans un contexte scolaire.

À ce titre, la Source a probablement représenté le seul lieu disponible pour les étudiants du Collège de Maisonneuve qui souhaitaient être en mesure de vivre leur foi dans un contexte éducatif. C'est cependant le manque d'encadrement de la Source (sans intention malveillante, il va sans dire) qui a dénaturé le lieu et dégradé en partie le climat du vivre-ensemble dans l'établissement. On comprend dès lors que la question de la gestion du fait religieux au sein des établissements scolaires constitue un élément fondamental dans la prévention de la radicalisation.

Lieu multiconfessionnel dans les établissements publics francophones. – Le rapport Bergman Fleury soulignait, en 2007, certaines initiatives en la matière au sein des établissements publics québécois, telles que : « l'autorisation temporaire accordée à des élèves d'utiliser un petit local fermé pour faire leur prière durant le ramadan, ou à l'ensemble des élèves d'utiliser un local pour le recueillement¹⁰⁴ ». La réalité actuelle est beaucoup plus floue et surtout faiblement cohérente d'un établissement à un autre.

Globalement, la majorité des établissements publics secondaires et collégiaux, à quelques exceptions près, n'accorde pas de locaux de recueillement à ses étudiants et à ses étudiantes pour des motifs religieux. Une poignée d'établissements publics francophones ont néanmoins choisi de fournir des espaces de recueillement aux étudiants et aux étudiantes à partir de balises qu'ils se sont données. On a ainsi voulu contourner les complications créées par l'absence de ces locaux religieux – soit le regroupement dans les lieux communs afin d'organiser des prières ou le regroupement à l'extérieur de l'établissement scolaire, dans des lieux faiblement contrôlés par les intervenants éducatifs.



Notre diversité n'est pas, en soi, un facteur de vulnérabilité à la radicalisation violente.

6.3. AMÉLIORATION DE LA PRISE EN CHARGE DES SITUATIONS DE RADICALISATION PAR LES INSTITUTIONS PUBLIQUES

6.3.1. LES ENJEUX DE LA PRISE EN CHARGE DES SITUATIONS DE RADICALISATION

Au-delà des milieux scolaires, la prise en charge des situations et des cas de radicalisation comporte aussi son lot de difficultés. La pratique quotidienne du CPRMV permet d'effectuer une série de constats généraux.

D'abord, certaines institutions publiques (par exemple, les services policiers, ou encore les services sociaux ou de santé) doivent de plus en plus souvent faire face à des cas de radicalisation et à leur prise en charge. Cependant, pour plusieurs, les meilleures pratiques d'intervention ne sont pas encore connues ou appliquées. Il est donc indispensable de renforcer les connaissances et les compétences pratiques des acteurs sur le terrain afin qu'ils puissent moduler leurs démarches en parfaite adéquation avec les situations rencontrées.



Plus la résilience morale d'une personne est grande, moins elle sera vulnérable à la polarisation et à la radicalisation violentes.

Deuxième constat : cette méconnaissance du phénomène s'explique par le fait que les intervenants sont encore trop peu au fait des conclusions empiriques et cliniques qui ont été dégagées par les études sur le propos. Ils ne sont donc pas en mesure d'identifier les premiers indices suggérant qu'une personne ou un groupe tend à se radicaliser, ni d'adapter leurs comportements devant une telle situation. Au contraire, plusieurs vont se baser sur des signes ou des indices esthétiques (barbe, crâne rasé, habillement, etc.), en mettant de côté tout le profil biographique, psychosocial et environnemental de la personne.

Cette pratique inappropriée peut accentuer le sentiment de marginalisation et de stigmatisation des individus, accélérant de ce fait leur processus de radicalisation.

En faisant intervenir les jugements personnels ou les lieux communs plutôt que de s'appuyer sur des constats scientifiques et des réflexions cliniques, il peut arriver qu'on adopte des comportements qui viendront amplifier la situation au lieu de l'apaiser. La distance ainsi créée entre les intervenants et les personnes ou groupes en cause brise le lien de confiance, qui est alors difficilement récupérable : le filet social entourant la personne (ou le groupe) s'appauvrit et une méfiance réciproque s'établit. Les stratégies d'intervention mises en place par la suite perdent d'autant de leur efficacité. Cette réalité fait en sorte que certaines institutions deviennent plus réticentes à régler la problématique dont les enjeux politiques, sociaux et cliniques sont trop lourds à gérer. Les interventions sur le terrain ont donc tendance à se pencher sur les symptômes apparents, et non pas sur les raisons profondes propres à chaque situation.

Or, il est crucial que les situations de radicalisation violente ne soient plus pensées uniquement comme une problématique intrinsèquement sécuritaire. La peur de certains milieux professionnels ou communautés de pratiques à se saisir de la question de la radicalisation s'avère parfois contre-productive. La vision doit être plus large : la radicalisation n'est pas seulement un mal qu'il faut combattre, mais aussi, et surtout, un mal-être qu'il faut prévenir. Une approche basée sur la prévention psychosociale permettra à tous d'éviter les écueils possibles d'un traitement basé uniquement sur la sécurité et l'action policière.

Comme le rappelait à ce sujet le Secrétaire général des Nations Unies, M. Ban Ki-moon, dans son Plan d'action des Nations Unies pour la prévention de l'extrémisme violent, il est « nécessaire d'adopter une approche plus globale, qui comprenne non seulement les mesures ... axées sur la sécurité ... mais aussi des mesures de prévention systématiques qui s'attaquent directement aux causes de l'extrémisme violent¹⁰⁵ ». Ainsi donc, les acteurs policiers sont appelés à favoriser une approche préventive et à requérir l'intervention d'autres acteurs formés à ce phénomène. Si les enquêtes sur les conduites criminelles demeurent incontournables, elles peuvent être favorablement complémentées par l'expertise des autres acteurs du milieu.

Dans l'ensemble, améliorer la prise en charge des situations de radicalisation revient aussi à bonifier la coordination des acteurs qui y font face collectivement. Lorsqu'elle demande la contribution de milieux institutionnels différents, une situation devient trop souvent un théâtre de conflits et de revendications territoriales. C'est pourquoi l'implication de tous et de toutes (milieu de la santé et des services sociaux, domaine de l'éducation, spécialistes de la prise en charge de la radicalisation, etc.) doit être repensée afin d'être optimisée dans le respect du mandat et des compétences de chacun et de chacune.

6.3.2. LES LIEUX DE CULTE ET LE RÔLE DES IMAMS : AGIR EN AMONT

Lors de l'analyse des parcours de certains jeunes du Collège de Maisonneuve et de ceux pris en charge par le CPRMV, nous avons constaté que nos mosquées (officielles) n'ont pas été un facteur déterminant dans le processus de radicalisation vers la violence. Effectivement, la radicalisation s'effectue en dehors des mosquées, que ce soit sur Internet, par l'intermédiaire d'un agent de radicalisation, au sein des groupes d'amis ou en relation avec des jeunes déjà partis vers la Syrie. De la même façon, l'expérience internationale prouve que les mosquées ne constituent pas un lieu explicite de radicalisation, car elles font l'objet d'une surveillance policière¹⁰⁶. Dans une minorité de cas, elles peuvent constituer des points de contact pour des individus radicalisés ou en voie de radicalisation afin de recruter d'autres individus.

Notre analyse illustre donc clairement que la responsabilité des imams québécois n'est pas directement mise en cause dans le processus de radicalisation des jeunes Québécois. Par contre, il apparaît primordial qu'ils se sentent concernés et qu'ils s'impliquent activement dans la prévention et dans la production d'un contre-discours¹⁰⁷. Mais avant tout, il est impératif que les responsables des mosquées s'approprient les devoirs suivants¹⁰⁸ :

- S'assurer que les prêches se font aussi bien en français qu'en anglais. L'utilisation du français permet de s'assurer que les jeunes Québécois ont accès à une offre de services religieux dans leur langue.
- Encourager les imams à sortir des mosquées et à aller à la rencontre des jeunes qui désertent les mosquées. Il est en effet nécessaire que les imams puissent avoir un contact direct avec les jeunes qui ont soif de réponses et besoin d'être accompagnés dans leurs questionnements.
- S'assurer que les imams ont la formation théologique, les compétences sociales et citoyennes, ainsi que la reconnaissance nécessaire de la part de la communauté afin d'être perçus comme légitimes. Cette démarche est essentielle pour écarter certains imams autoproclamés qui prononcent des prêches beaucoup plus radicaux ou qui ne bénéficient ni de la légitimité au sein de la communauté, ni des connaissances suffisantes pour occuper cette position.
- Permettre aux imams et aux leaders religieux d'être mieux informés des réalités contemporaines (enjeux de neutralité religieuse, problématiques sociétales et communautaires, débats politiques nationaux et internationaux, etc.).
- Investir Internet pour démentir les faux renseignements ou les discours polarisants qui circulent, développer des outils pédagogiques et s'adapter aux besoins des jeunes qui ont des questions sur l'islam et qui se tournent bien souvent vers le Web afin d'obtenir des réponses.



« Le véritable problème dans nos mosquées, c'est la peur de certains imams d'aborder les questions sensibles que peuvent se poser les jeunes. Par exemple, à cause de la pression de la société, nous avons peur d'aborder la question même du «jihad» de peur d'être cités hors contexte. Avec cette peur, il est difficile pour nous de contribuer à la production d'un contre-discours, de prendre le parti de la confrontation idéologique avec ceux qui diffusent des discours radicaux. »

(Imam de la région de Montréal)

Nos entretiens indiquent qu'il y a des endroits au Québec qui échappent à la réglementation des lieux de culte et qui méritent de ce fait une attention particulière. Dans bien des cas, il est facile de constater qu'un local prévu pour des activités communautaires s'est transformé en espace de prédication où des prêcheurs profèrent des discours haineux qui encouragent, de manière directe ou implicite, le rejet des valeurs du vivre ensemble. C'est pourquoi, plus que jamais, les imams et théologiens constituent des acteurs déterminants dans l'écoute active de ces jeunes en perpétuel questionnement. Théologiens de grande valeur, ils doivent continuer à servir de guides spirituels avertis auprès des individus vulnérables ou en quête de repères.

Nonobstant tout ce qui vient d'être dit, il faut savoir que la formation des leaders religieux et des imams n'est pas un enjeu propre au contexte québécois, mais un débat qui se tient à l'échelle internationale¹⁰⁹. À cet égard, la comparaison avec les réflexions et les initiatives étrangères en cours pourrait servir de point de départ fructueux pour le Québec.



CONCLUSION

7. CONCLUSION

La radicalisation violente au Québec est indubitablement une problématique de société qui impose d'urgence qu'on explore et qu'on mette en oeuvre des solutions novatrices, globales et durables. Bien que cette réalité soit multiple, la radicalisation violente touche aujourd'hui plus directement les jeunes Québécois et les milieux scolaires.

L'exemple des jeunes radicalisés du Collège de Maisonneuve, dont il a été question dans ce rapport, montre la complexité et la diversité des motifs de radicalisation : quête identitaire en raison d'un sentiment d'humiliation ou de stigmatisation, désir de réalisation personnelle, envie de défendre une cause, volonté de renverser l'ordre établi et de réparer ce qui est perçu comme une injustice. Dans certains cas, le facteur humanitaire intervient aussi : sens de la compassion, identification viscérale avec les souffrances des Syriens et des Irakiens.

Loin d'être exhaustif, le présent rapport se voulait une évaluation initiale de la portée de la radicalisation en milieu scolaire au Québec. Il met clairement en lumière le fait qu'un jeune en voie de radicalisation est un jeune en danger.

Par contre, il n'y a pas de hasard ni de fatalité dans la manifestation radicale : celle-ci est toujours le fait d'une fêlure du cadre personnel, rapidement exploitée par la propagande. À ce mouvement activiste, on ne peut opposer une tolérance passive : au contraire, le Québec doit proposer un modèle de prévention qui ancre profondément ses racines dans une approche proactive, mobilisatrice et multisectorielle, permettant ainsi une coconstruction de notre sécurité collective ; il doit surtout chercher à tarir les sources des agents de radicalisation en luttant contre toutes les formes de stigmatisation et en réaffirmant la volonté commune de mettre de l'avant les principes du vivre-ensemble.

Cette action n'est pas uniquement la responsabilité du gouvernement, bien au contraire. Il nous appartient à tous et à toutes de façonner une société inclusive, où chacun se sent accueilli comme Québécois ou Québécoise quel que soit son bagage personnel, culturel ou religieux : il faut convaincre et être convaincu que personne ne mérite d'être enfermé dans une logique de discrimination et de marginalisation.

C'est donc sur ces vecteurs qu'il faut bâtir nos réponses et nos solutions, afin de dissuader nos jeunes d'aller rejoindre les rangs des groupes radicaux – ici ou à l'étranger – et de mettre en danger, par le fait même, les fondements du vivre-ensemble et notre sécurité collective.

Bref, nos entretiens démontrent que si de jeunes Québécois se tournent vers les discours radicaux ou vers la violence comme solutions acceptables à leur mal-être, c'est que nos sociétés n'arrivent pas à bien comprendre leurs revendications et leurs aspirations, et à y répondre de façon à canaliser leurs besoins vers des solutions constructives. Le repli identitaire ne peut en aucun cas être considéré comme admissible, non seulement parce qu'il est le symptôme d'une exclusion sociale intolérable, mais également parce qu'il peut être la prémisse d'une dérive dangereuse – tout à la fois pour la personne et pour la société.



Le Québec doit continuer à se démarquer en investissant dans la prévention de la radicalisation menant à la violence plutôt que de se limiter à financer uniquement des mesures curatives.



RECOMMENDATIONS

8. RECOMMANDATIONS

COLLÈGE DE MAISONNEUVE

1. Créer un comité composé de membres du personnel, de parents et de ressources externes ayant comme mandat de favoriser les initiatives de dialogue au sein de l'établissement.
2. Mettre en place des actions visant à mobiliser et à reconnaître la contribution de l'ensemble du personnel du Collège de Maisonneuve au projet éducatif collectif et au vivre-ensemble.
3. Favoriser le partage des renseignements entre les intervenants afin de s'assurer de la cohérence d'action et d'intervention en ce qui a trait à la prise en charge pédagogique et psychosociale des jeunes en difficulté.

VILLE DE MONTRÉAL

4. Veiller à ce que le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) documente les incidents et les crimes haineux, afin d'établir un diagnostic de la situation et de permettre à cette organisation de mettre en place les mesures nécessaires de prévention et de lutte à l'égard de ces phénomènes.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

5. Mettre en place un comité national de travail sur la stratégie de prévention de la radicalisation menant à la violence, conduit par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.
6. Renforcer les principes du vivre-ensemble et améliorer la cohérence dans la gestion et l'encadrement du fait religieux au sein des établissements secondaires et collégiaux du Québec – incluant les balises nécessaires pour l'allocation d'espaces et les activités concernées.
7. Élaborer un cadre législatif permettant aux gestionnaires d'établissements de régler l'offre de soutien psychosocial aux étudiantes et aux étudiants considérés comme en situation de vulnérabilité ou à risque quant à la radicalisation violente, afin de protéger ces personnes et la communauté.
8. Mettre en place un mécanisme de communication et de suivi entre les écoles secondaires et les établissements collégiaux, ainsi qu'entre les établissements collégiaux et les universités, afin de s'assurer de la prise en charge des jeunes les plus vulnérables.
9. Mettre en oeuvre un programme de financement de la recherche au niveau provincial, financé par le Fonds de recherche du Québec – Société et culture (FRQSC) et portant sur la prévention des phénomènes de radicalisation et des incidents haineux ainsi que sur le vivre-ensemble ; dans le même temps, favoriser les partenariats de recherche entre les universités québécoises et leurs homologues nationaux et internationaux.
10. Encourager le réseau scolaire à valoriser et à reconnaître l'implication interculturelle et communautaire des étudiants et des étudiantes.
11. Inciter les établissements scolaires à offrir des espaces de discussion aux étudiants pour leur permettre d'échanger, dans le cadre des activités périscolaires, sur les enjeux de société.
12. Sensibiliser les étudiants et favoriser leur formation quant à l'exercice de leur esprit critique et à l'utilisation réfléchie des médias et de l'espace numérique, pour leur apprendre à discerner les dangers de manipulation et d'endoctrinement présents sur Internet et sur les réseaux sociaux.
13. Établir des programmes éducatifs visant à renforcer la résilience des étudiants face aux discours et aux idéologies haineux.

14. S'assurer de la formation de l'ensemble du personnel des milieux scolaires en matière de prévention et de reconnaissance des situations de radicalisation violente, ainsi qu'en ce qui concerne leur orientation vers les structures spécialisées.

15. Offrir aux professionnels des espaces de discussions sur le vivre-ensemble.

MINISTÈRE DE LA JUSTICE DU QUÉBEC / MINISTÈRE DE LA JUSTICE DU CANADA

16. Définir les paramètres et les modalités d'un cadre juridique permettant aux juges de proposer la prise en charge psychosociale des individus ou de leurs proches dans le cas des situations associées au terrorisme.

Note. – Cette mesure permettrait à des organismes comme le CPRMV d'agir pour favoriser la réinsertion et la non-récidive des individus concernés, dans une perspective de minimisation du danger pour eux-mêmes et pour le public.

17. Dans le contexte des mesures légales préventives ordonnées dans certaines situations (art. 810.01 et 83.3 C.cr.), définir un cadre légal et procédural en vue d'une prise en charge psychosociale, et ce, dans une optique de prévention.

Note. – Les règlements actuels présentent déjà un certain nombre de mesures préventives administratives ou techniques (bracelet de sécurité électronique, interdiction d'accès à certains outils informatiques, etc.), mais ce nouveau cadre permettrait d'ajouter le suivi psychosocial des individus concernés comme mesure supplémentaire, et ce, dans une perspective de sécurité publique.

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC / SÉCURITÉ PUBLIQUE CANADA

18. Veiller à ce que les services de police au Québec élaborent une stratégie ambitieuse de prévention et de lutte en matière d'incidents et de crimes haineux, lesquels constituent le terreau de la radicalisation violente.

19. Former l'ensemble des policiers et des policières en matière de prévention de la radicalisation dans une perspective d'action en amont se distinguant des formations déjà données sur la sécurité nationale et le terrorisme, lesquelles sont actuellement axées sur la reconnaissance des individus susceptibles de passer à l'acte et non sur la prévention.

20. Dans le cadre du cursus des aspirants policiers, introduire un cours portant sur la prévention de la radicalisation menant à la violence, formation visant à outiller les futurs policiers et policières pour une meilleure compréhension et prise en charge des situations potentielles de radicalisation violente, dans le respect de leur mandat de sécurité publique.

21. Créer un fond budgétaire annuel qui permettra d'accompagner les organismes communautaires désireux de développer des initiatives locales de prévention en matière de radicalisation violente, s'inscrivant concrètement dans les priorités d'action définies par le Plan d'action gouvernemental 2015-2018 – La radicalisation au Québec : agir, prévenir, détecter et vivre ensemble.

22. Établir des mécanismes et des balises en matière de libération conditionnelle (Commission québécoise des libérations conditionnelles et Commission des libérations conditionnelles du Canada) afin de s'assurer du suivi et de la réinsertion des individus radicalisés.

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

23. Établir les balises nécessaires pour que l'expertise développée au CPRMV en matière de prise en charge et d'intervention psychosociale soit mise à contribution dans le réseau de la santé et des services sociaux.

24. Éviter, à l'intérieur du réseau de la santé et des services sociaux et des organismes déjà existants, le dédoublement des dispositifs d'assistance et d'intervention en matière de radicalisation violente.

MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION, DE LA DIVERSITÉ ET DE L'INCLUSION

25. Poursuivre le soutien aux organismes communautaires dans leurs actions favorisant le vivre-ensemble (mieux comprendre la société d'accueil).

26. Élaborer une stratégie visant la lutte contre toutes les formes de stigmatisation (par exemple, l'islamophobie) et favorisant l'acceptation de la diversité ethnoculturelle et des minorités racisées du Québec.



NOTES

BIBLIOGRAPHIQUES

- ¹ Peter R. NEUMANN, “The Trouble with Radicalization”, *International Affairs*, vol. 89, n° 4, 2013, p. 873-893.
- ² David BÉNICHOU, Farhad KHOSROKHAVAR et Philippe MIGAUX, *Le jihadisme : le comprendre pour mieux le combattre*, Paris, Plon, 2015, 496 p.
- ³ Quintan WIKTOROWICZ, “A Genealogy of Radical Islam”, *Studies in Conflict & Terrorism*, vol. 28, n° 2, août 2005, p. 75-97.
Quintan WIKTOROWICZ, *Radical Islam Rising: Muslim Extremism in the West*, Lanham [USA]: Rowman & Littlefield Publishers, Inc., 2005, 245 p.
- ⁴ David BÉNICHOU, Farhad KHOSROKHAVAR et Philippe MIGAUX, op. cit., 496 p.
Jarret M. BRACHMAN, *Global Jihadism: Theory and Practice*, New York: Routledge, 2012, 216 p.
- ⁵ Paul BRAMADAT et Lorne DAWSON, *Religious Radicalization and Securitization in Canada and Beyond*, Toronto: University of Toronto Press, Scholarly Publishing Division, 2014, 344 p.
- ⁶ Farhad KHOSROKHAVAR, *Inside Jihadism: Understanding Jihadi Movements Worldwide*, New York: Paradigm Publishers, 2009, 321 p.
- ⁷ Bruce HOFFMAN et Fernando REINARES, *The Evolution of the Global Terrorist Threat: From 9/11 to Osama bin Laden's Death*, New York: Columbia University Press, 2014, 696 p.
- ⁸ Charles R. LISTER, *The Syrian Jihad: Al-Qaeda, the Islamic State and the Evolution of an Insurgency*, Oxford, Oxford University Press, 2015, 540 p.
- ⁹ Richard BARRETT, *Foreign Fighters in Syria*, New York, The Soufan Group, 2014, 33 p. Bibi VAN GINKEL et Eva ENTENMANN, *The Foreign Fighters Phenomenon in the European Union. Profiles, Threats & Policies*, The Hague [Netherlands], ICCT – The Hague, 2016, 149 p.
- ¹⁰ Alex P. SCHMID, [International Centre for Counter-Terrorism – The Hague (ICCT)], *Foreign (Terrorist) Fighters Estimates: Conceptual and Data Issues*, The Hague [Netherlands], ICCT – The Hague, octobre 2015, 21 p. (Policy Brief).
- ¹¹ *Ibid.*
- ¹² *Ibid.*, p. 12.
- ¹³ Hugo JONCAS, « Trois Sherbrookoïses sont toujours introuvables », *Le Journal de Montréal*, [En ligne], 25 janvier 2015. [www.journaldemontreal.com/2015/01/25/les-trois-sherbrookoïses-toujours-introuvables] (Consulté le 4 avril 2016).
Andrew MCINTOSH, « Un jeune de Laval mort dans un attentat en Syrie », *Le Journal de Québec*, 26 février 2015. [www.journaldequebec.com/2015/02/26/un-jeune-de-laval-mort-dans-un-attentat-en-syrie] (Consulté le 4 avril 2016).
SOCIÉTÉ RADIO-CANADA, « Le journal d'un djihadiste né à Montréal », *ICI Radio-Canada*, [En ligne], 23 octobre 2014. [ici.radio-canada.ca/nouvelles/societe/2014/10/23/005-journal-djihadiste-enquete-sami-syrie.shtml] (Consulté le 4 avril 2016).
- ¹⁴ Vincent LAROUCHE, « Du cégep à la Syrie : six Québécoïses manquent à l'appel », *La Presse*, [En ligne], 26 février 2015. [www.lapresse.ca/actualites/201502/25/01-4847550-du-cegep-a-la-syrie-six-quebecois-manquent-a-lappel.php] (Consulté le 4 avril 2016).
SOCIÉTÉ RADIO-CANADA, « De jeunes Québécoïses soupçonnés d'avoir rejoint des djihadistes en Syrie », *ICI Radio-Canada*, [En ligne], 26 février 2015. [www.radio-canada.ca/nouvelles/societe/2015/02/25/006-jeunes-quebecois-quitte-pays-syrie-djihadistes.shtml#] (Consulté le 4 avril 2016).
- ¹⁵ Gabrielle DUCHAINE, « Terrorisme : quatre des jeunes arrêtés fréquentaient le Collège Maisonneuve », *La Presse*, [En ligne], 20 mai 2015. [www.lapresse.ca/actualites/justice-et-affaires-criminelles/201505/20/01-4871169-terrorisme-quatre-des-jeunes-arretes-frequentaient-le-college-maisonneuve.php] (Consulté le 4 avril 2016).
- ¹⁶ SOCIÉTÉ RADIO-CANADA, « Quatre des jeunes arrêtés par la GRC étudiaient à Maisonneuve », *ICI Radio-Canada*, [En ligne], 20 mai 2015. [ici.radio-canada.ca/regions/Montreal/2015/05/20/006-jeunes-arretes-college-maisonneuve-syrie.shtml] (Consulté le 4 avril 2016).
- ¹⁷ Id., Avec la collaboration d'Isabelle Richer et de Karine Bastien, « Terrorisme : la GRC arrête deux jeunes Montréalais », *ICI Radio-Canada*, [En ligne], 15 avril 2015. [ici.radio-canada.ca/nouvelles/societe/2015/04/15/003-terrorisme-arrestations-montreal-grc-infraction.shtml#] (Consulté le 4 avril 2016).

- ¹⁸ Isabelle RICHER, « Quatre chefs liés au terrorisme contre deux étudiants de Maisonneuve », *ICI Radio-Canada*, [En ligne], 20 avril 2015. [ici.radio-canada.ca/nouvelles/societe/2015/04/20/002-terrorisme-maisonneuve-etudiants.shtml] (Consulté le 4 avril 2016).
- ¹⁹ Fabrice de PIERREBOURG, avec Vincent LAROCHE, *Djihad.ca : loups solitaires, cellules dormantes et combattants*, Montréal, Les Éditions La Presse, 2015, 304 p.
- ²⁰ Tobias GEMMERLI, [Danish Institute for International Studies], “Radicalisation: A Politically Contrived Concept”, *DISS Policy Brief*, [En ligne], septembre 2015. [pure.diis.dk/ws/files/284730/PB_Radicalisation_EN_FINAL_WEB.pdf] (Consulté le 4 avril 2016).
Peter R. NEUMANN, “The trouble with radicalization”, *International Affairs*, vol. 89, n° 4, 2013, p. 873-893.
- ²¹ CENTRE DE PRÉVENTION DE LA RADICALISATION MENANT À LA VIOLENCE, *Définition*, [En ligne], 2015. [info-radical.org/fr/radicalisation/definition/] (Consulté le 4 avril 2016).
- ²² Xavier CRETTEZ, « Comprendre le processus et les « routes » de la radicalisation », dans LE COURRIER DES MAIRES ET DES ÉLUS LOCAUX, *Prévention de la radicalisation : Des outils pour les maires*, Paris, Groupe Moniteur, octobre 2015, p. 12. (Cahier pratique Documents).
- ²³ Jamie BARTLETT et Carl MILLER, “The Edge of Violence: Towards telling the Difference between Violent and Non-Violent Radicalization”, *Terrorism and Political Violence*, vol. 24, n° 1, 2012, p. 1-21.
Sophia MOSKALENKO et Clark MCCAULEY, “Measuring Political Mobilisation: The Distinction Between Activism and Radicalism”, *Terrorism and Political Violence*, vol. 21, n° 2, 2009, p. 239-260.
- ²⁴ Anja DALGAARD-NIELSEN, “Violent Radicalization in Europe: What we Know and What we Do not Know”, *Studies in Conflict & Terrorism*, vol. 33 n° 9, 2010, p. 797-814.
Michael KING et Donald M. TAYLOR “The Radicalization of Homegrown Jihadists: A Review of Theoretical Models and Social Psychological Evidence”, *Terrorism and Political Violence*, vol. 23 n° 4, 2011, p. 602-622.
- ²⁵ Gérald BRONNER, *La pensée extrême. Comment des hommes ordinaires deviennent des fanatiques*, Paris, Presses Universitaires de France, 2016, 380 p.
- ²⁶ John HORGAN, *Walking Away from Terrorism: Accounts of Disengagement from Radical and Extremist Movements*, New York: Routledge, 2009, p. 152.
- ²⁷ Cass R. SUNSTEIN, *Going to Extremes : How Like Minds Unite and Divide*, Oxford, Oxford University Press, 2009, 208 p.
- ²⁸ Mohammed H. HAFEZ et Creighton MULLINS, “The Radicalization Puzzle: A Theoretical Synthesis of Empirical Approaches to Homegrown Extremism”, *Studies in Conflict and Terrorism*, vol. 38, n° 11, 2015, p. 958-975.
- ²⁹ Lorne DAWSON, “Trying to Make Sense of Home-grown Terrorist Radicalization: The Case of the Toronto 18”, dans Paul BRAMADAT et Lorne DAWSON, *Religious Radicalization and Securitization in Canada and Beyond*, Toronto: University of Toronto Press, 2014, p. 76.
- ³⁰ Randy BORUM, “Radicalization into Violent Extremism I: A Review of Social Science Theories”. *Journal of Strategic Security*, vol. 4 n° 4, 2011, p. 7-36.
Randy BORUM, “Radicalization into Violent Extremism II: A Review of Conceptual Models and Empirical Research”. *Journal of Strategic Security*, vol. 4 n° 4, 2011. P. 37-62.
- ³¹ Jose LIHT et Sara SAVAGE, “Preventing violent extremism through value complexity: Being Muslim Being British”, *Journal of Strategic Security*, vol. 6, n° 4, 2013, p. 44-66.
- ³² Mohammed H. HAFEZ et Creighton MULLINS, *op. cit.*, p. 966-968.
- ³³ John HORGAN, (2014) *The Psychology of Terrorism. Revised and Updated Second Edition*, Londres, Routledge, p.77-135
- ³⁴ Myriam BENRAAD, « Au commencement du jihad, l’humiliation et la revanche », *Libération*, [En ligne], 22 janvier 2015. [www.liberation.fr/planete/2015/01/22/au-commencement-du-jihad-l-humiliation-et-la-revanche_1186466] (Consulté le 4 avril 2016).
- ³⁵ Thomas LINDEMANN, « Vers l’identification empirique des dénis de reconnaissance dans les relations internationales : le cas des attentats de Londres en 2005 », dans Isabelle SOMMIER et Xavier CRETTEZ, *Les dimensions émotionnelles du politique : chemins de traverse avec*

- Philippe Braud, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2012, p. 209-224. (Collection Res Publica).
- ³⁶ Benjamin DUCOL, « Les dimensions émotionnelles du terrorisme » *Canadian Graduate Journal of Sociology and Criminology*, vol 2 n° 2, 2013, p. 89-102.
- ³⁷ Olivier ROY, « Le néo-fondamentalisme ou l'imaginaire de l'oummah », vol. 4, n° 220, *Esprit*, avril 1996, p. 80-99.
- ³⁸ Farhad KHOSROKHAVAR, *Inside Jihadism: Understanding Jihadi Movements Worldwide*, New York: Paradigm Publishers, 2009, p. 196-200.
- ³⁹ Jean-Pierre SUEUR, rapporteur, [France, Sénat], *Filières « djihadistes » : pour une réponse globale et sans faiblesse : Rapport fait au nom de la commission d'enquête sur l'organisation et les moyens de la lutte contre les réseaux djihadistes en France et en Europe*, France, Sénat, avril 2015, n° 388, 440 p. (Les Rapports du Sénat).
- ⁴⁰ Mohammed H. HAFEZ et Creighton MULLINS, *op. cit.*, p. 962-964.
- ⁴¹ Jocelyne CESARI, « «Islam de l'extérieur, musulmans de l'intérieur» : deux visions après le 11 septembre 2001 », *Cultures & Conflits*, [En ligne], n° 44, hiver 2001, mis en ligne le 22 mars 2006, p. 97-115. [conflits.revues.org/738] (Consulté le 4 avril 2016).
- ⁴² John L. ESPOSITO et Ibrahim KALIN, *Islamophobia: The Challenge of Pluralism in 21st Century*, New York: Oxford University Press, 2011, 236 p.
- ⁴³ Justin GEST, *Apart: Alienated and Engaged Muslims in the West*, New York: Columbia University Press, 2010, 288 p.
- ⁴⁴ Gérard BOUCHARD et Charles TAYLOR, coprésidents, *Fonder l'avenir : le temps de la conciliation : rapport de la Commission de consultation sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles*, [En ligne], 2008, p. 17. [<http://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/bs66285>] (Consulté le 4 avril 2016).
- ⁴⁵ Amine BRAHIMI, « La construction médiatique des préjugés », *Relations*, n° 781, novembre-décembre 2015, p. 22.
- ⁴⁶ Gilles KEPEL, *Terreur dans l'Hexagone : genèse du djihad français*, Paris, Gallimard, 2015, p. 64.
- ⁴⁷ Dounia BOUZAR, *Comment sortir de l'emprise djihadiste ?*, Paris, Les Éditions de l'Atelier, 2015, 157 p.
- ⁴⁸ David HOFMANN, *Warriors and Prophets: The Role of Charismatic Authority in the Radicalization Towards Violence and Strategic Operation of Terrorist Groups*, [Dissertation (University of Waterloo), 2015, 174 p.
- ⁴⁹ Gilles KEPEL, *op. cit.*, p. 64.
- ⁵⁰ Jacquélien VAN STEKELENBURG, Dirk OEGEMA et Bert KLANDERMANS, « No radicalization without identification: Dynamics of Radicalization and Polarization Within and Between Two Opposing Web Forums », dans Assaad E. AZZI, et autres, *Identity and Participation in Culturally Diverse Societies: Identity and Participation in Culturally Diverse Societies*, Londres: Blackwell Publishing, p. 256-274.
- ⁵¹ Chahla BESKI-CHAFIQ et autres, [Centre for Studies in Islamism and Radicalisation (CIR)], *Jeunes et radicalisation islamiste : parcours, facteurs et acteurs influents : Lille, France 2008-2009*, [En ligne], avril 2010, 111 p. [cir.au.dk/fileadmin/site_files/filer_statskundskab/subsites/cir/Rapport5_Frankrig2.pdf] (Consulté le 4 avril 2016).
- ⁵² David VOAS et Fenella FLEISCHMANN, « Islam Moves West: Religious Change in the First and Second Generations », *Annual Review of Sociology*, vol. 38, août 2012, p. 525-545.
- ⁵³ Chahla BESKI-CHAFIQ et autres, [Centre for Studies in Islamism and Radicalisation (CIR)], *op. cit.*, p. 15-16.
- ⁵⁴ Mohammed H. HAFEZ et Creighton MULLINS, « The Radicalization Puzzle: A Theoretical Synthesis of Empirical Approaches to Homegrown Extremism », *Studies in Conflict and Terrorism*, vol. 38, n° 11, 2015, p. 961-964.
- ⁵⁵ Michael, HOGG, Arie KRUGLANSKI, Arie et Kees VAN DEN BOS, « Uncertainty and the Roots of Extremism », *Journal of Social Issues*, vol. 69, n° 3, 2013, p. 407-418.
- ⁵⁶ Farhad KHOSROKHAVAR, « Le héros négatif », dans Fethi BENSLAMA, sous la dir. de, *L'idéal et la cruauté : subjectivité et politique de la radicalisation*, Paris, Nouvelles Éditions Lignes, 2015, p. 29-46.

- ⁵⁷ Olivier ROY, *La laïcité face à l'islam*, Paris, Fayard, 2013, 176 p. (Collection Pluriel).
- ⁵⁸ Adis DUDERIJA, « Literature Review: Identity Construction in the Context of Being a Minority Immigrant Religion: The Case of Western-born Muslims », *Journal of Immigrants and Minorities*, vol. 5, n° 2, 2007, p. 141-162.
- ⁵⁹ Chahla BESKI-CHAFIQ, et autres, [Centre for Studies in Islamism and Radicalisation (CIR)], *op. cit.*, p. 22-23.
- ⁶⁰ Fethi BENSLAMA, « L'idéal blessé et le SurMusulman », dans Fethi BENSLAMA, sous la dir. de, *L'idéal et la cruauté : subjectivité et politique de la radicalisation*, Paris, Nouvelles Éditions Lignes, 2015, p. 19-20.
- ⁶¹ Chahla BESKI-CHAFIQ et autres, [Centre for Studies in Islamism and Radicalisation (CIR)], *op. cit.*, p. 23.
- ⁶² Josh HALLIDAY, Aisha GANI et Vikram DODD, "UK police launch hunt for London schoolgirls feared to have fled to Syria", *The Guardian*, [En ligne], 20 février 2015. [www.theguardian.com/world/2015/feb/20/fears-london-schoolgirls-isis-syria] (Consulté le 4 avril 2016).
- ⁶³ Vikram DODD, "Sharmeena Begum – British girl left to join Isis after upheavals at home", *The Guardian*, [En ligne], 13 mars 2015. [www.theguardian.com/world/2015/mar/13/sharmeena-begum-first-of-british-girl-isis] (Consulté le 4 avril 2016).
- ⁶⁴ Christel BRIGAUDEAU, « Comment l'école fait face à la radicalisation », *Le Parisien*, [En ligne], 9 décembre 2015. [atelier.leparisien.fr/sites/attentats-novembre-2015-paris/2015/12/09/comment-lecole-fait-face-a-la-radicalisation/] (Consulté le 4 avril 2016).
- ⁶⁵ Diane MEHTA, [La Presse Canadienne], « Allégations de radicalisation. Une école islamique ontarienne ferme ses portes », *Le Devoir*, [En ligne], 8 décembre 2015. [www.ledevoir.com/societe/actualites-en-societe/457407/allegations-de-radicalisation-une-ecole-islamique-ontarienne-ferme-ses-portes] (Consulté le 4 avril 2016).
- ⁶⁶ RADICALISATION AWARENESS NETWORK – RAN PREVENT, *Manifesto for Education: Empowering Educators and Schools*, [En ligne], 2015, 5 p. [ec.europa.eu/dgs/home-affairs/what-we-do/networks/radicalisation_awareness_network/docs/manifesto-for-education-empowering-educators-and-schools_en.pdf] (Consulté le 4 avril 2016).
- ⁶⁷ John HORGAN, "From Profiles to Pathways and Roots to Routes : Perspectives from Psychology on Radicalization To Terrorism" *The ANNALS of the American Academy of Political and Social Science*, 618, 2008, p. 80-94.
- ⁶⁸ Faiza PATEL, [Brennan Center for Justice, New York University School of Law], *Rethinking Radicalization*, [En ligne], 2011, p. 8. [www.brennancenter.org/sites/default/files/legacy/RethinkingRadicalization.pdf] (Consulté le 4 avril 2016).
- ⁶⁹ Olivier ROY, "What is the driving force behind jihadist terrorism?: A scientific perspective on the causes/circumstances of joining the scene", dans *International Terrorism: How can prevention and repression keep pace?: BKA Autumn Conference*, [En ligne], 18-19 novembre 2015, p. 7. [herbsttagung2015Roy.pdf] (Consulté le 4 avril 2016).
- ⁷⁰ Farhad KHOSROKHAVAR, « Les trajectoires des jeunes djihadistes français », *Études*, n° 6, juin 2015, p. 33-44.
- ⁷¹ Farhad KHOSROKHAVAR, *Radicalisation*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2014, 224 p. (Collection Interventions).
- ⁷² Farhad KHOSROKHAVAR, « Les trajectoires des jeunes djihadistes français », *op. cit.*, p. 33-44.
- ⁷³ Olivier ROY, *op. cit.*, p. 6.
Farhad KHOSROKHAVAR, « Les trajectoires des jeunes djihadistes français », *op. cit.*, p. 35.
- ⁷⁴ Farhad KHOSROKHAVAR, "Radicalization in Prison: The French Case", *Politics, Religion & Ideology*, vol. 14, n° 2, 2013, p. 284-306.
Imran AWAN, "Muslim Prisoners, Radicalization and Rehabilitation in British Prisons", *Journal of Muslim Minority Affairs*, vol. 33, n° 3, 2013, p. 371-384.
- ⁷⁵ Jean-Pierre SUEUR, rapporteur, [France, Sénat], *Filières « djihadistes » : pour une réponse globale et sans faiblesse : Rapport fait au nom de la commission d'enquête sur l'organisation et les moyens de la lutte contre les réseaux djihadistes en France et en Europe*, France, Sénat, avril 2015, n° 388, p. 45.

- ⁷⁶ Randy BORUM, “Psychological Vulnerabilities and Propensities for Involvement in Violent Extremism”. *Behavioral sciences & the law*, 32(3), 2014, p. 286-305.
- ⁷⁷ Mia BLOOM, “Death Becomes Her: The Changing Nature of Women’s Role in Terror”, *Georgetown Journal of International Affairs*, vol. XI, n° 1, automne-hiver 2010, p. 91-98.
Elizabeth PEARSON, “The Case of Roshonara Choudhry: Implications for Theory on Online Radicalization, ISIS Women, and the Gendered Jihad”, *Policy & Internet*, vol. 8, n° 1, mars 2016, p. 5-33.
- ⁷⁸ Anita PEREŠIN et Alberto CERVONE, “The Western Muhajirat of ISIS”, *Studies in Conflict and Terrorism*, vol. 38, n° 7, 2015, p. 495-509.
Anita PEREŠIN, “Fatal Attraction: Western Muslimas and ISIS”, *Perspectives on Terrorism*, vol. 9, n° 3, 2015, p. 21-38.
Erin Marie SALTMAN et Melanie SMITH, ICSR, Department of War Studies , ‘*Till Martyrdom do us part: Gender and the ISIS Phenomenon*, Londres: Institute for Strategic Dialogue, 2015, 75 p.
Carolyn HOYLE, Alexandra BRADFORD et Ross FRENETT, [Institute for Strategic Dialogue], *Becoming Mulan? Female Western Migrants to ISIS*, [En ligne], 2015, 47 p. [www.strategicdialogue.org/wp-content/uploads/2016/02/ISDJ2969_Becoming_Mulan_01.15_WEB.pdf] (Consulté le 4 avril 2016).
- ⁷⁹ Edwin BAKKER et Seran de LEEDE, [International Centre for Counter-Terrorism – The Hague], *European Female Jihadists in Syria: Exploring an Under-Researched Topic*, [En ligne], avril 2015, 13 p. [www.icct.nl/download/file/ICCT-Bakker-de-Leede-European-Female-Jihadists-In-Syria-Exploring-An-Under-Researched-Topic-April2015(1).pdf] (Consulté le 4 avril 2016).
- ⁸⁰ Clark MCCAULEY, et Sophia MOSKALENKO, *Friction: How Radicalization Happens to Them and Us*, Oxford: Oxford University Press, 2011, p. 53-54.
- ⁸¹ Mohammed M. HAFEZ, « The Ties that Bind: How Terrorists Exploit Family Bonds », *CTC Sentinel*, vol. 9, n° 2, [En ligne], février 2016. [https://www.ctc.usma.edu/posts/the-ties-that-bind-how-terrorists-exploit-family-bonds] (Consulté le 4 avril 2016).
- ⁸² Philippe GUTTON, *Adolescence et djihadisme*, Paris, Éditions L’Esprit du Temps, 2015, 62 p. (Collection L’Esprit libre).
- ⁸³ Marc SAGEMAN, *Understanding terror networks*, Philadelphia: University of Pennsylvania Press, 2004, 220 p.
- ⁸⁴ Sylvie FORTIN, Marie Nathalie LEBLANC et Josiane LE GALL, « Entre la oumma, l’ethnicité et la culture : le rapport à l’Islam chez les musulmans francophones de Montréal », *Diversité urbaine*, vol. 8, n° 2, 2008, p. 99-134.
- ⁸⁵ Amina TRIKI-YAMANI et Marie MC ANDREW, « Perceptions du traitement de l’islam, du monde musulman et des minorités musulmanes par de jeunes musulmans(es) du cégep au Québec », *Diversité urbaine*, vol. 9, n° 1, 2009, p. 73-94. (URL : http://id.erudit.org/iderudit/037760ar.)
- ⁸⁶ Rachad ANTONIUS, « Les représentations médiatiques des Arabes et des musulmans au Québec », *L’Annuaire du Québec 2007*, Montréal, Institut du Nouveau Monde, 2007, p. 254-259.
- ⁸⁷ Marie Nathalie LEBLANC, Josiane LE GALL et Sylvie FORTIN, « Être musulman en Occident après le 11 septembre : présentation », *Diversité urbaine*, vol. 8, n° 2, p. 5-11.
- ⁸⁸ Rachad ANTONIUS, *op. cit.*, p. 259.
- ⁸⁹ Solange LEFEBVRE et Amina TRIKI-YAMANI, « Jeunes adultes immigrants de deuxième génération. Dynamiques ethnoreligieuses et identitaires », *Canadian Ethnic Studies*, vol. 43-44, n° 3-1, 2011, p. 183-211.
- ⁹⁰ Mohammed H. HAFEZ et Creighton MULLINS, “The Radicalization Puzzle: A Theoretical Synthesis of Empirical Approaches to Homegrown Extremism”, *Studies in Conflict and Terrorism*, vol. 38, n° 11, 2015, p. 964-965.
- ⁹¹ Donatella DELLA PORTA, *Clandestine Political Violence*, New York: Cambridge University Press, 2013, 338 p.
- ⁹² Curt T. GRIFFITHS, Yvon DANDURAND et Danielle MURDOCH, *La réintégration sociale des*

- délinquants et la prévention du crime, Ottawa, Centre national de prévention du crime, Sécurité publique Canada, 2007, 61 p. (Rapports de recherche).
- ⁹³ Mark DESCHESENE, « Deradicalization: Not Soft, but Strategic », *Crime, Law and Social Change*, vol. 55, n° 4, 2011, p. 287-292.
- ⁹⁴ Sam MULLINS, « Rehabilitation of Islamist Terrorists: Lessons from Criminology », *Dynamics of Asymmetric Conflict*, vol. 3, no 3, 2011, p. 162-193.
- ⁹⁵ John HORGAN, « What Makes a Terrorist Stop Being A Terrorist? », *Journal for Deradicalization*, vol. 15, n° 1, 2014, p. 2.
- ⁹⁶ Anne-Marie GINGRAS, *Médias et démocratie : le grand malentendu*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2006, p. 31.
- ⁹⁷ Marie McANDREW, *Immigration et diversité à l'école : Le débat québécois dans une perspective comparative*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2000.
- ⁹⁸ Voir la *Loi modifiant diverses dispositions législatives dans le secteur de l'éducation concernant la professionnalité*.
- ⁹⁹ Nancy BOUCHARD, « L'éducation éthique : Une tâche éducative essentielle », dans Pierre TOUSSAINT, sous la dir. de, *La diversité ethnoculturelle en éducation : Enjeux et défis pour l'école québécoise*, Montréal, Les Presses de l'Université du Québec, 2010, p. 165-179.
- ¹⁰⁰ Bergman FLEURY, Comité consultatif sur l'intégration et l'accommodement raisonnable en milieu scolaire], *Une école québécoise inclusive : dialogue, valeurs et repères communs : rapport présenté à madame Michelle Courchesne, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport*, [En ligne], 15 novembre 2007, p. 18. [www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/dpse/formation_jeunes/RapportAccRaisonnable.pdf] (Consulté le 4 avril 2016).
- ¹⁰¹ *Ibid.*, p. 12.
- ¹⁰² Ferrand OUELLET, « Au Québec, les écoles primaires et secondaires «déconfessionnalisées» sont-elles laïques ? », dans Pierre TOUSSAINT, sous la dir. de, *La diversité ethnoculturelle en éducation : enjeux et défis pour l'école québécoise*, Montréal, Les Presses de l'Université du Québec, 2010, p. 192.
- ¹⁰³ *Ibid.*, p. 193.
- ¹⁰⁴ Bergman FLEURY, *op. cit.*, p. 27.
- ¹⁰⁵ ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES NATIONS UNIES, *Plan d'action des Nations Unies pour la prévention de l'extrémisme violent : Rapport du Secrétaire général*, [En ligne], soixante-dixième session, 24 décembre 2015, p. 2. [http://www.un.org/ga/search/view_doc.asp?symbol=A/70/674&Lang=F] (Consulté le 4 avril 2016).
- ¹⁰⁶ Farhad KHOSROKHAVAR, *Radicalisation*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2014, p. 88. (Collection Interventions).
- ¹⁰⁷ Romain SÈZE, « Les imams de France : des agents de prévention des processus de radicalisation? », *Les cahiers de la sécurité intérieure. Revue de l'Institut national des hautes études de la sécurité et de la justice*, n° 26, décembre 2013, p. 73-81.
- ¹⁰⁸ Ali DAHER, [UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI], *Les Imams du Québec*, [En ligne], Texte inédit, 30 novembre 2011. [http://classiques.uqac.ca/contemporains/daher_ali/imams_du_quebec/imams_du_quebec_texte.html#imams_du_quebec_conclusion] (Consulté le 4 avril 2016). (Les Classiques des sciences sociales).
- ¹⁰⁹ Romain SÈZE, *Être imam en France*, Paris, Les éditions du Cerf, 2013, 256 p. (Collection Sciences humaines et religions).
- M. MUKADAM, et autres, [MUSLIM COMMUNITY COLLEGE LEICESTER AND UNIVERSITY OF GLOUCESTERSHIRE], *The training and development of Muslim Faith Leaders: Current practice and future possibilities*, Londres: Communities and Local Government Publications, 2010, 85 p.
- Jean-François HUSSON, *La formation des imams en Europe : État des lieux*, Bruxelles, Fondation Roi Baudouin, 2007, 32 p.



BIBLIOGRAPHIE

BIBLIOGRAPHIE

- ABBAS, Tahir. “Neo-Orientalism and Islamophobia: Media and Print News”, dans ABBAS, T., *Islamic Radicalism and Multicultural Politics: The British Experience*, Londres: Routledge, 2010, p. 85-106.
- ANTONIUS, Rachad. « Les représentations médiatiques des Arabes et des musulmans au Québec », *L'Annuaire du Québec 2007*, Montréal, Institut du Nouveau Monde, 2007, p. 254-259.
- ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES NATIONS UNIES. *Plan d'action des Nations Unies pour la prévention de l'extrémisme violent: rapport du Secrétaire général*, [En ligne], soixante-dixième session, 24 décembre 2015, 25 p. [http://www.un.org/ga/search/view_doc.asp?symbol=A/70/674&Lang=F] (Consulté le 4 avril 2016).
- AWAN, Imran. “Muslim Prisoners, Radicalization and Rehabilitation in British Prisons”, *Journal of Muslim Minority Affairs*, vol. 33, n° 3, 2013, p. 371-384.
- BAKKER, Edwin, et Seran de LEEDE. [International Centre for Counter-Terrorism – The Hague]. *European Female Jihadists in Syria: Exploring an Under-Researched Topic*, [En ligne], avril 2015, 13 p. [[www.icct.nl/download/file/ICCT-Bakker-de-Leede-European-Female-Jihadists-In-Syria-Exploring-An-Under-Researched-Topic-April2015\(1\).pdf](http://www.icct.nl/download/file/ICCT-Bakker-de-Leede-European-Female-Jihadists-In-Syria-Exploring-An-Under-Researched-Topic-April2015(1).pdf)] (Consulté le 4 avril 2016).
- Richard BARRETT, *Foreign Fighters in Syria*, New York, The Soufan Group, 2014, 33 p.
- BARTLETT, Jamie, et Carl MILLER. “The Edge of Violence: Towards telling the Difference between Violent and Non-Violent Radicalization”, *Terrorism and Political Violence*, vol. 24, n° 1, 2012, p. 1-21.
- BENICHO, David, Farhad KHOSROKHAVAR et Philippe MIGAUX. *Le jihadisme : le comprendre pour mieux le combattre*, Paris, Plon, 2015, 496 p.
- BENRAAD, Myriam. « Au commencement du jihad, l'humiliation et la revanche », *Libération*, [En ligne], 22 janvier 2015. [www.liberation.fr/planete/2015/01/22/au-commencement-du-jihad-l-humiliation-et-la-revanche_1186466] (Consulté le 4 avril 2016).
- BENSLAMA, Fethi. « L'idéal blessé et le SurMusulman », dans BENSLAMA, Fethi, sous la dir. de. *L'idéal et la cruauté : subjectivité et politique de la radicalisation*, Paris, Nouvelles Éditions Lignes, 2015, p. 19-20.
- BESKI-CHAFIQ, Chahla, et autres. [Centre for Studies in Islamism and Radicalisation (CIR)]. *Jeunes et radicalisation islamiste : parcours, facteurs et acteurs influents : Lille, France 2008-2009*, [En ligne], avril 2010, 111 p. [cir.au.dk/fileadmin/site_files/filer_statskundskab/subsites/cir/Rapport5_Frankrig2.pdf] (Consulté le 4 avril 2016).
- BLOOM, Mia. “Death Becomes Her: The Changing Nature of Women’s Role in Terror”, *Georgetown Journal of International Affairs*, vol. XI, no 1, automne-hiver 2010, p. 91-98.
- BORUM, Randy, “Radicalization into Violent Extremism I: A Review of Social Science Theories”. *Journal of Strategic Security*, vol 4 n° 4, 2011, p. 7-36.
- BORUM, Randy, “Radicalization into Violent Extremism II: A Review of Conceptual Models and Empirical Research”. *Journal of Strategic Security*, vol 4 n° 4, 2011. P. 37-62.
- BORUM, Randy, “Psychological Vulnerabilities and Propensities for Involvement in Violent Extremism”. *Behavioral Sciences & the Law*, 32(3), 2014, p. 286-305.

- BOUCHARD, Gérard, et Charles TAYLOR, coprésidents. *Fonder l'avenir : le temps de la conciliation : rapport de la Commission de consultation sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles*, [En ligne], 2008, 307 p. [<http://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/bs66285>] (Consulté le 4 avril 2016).
- BOUCHARD, Nancy. « L'éducation éthique : Une tâche éducative essentielle », dans TOUSSAINT, Pierre, sous la dir. de. *La diversité ethnoculturelle en éducation : Enjeux et défis pour l'école québécoise*, Montréal, Les Presses de l'Université du Québec, 2010, p. 165-179.
- BOUZAR, Dounia. *Comment sortir de l'emprise djihadiste ?*, Paris, Les Éditions de l'Atelier, 2015, 157 p.
- BRACHMAN, Jarret M. *Global Jihadism: Theory and Practice*, New York: Routledge, 2012, 216 p.
- BRAHIMI, Amine. « La construction médiatique des préjugés », *Relations*, no 781, novembre-décembre 2015, p. 22.
- BRAMADAT, Paul, et Lorne DAWSON. *Religious Radicalization and Securitization in Canada and Beyond*, Toronto: University of Toronto Press, Scholarly Publishing Division, 2014, 344 p.
- BRIGAUDEAU, Christel. « Comment l'école fait face à la radicalisation », *Le Parisien*, [En ligne], 9 décembre 2015. [atelier.leparisien.fr/sites/attentats-novembre-2015-paris/2015/12/09/comment-lecole-fait-face-a-la-radicalisation/] (Consulté le 4 avril 2016).
- BRONNER, Gérald, *La pensée extrême. Comment des hommes ordinaires deviennent des fanatiques*, Paris, Presses Universitaires de France, 2016, 380 p.
- CESARI, Jocelyne. *When Islam and Democracy Meet: Muslims in Europe and in the United States*, New York: Palgrave MacMillan, 2004, 267 p.
- CESARI, Jocelyne. « «Islam de l'extérieur, musulmans de l'intérieur» : deux visions après le 11 septembre 2001 », *Cultures & Conflits*, [En ligne], no 44, hiver 2001, mis en ligne le 22 mars 2006, p. 97-115. [conflits.revues.org/738] (Consulté le 4 avril 2016).
- CRETTEZ, Xavier. « Comprendre le processus et les «routes» de la radicalisation », dans LE COURRIER DES MAIRES ET DES ÉLUS LOCAUX. *Prévention de la radicalisation : Des outils pour les maires*, Paris, Groupe Moniteur, octobre 2015, p. 12. (Cahier pratique Documents).
- DALGAARD-NIELSEN, Anja “ Violent radicalization in Europe: What we Know and What we Do not Know”, *Studies in Conflict & Terrorism*, vol 33 n° 9, 2010, p. 797-814.
- DAHER, Ali. [UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI]. *Les Imams du Québec*, [En ligne], Texte inédit, 30 novembre 2011. [http://classiques.uqac.ca/contemporains/daher_ali/imams_du_quebec/imans_du_quebec_texte.html#imans_du_quebec_conclusion] (Consulté le 4 avril 2016). (Les Classiques des sciences sociales).
- DAWSON, Lorne. “Trying to Make Sense of Home-grown Terrorist Radicalization: The Case of the Toronto 18”, dans BRAMADAT, Paul, et Lorne DAWSON. *Religious Radicalization and Securitization in Canada and Beyond*, Toronto: University of Toronto Press, 2014, p. 64-91.
- DELLA PORTA, Donatella. *Clandestine Political Violence*, New York: Cambridge University Press, 2013, 338 p.
- DESCHESNE, Mark. « Deradicalization: Not Soft, but Strategic », *Crime, Law and Social Change*, vol. 55, n° 4, 2011, p. 287-292.

- DODD, Vikram. “Sharmeena Begum – British girl left to join Isis after upheavals at home”, *The Guardian*, [En ligne], 13 mars 2015. [www.theguardian.com/world/2015/mar/13/shar-meena-begum-first-of-british-girl-isis] (Consulté le 4 avril 2016).
- DUCHAINE, Gabrielle. « Terrorisme : quatre des jeunes arrêtés fréquentaient le Collège Maisonneuve », *La Presse*, [En ligne], 20 mai 2015. [www.lapresse.ca/actualites/justice-et-affaires-criminelles/201505/20/01-4871169-terrorisme-quatre-des-jeunes-arretes-freque-ntaient-le-college-maisonneuve.php] (Consulté le 4 avril 2016).
- DUCOL, Benjamin « Les dimensions émotionnelles du terrorisme » *Canadian Graduate Journal of Sociology and Criminology*, vol 2 n° 2, 2013, p. 89-102.
- DUDERIJA, Adis. « Literature Review: Identity Construction in the Context of Being a Minority Immigrant Religion: The Case of Western-born Muslims », *Journal of Immigrants and Minorities*, vol. 5, n° 2, 2007, p. 141-162.
- ESPOSITO, John L., et Ibrahim KALIN. *Islamophobia: The Challenge of Pluralism in 21st Century*, New York: Oxford University Press, 2011, 236 p.
- FLEURY, Bergman. Comité consultatif sur l'intégration et l'accommodement raisonnable en milieu scolaire]. *Une école québécoise inclusive : dialogue, valeurs et repères communs : rapport présenté à madame Michelle Courchesne, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport*, [En ligne], 15 novembre 2007, 124 p. [www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/dpse/formation_jeunes/RapportAccRaisnable.pdf] (Consulté le 4 avril 2016).
- FORTIN, Sylvie, Marie Nathalie LEBLANC et Josiane LE GALL. « Entre la oumma, l'ethnicité et la culture : le rapport à l'Islam chez les musulmans francophones de Montréal », *Diversité urbaine*, vol. 8, n° 2, 2008, p. 99-134.
- GARCET, Serge. [Département de criminologie. Université de Liège]. « Adolescence et positions radicales : exaltation identitaire ou vulnérabilité ? », *Présentation donnée dans le cadre de : Journée d'étude – Radicalisme et radicalisation*, Bruxelles, [En ligne], 28 avril 2015. [www.aidealajeunesse.cfwb.be/index.php?eID=tx_nawsecuredl&u=0&g=0&hash=55e8750c55e824281dbb26448f437f6e1a6548fa&file=fileadmin/sites/ajss/upload/ajss_super_editor/DGAJ/Documents/Radicalisation/Garcet_-_Adolescence_et_positions_radicales.pdf] (Consulté le 4 avril 2016).
- GEMMERLI, Tobias. [Danish Institute for International Studies]. “Radicalisation: A Politically Contrived Concept”, *DISS Policy Brief*, [En ligne], septembre 2015. [pure.diis.dk/ws/files/284730/PB_Radicalisation_EN_FINAL_WEB.pdf] (Consulté le 4 avril 2016).
- GEST, Justin. *Apart: Alienated and Engaged Muslims in the West*, New York: Columbia University Press, 2010, 288 p.
- GINGRAS, Anne-Marie. *Médias et démocratie : le grand malentendu*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2006, 287 p.
- GRIFFITHS, Curt T., Yvon DANDURAND et Danielle MURDOCH. *La réintégration sociale des délinquants et la prévention du crime*, Ottawa, Centre national de prévention du crime, Sécurité publique Canada, 2007, 61 p. (Rapports de recherche).
- GUTTON, Philippe. *Adolescence et djihadisme*, Paris, Éditions L'Esprit du Temps, 2015, 62 p. (Collection L'Esprit libre).

- HAFEZ, Mohammed M. « The Ties that Bind: How Terrorists Exploit Family Bonds », *CTC Sentinel*, vol. 9, no 2, [En ligne], février 2016. [<https://www.ctc.usma.edu/posts/the-ties-that-bind-how-terrorists-exploit-family-bonds>] (Consulté le 4 avril 2016).
- HAFEZ, Mohammed M., et Creighton. MULLINS. “The Radicalization Puzzle: A Theoretical Synthesis of Empirical Approaches to Homegrown Extremism”, *Studies in Conflict and Terrorism*, vol. 38, no 11, 2015, p. 958-975.
- HALLIDAY, Josh, Aisha GANI et Vikram DODD. “UK police launch hunt for London schoolgirls feared to have fled to Syria”, *The Guardian*, [En ligne], 20 février 2015. [www.theguardian.com/world/2015/feb/20/fears-london-schoolgirls-isis-syria] (Consulté le 4 avril 2016).
- HOFFMAN, Bruce, et Fernando REINARES. *The Evolution of the Global Terrorist Threat: From 9/11 to Osama bin Laden’s Death*, New York: Columbia University Press, 2014, 696 p.
- HOFMANN, David, *Warriors and Prophets: The Role of Charismatic Authority in the Radicalization Towards Violence and Strategic Operation of Terrorist Groups*, [Dissertation (University of Waterloo)], 2015, 174 p.
- HOGG, Michael, KRUGLANSKI, Arie et VAN DEN BOS, Kees, “Uncertainty and the Roots of Extremism”, *Journal of Social Issues*, vol. 69, n° 3, 2013, p. 407-418.
- HORGAN, John, “From Profiles to Pathways and Roots to Routes : Perspectives from Psychology on Radicalization To Terrorism” *The ANNALS of the American Academy of Political and Social Science*, 618, 2008, p. 80-94.
- HORGAN, John. *Walking Away from Terrorism: Accounts of Disengagement from Radical and Extremist Movements*, New York: Routledge, 2009, 188 p.
- HORGAN, John. « What Makes a Terrorist Stop Being A Terrorist? », *Journal for Deradicalization*, vol. 15, n° 1, 2014, p. 2.
- HORGAN, John. *The Psychology of Terrorism*, revised and updated second edition, New York: Routledge, 2014, 184 p.
- HOYLE, Carolyn, Alexandra BRADFORD et Ross FRENETT. [Institute for Strategic Dialogue]. *Becoming Mulan? Female Western Migrants to ISIS*, [En ligne], 2015, 47 p. [www.strategicdialogue.org/wp-content/uploads/2016/02/ISDJ2969_Becoming_Mulan_01.15_WEB.pdf] (Consulté le 4 avril 2016).
- HUSSON, Jean-François. *La formation des imams en Europe : État des lieux*, Bruxelles, Fondation Roi Baudouin, 2007, 32 p.
- JONCAS, Hugo. « Trois Sherbrookoïses sont toujours introuvables », *Le Journal de Montréal*, [En ligne], 25 janvier 2015. [www.journaldemontreal.com/2015/01/25/les-trois-sherbrookoïses-toujours-introuvables] (Consulté le 4 avril 2016).
- KEPEL, Gilles. *Terreur dans l’Hexagone : genèse du djihad français*, Paris, Gallimard, 2015, 354 p.
- KHOSROKHAVAR, Farhad. *Inside Jihadism: Understanding Jihadi Movements Worldwide*, New York: Paradigm Publishers, 2009, 321 p.

- KHOSROKHAVAR, Farhad. "Radicalization in Prison: The French Case", *Politics, Religion & Ideology*, vol. 14, n° 2, 2013, p. 284-306.
- KHOSROKHAVAR, Farhad. *Radicalisation*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2014, 224 p. (Collection Interventions).
- KHOSROKHAVAR, Farhad. « Le héros négatif », dans BENSLAMA, Fethi, sous la dir. de. *L'idéal et la cruauté : subjectivité et politique de la radicalisation*, Paris, Nouvelles Éditions Lignes, 2015, p. 29-46.
- KHOSROKHAVAR, Farhad. « Les trajectoires des jeunes djihadistes français », *Études*, n° 6, juin 2015, p. 33-44.
- KING Michael et TAYLOR, Donald M., "The Radicalization of Homegrown Jihadists: A Review of Theoretical Models and Social Psychological Evidence", *Terrorism and Political Violence*, vol 23 n° 4, 2011, p. 602-622.
- LAROUCHE, Vincent. « Du cégep à la Syrie : six Québécois manquent à l'appel », *La Presse*, [En ligne], 26 février 2015. [www.lapresse.ca/actualites/201502/25/01-4847550-du-cegep-a-la-syrie-six-quebecois-manquent-a-lappel.php] (Consulté le 4 avril 2016).
- LEBLANC, Marie Nathalie, Josiane LE GALL et Sylvie FORTIN. « Être musulman en Occident après le 11 septembre : présentation », *Diversité urbaine*, vol. 8, n° 2, p. 5-11.
- LEFEBVRE, Solange et TRIKI-YAMANI, Amina, « Jeunes adultes immigrants de deuxième génération. Dynamiques ethnoreligieuses et identitaires », *Canadian Ethnic Studies*, vol. 43-44, n° 3-1, 2011, p. 183-211.
- LIHT, Jose, et Sara SAVAGE. "Preventing violent extremism through value complexity: Being Muslim Being British", *Journal of Strategic Security*, vol. 6, n° 4, 2013, p. 44-66.
- LINDEMANN, Thomas « Vers l'identification empirique des dénis de reconnaissance dans les relations internationales : le cas des attentats de Londres en 2005 », dans SOMMIER, I., et X. CRETTEZ. *Les dimensions émotionnelles du politique : chemins de traverse avec Philippe Braud*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2012, p. 209-224. (Collection Res Publica).
- LISTER, Charles R. *The Syrian Jihad: Al-Qaeda, the Islamic State and the Evolution of an Insurgency*. Oxford, Oxford University Press, 2015. 540 p.
- LOVELUCK, Louisa. "Islamic State: Where do its fighters come from", *The Telegraph*, [En ligne], 8 juin 2015. [www.telegraph.co.uk/news/worldnews/islamic-state/11660487/Islamic-State-one-year-on-Where-do-its-fighters-come-from.html] (Consulté le 4 avril 2016).
- McANDREW, Marie, *Immigration et diversité à l'école : Le débat québécois dans une perspective comparative*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2000.
- MCCAULEY, Clark, et Sophia MOSKALENKO. *Friction: How Radicalization Happens to Them and Us*, Oxford: Oxford University Press, 2011, p. 53-54.
- MCINTOSH, Andrew. « Un jeune de Laval mort dans un attentat en Syrie », *Le Journal de Québec*, 26 février 2015. [www.journaldequebec.com/2015/02/26/un-jeune-de-laval-mort-dans-un-attentat-en-syrie] (Consulté le 4 avril 2016).

- MEHTA, Diane. [La Presse Canadienne]. « Allégations de radicalisation. Une école islamique ontarienne ferme ses portes », *Le Devoir*, [En ligne], 8 décembre 2015. [www.ledevoir.com/societe/actualites-en-societe/457407/allegations-de-radicalisation-une-ecole-islamique-ontarienne-ferme-ses-portes] (Consulté le 4 avril 2016).
- MOSKALENKO, Sophia, et Clark MCCAULEY. “Measuring Political Mobilisation: The Distinction Between Activism and Radicalism”, *Terrorism and Political Violence*, vol. 21, n° 2, 2009, p. 239-260.
- MUKADAM, M., et autres. [MUSLIM COMMUNITY COLLEGE LEICESTER AND UNIVERSITY OF GLOUCESTERSHIRE]. *The training and development of Muslim Faith Leaders: Current practice and future possibilities*, Londres: Communities and Local Government Publications, 2010, 85 p.
- MULLINS, Sam. « Rehabilitation of Islamist Terrorists: Lessons from Criminology », *Dynamics of Asymmetric Conflict*, vol. 3, n° 3, 2011, p. 162-193.
- NEUMANN, Peter R. “The trouble with radicalization”, *International Affairs*, vol. 89, n° 4, 2013, p. 873-893.
- OUELLET, Fernand. « Au Québec, les écoles primaires et secondaires «déconfessionnalisées» sont-elles laïques ? », dans TOUSSAINT, Pierre, sous la dir. de. *La diversité ethnoculturelle en éducation : enjeux et défis pour l'école québécoise*, Montréal, Les Presses de l'Université du Québec, 2010, p. 181-236.
- PATEL, Faiza. [Brennan Center for Justice, New York University School of Law]. *Rethinking Radicalization*, [En ligne], 2011, 55 p. [www.brennancenter.org/sites/default/files/legacy/RethinkingRadicalization.pdf] (Consulté le 4 avril 2016).
- PEARSON, Elizabeth. “The Case of Roshonara Choudhry: Implications for Theory on Online Radicalization, ISIS Women, and the Gendered Jihad”, *Policy & Internet*, vol. 8, n° 1, mars 2016, p. 5-33.
- PEREŠIN, Anita. “Fatal Attraction: Western Muslimas and ISIS”, *Perspectives on Terrorism*, vol. 9, n° 3, 2015, p. 21-38.
- PEREŠIN, Anita, et Alberto CERVONE. “The Western Muhajirat of ISIS”, *Studies in Conflict and Terrorism*, vol. 38, n° 7, 2015, p. 495-509.
- PIERREBOURG, Fabrice de, avec Vincent LAROUCHE. *Djihad.ca : loups solitaires, cellules dormantes et combattants*, Montréal, Les Éditions La Presse, 2015, 304 p.
- RADICALISATION AWARENESS NETWORK – RAN PREVENT. *Manifesto for Education: Empowering Educators and Schools*, [En ligne], 2015, 5 p. [ec.europa.eu/dgs/home-affairs/what-we-do/networks/radicalisation_awareness_network/docs/manifesto-for-education-empowering-educators-and-schools_en.pdf] (Consulté le 4 avril 2016).
- RICHER, Isabelle. « Quatre chefs liés au terrorisme contre deux étudiants de Maisonneuve », *ICI Radio-Canada*, [En ligne], 20 avril 2015. [ici.radio-canada.ca/nouvelles/societe/2015/04/20/002-terrorisme-maisonneuve-etudiants.shtml] (Consulté le 4 avril 2016).
- ROY, Olivier. “Le néo-fondamentalisme ou l’imaginaire de l’oummah”, vol. 4, n° 220, *Esprit*, avril 1996, p. 80-107.

- ROY, Olivier. *La laïcité face à l'islam*, Paris, Fayard, 2013, 176 p. (Collection Pluriel).
- ROY, Olivier. "What is the driving force behind jihadist terrorism?: A scientific perspective on the causes/circumstances of joining the scene", dans *International Terrorism: How can prevention and repression keep pace?: BKA Autumn Conference*, [En ligne], 18-19 novembre 2015, 14 p. [herbsttagung2015Roy.pdf] (Consulté le 4 avril 2016).
- SAGEMAN, Marc. *Understanding terror networks*, Philadelphia: University of Pennsylvania Press, 2004, 220 p.
- SALTMAN, Erin Marie, et Melanie SMITH. [ICSR, Department of War Studies . 'Till Martyrdom do us part': *Gender and the ISIS Phenomenon*, Londres: Institute for Strategic Dialogue, 2015, 75 p.
- SCHMID, Alex P. [International Centre for Counter-Terrorism – The Hague (ICCT)]. *Foreign (Terrorist) Fighters Estimates: Conceptual and Data Issues*, The Hague [Netherlands], ICCT – The Hague, octobre 2015, 21 p. (Policy Brief).
- SCHMID, Alex P., et Judith TINNES. [International Centre for Counter-Terrorism – The Hague (ICCT)]. *Foreign (Terrorist) Fighters with IS: A European Perspective*, The Hague [Netherlands], ICCT – The Hague, décembre 2015, 68 p. (Research Papers).
- SEDGWICK, Mark. "The concept of radicalization as a source of confusion", *Terrorism and Political Violence*, vol. 22, n° 4, 2010, p. 479-494.
- SÈZE, Romain. *Être imam en France*, Paris, Les éditions du Cerf, 2013, 256 p. (Collection Sciences humaines et religions).
- SÈZE, Romain. « Les imams de France : des agents de prévention des processus de radicalisation? », *Les cahiers de la sécurité intérieure. Revue de l'Institut national des hautes études de la sécurité et de la justice*, n° 26, décembre 2013, p. 73-81.
- SOCIÉTÉ RADIO-CANADA. « Le journal d'un djihadiste né à Montréal », *ICI Radio-Canada*, [En ligne], 23 octobre 2014. [ici.radio-canada.ca/nouvelles/societe/2014/10/23/005-journal-djihadiste-enquete-sami-syrie.shtml] (Consulté le 4 avril 2016).
- SOCIÉTÉ RADIO-CANADA. « De jeunes Québécois soupçonnés d'avoir rejoint des djihadistes en Syrie », *ICI Radio-Canada*, [En ligne], 26 février 2015. [www.radio-canada.ca/nouvelles/societe/2015/02/25/006-jeunes-quebecois-quitte-pays-syrie-djihadistes.shtml# !] (Consulté le 4 avril 2016).
- SOCIÉTÉ RADIO-CANADA. Avec la collaboration d'Isabelle Richer et de Karine Bastien . « Terrorisme : la GRC arrête deux jeunes Montréalais », *ICI Radio-Canada*, [En ligne], 15 avril 2015. [ici.radio-canada.ca/nouvelles/societe/2015/04/15/003-terrorisme-arrestations-montreal-grc-infraction.shtml# !] (Consulté le 4 avril 2016).
- SOCIÉTÉ RADIO-CANADA. « Quatre des jeunes arrêtés par la GRC étudiaient à Maisonneuve », *ICI Radio-Canada*, [En ligne], 20 mai 2015. [ici.radio-canada.ca/regions/Montreal/2015/05/20/006-jeunes-arretes-college-maisonneuve-syrie.shtml] (Consulté le 4 avril 2016).
- SUEUR, Jean-Pierre, rapporteur. [France, Sénat]. *Filières « djihadistes » : pour une réponse globale et sans faiblesse : Rapport fait au nom de la commission d'enquête sur l'organisation et les moyens de la lutte contre les réseaux djihadistes en France et en Europe*, France, Sénat, avril 2015, n° 388, 440 p. (Les Rapports du Sénat).

- SUNSTEIN, Cass R., *Going to Extremes : How Like Minds Unite and Divide*, Oxford, Oxford University Press, 2009, 208 p.
- TRIKI-YAMANI, Amina, et Marie MC ANDREW. « Perceptions du traitement de l'islam, du monde musulman et des minorités musulmanes par de jeunes musulmans(es) du cégep au Québec », *Diversité urbaine*, vol. 9, no 1, 2009, p. 73-94. (URL : <http://id.erudit.org/iderudit/037760ar>.)
- VAN GINKEL, Bibi et ENTENMANN, Eva, *The Foreign Fighters Phenomenon in the European Union. Profiles, Threats & Policies*, The Hague [Netherlands], ICCT – The Hague, 2016, 149 p.
- VAN STEKELENBURG, Jacquélien, Dirk OEGEMA et Bert KLANDERMANS. « No radicalization without identification: Dynamics of Radicalization and Polarization Within and Between Two Opposing Web Forums », dans AZZI, Assaad E., et autres. *Identity and Participation in Culturally Diverse Societies: Identity and Participation in Culturally Diverse Societies*, Londres: Blackwell Publishing, p. 256-274.
- VOAS, David, et Fenella FLEISCHMANN. "Islam Moves West: Religious Change in the First and Second Generations", *Annual Review of Sociology*, vol. 38, août 2012, p. 525-545.
- WIKTOROWICZ, Quintan. *Radical Islam Rising: Muslim Extremism in the West*, Lanham [USA]: Rowman & Littlefield Publishers, Inc., 2005, 245 p.
- WIKTOROWICZ, Quintan. "A Genealogy of Radical Islam", *Studies in Conflict & Terrorism*, vol. 28, n° 2, août 2005, p. 75-97.
- ZAPIRAIN, Baptiste. « Consternation au Collège de Maisonneuve : un cinquième étudiant du cégep se serait envolé pour le Moyen-Orient », *Le Journal de Montréal*, [En ligne], 14 mars 2015. [www.journaldemontreal.com/2015/03/14/consternation-au-college-de-maisonneuve] (Consulté le 4 avril 2016).



CENTRE DE **PRÉVENTION**
DE LA RADICALISATION
MENANT À LA VIOLENCE



LIGNE D'ASSISTANCE 24/7

Région de Montréal : 514 687-7141
Ailleurs au Québec : 1 877 687-7141

C'EST CONFIDENTIEL !

info-radical.org